

Le Courrier du Prince

Bulletin d'information de l'association
Les Amis de Talleyrand
Château de Valençay, 36600 Valençay

Editorial

par Alain Boscher, président



Chers Amis de Talleyrand, chers lecteurs,
Il y a quinze ans, en décembre 2008, était diffusé le premier Courrier du Prince. Les pères fondateurs souhaitaient marquer le dixième anniversaire de la création de notre association par ce bulletin qui ne portait pas de numéro. Mais son intérêt et son succès ont donné l'idée de poursuivre l'expérience, et nous avons le plaisir de vous présenter ce numéro 15 de janvier 2023.

Je ne reviendrai pas sur l'histoire des 25 ans de notre association mais je souhaite évoquer quelques moments forts de l'année 2022. En premier lieu, il convient de citer la tenue d'un colloque, le troisième depuis 1998, qui faisait suite à celui de 2015. Ce colloque dont la réussite a été saluée par les participants, fait d'ailleurs l'objet, dans le présent bulletin, d'une contribution de Jean Meyer qui a été l'organisateur de l'évènement.

D'autres manifestations plus classiques vous ont été détaillées dans la dernière Lettre d'Information de novembre : l'assemblée générale annuelle à Reims, les conférences nombreuses et les visites diverses. J'ajoute les manifestations organisées par le château de Valençay et auxquelles nous nous associons et en particulier les Diplomatiques de fin octobre où Philippe Selz a été animateur d'une des sessions dont il rend compte ici. Dans le premier bulletin de 2008, Philippe Maillard a écrit un article sur Mme Grand, épouse de Talleyrand. Aujourd'hui il continue sur ce thème (voir bulletin n°14 de l'an dernier) dont il est le spécialiste.

D'autres dames dont « l'amitié n'a pas cessé de jeter du charme sur ma vie » sont évoquées. Ainsi la princesse de Lieven, l'épouse très active du ministre russe à Londres, dont nous parle Daniel Chartre, et bien sûr, Dorothée de Dino pour laquelle le mot amitié est

faible, dont Laurent Guihéry nous décrit le voyage de Berlin à Nice et Venise.

La diplomatie n'est pas oubliée avec Claude Beauthéac qui propose la radiographie d'un livre de Thierry Lentz « Les ministres de Napoléon. Refonder l'Etat, servir l'empereur » Et Philippe Selz nous détaille les écrits de Talleyrand sur les Russes.

La finance, autre thème cher à Talleyrand, est analysée par Grégory Sanson avec ses réflexions sur la pensée de Talleyrand à ce sujet.

Claude Jambart présente une analyse où il expose l'opposition entre le romantisme de Chateaubriand et l'esprit des Lumières qui a tant influencé Talleyrand.

Des textes plus légers vous amuseront, tout en révélant des choses cachées. Très peu de rues en France portent le nom de Talleyrand, Jean-Marie Bader fait le point. Quel rapport y a-t-il entre Talleyrand et l'Australie ? Philippe Selz vous le fait découvrir. Enfin Jean-Marie Bader traite sur un ton humoristique le caractère inattendu et intemporel de Talleyrand.

Avec, comme toujours, « Dans la bibliothèque » les conseils de lecture de Claude Beauthéac.

Enfin il nous a semblé intéressant de reproduire un article du journal Le Monde du 18 août 2022, écrit par Brigitte Salino, intitulé « Au château de Valençay, un joyau pour comédies et vaudevilles »

Je vous souhaite de bons moments avec notre bulletin annuel.

Malgré cette période inquiétante où la paix est piétinée sur le contour Est de notre continent, au nom du conseil d'administration, je vous présente tous nos vœux de bonne santé, de joie et de sérénité pour cette nouvelle année.

Dans ce Courrier

Editorial par Alain Boscher	1
Sommaire	2
De Talleyrand à Chateaubriand : un basculement des Lumières au romantisme ? par Claude Jambart	3
Actualité de la pensée de Talleyrand en matière de finances par Grégory Sanson	9
Talleyrand en Australie en 1802, 1807, 1812 ... ? par Philippe Selz	12
Les minutes du procès George F. Grand vs Philip Francis conservées au Victoria Memorial Hall de Calcutta par Philippe Maillard	17
Talleyrand et ses contemporains : un colloque passionnant par Jean Meyer	20
Ces villes qui ont une rue Talleyrand par Jean-Marie Bader	22
Talleyrand, Dorothee et la princesse de Lieven par Daniel Chartre	26
Les troisièmes <i>Diplomatiques</i> de Valençay par Philippe Selz	31
Radioscopie d'un livre essentiel : «Les ministres de Napoléon. Refonder l'Etat, servir l'empereur» de Thierry Lentz par Claude Beauthéac	32
Catherine Grand à Paris, puis exilée en Angleterre 1780-1797 par Philippe Maillard	35
Souvenirs de voyage de la duchesse de Sagan, « nièce bien aimée de Talleyrand » vers Nice et Venise à l'hiver 1852-1853 : un voyage exceptionnel à la découverte des richesses de l'Europe par Laurent Guihéry	48
Les vues de Talleyrand sur la Russie par Philippe Selz	52
Talleyrand intemporel par Jean-Marie Bader	62
Au château de Valençay, un joyau pour comédies et vaudevilles par Brigitte Salino, envoyée spéciale du journal <i>Le Monde</i>	64
Dans la bibliothèque par Claude Beauthéac	66

De Talleyrand à Chateaubriand : un basculement des Lumières au romantisme ?



par **Claude Jambart** (*claude.jambart@live.fr*)

Dans le temps de violentes passions, il faut bien se garder de parler la raison.

Malesherbes

Le début du XIX^{ème} siècle a connu le passage des Lumières (priorité à la raison et aux connaissances) au romantisme (priorité aux sentiments et aux émotions). Cette transition est-elle incarnée par Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord et François-René de Chateaubriand ? Pour répondre à cette question, nous parcourons leurs biographies, nous nous intéresserons ensuite à quelques gros plans révélateurs de leurs « philosophies » respectives : leurs voyages aux Amériques, leur rapprochement opportuniste suivi d'une mésentente profonde, leurs personnalités et leurs vues politiques, leurs carrières diplomatiques et enfin, last but not least, leurs écrits. Nous évoquerons ensuite les « héritiers » de ces deux personnages. En conclusion, le passage de Talleyrand à Chateaubriand inaugure-t-il bien un basculement décisif des Lumières au romantisme ?



François René vicomte de Chateaubriand vers 1828 par Pierre-Louis Delaval Collection La Vallée aux Loups, Chateaufort-Malabry, France

Parcours

Talleyrand et Chateaubriand, contemporains, ont eu des vies parallèles qui se sont cependant parfois rencontrées. Vies parallèles par exemple aux Amériques où ils voyagèrent, Chateaubriand en 1791, Talleyrand en 1794, 1795 et 1796, séjours qu'ils relatent bien différemment, comme on le verra. Vies parallèles aussi dans leurs intenses carrières politiques et diplomatiques sous la Restauration. Rencontres : ce fut surtout le cas pendant les Cent-Jours et ses suites. La vie de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord est bien connue des lecteurs du Courrier du Prince, aussi

irons-nous à l'essentiel. Charles-Maurice est né en 1754 d'une famille d'ancienne noblesse mais d'une branche désargentée. Il est orienté malgré lui, du fait de son infirmité (pied bot), vers l'Eglise : « on me force à être ecclésiastique, on s'en repentira », ou encore : « Après un an de séjour à Reims, voyant que je ne pouvais éviter ma destinée, mon esprit fatigué se résigna ; je me laissais conduire au séminaire de Saint-Sulpice » Après des études au collège d'Harcourt et au séminaire de Saint-Sulpice, il est ordonné prêtre en 1775. Il entame alors une carrière ecclésiastique ambitieuse : agent général du clergé (1780-1785) et évêque d'Autun (1789). Charles-Maurice prit résolument part à la Révolution dans ses débuts. Elu du clergé aux Etats généraux, il s'engage alors dans des réformes décisives qui témoignent, toutes, de son attachement aux Lumières : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, poids et mesures, système métrique, éducation nationale laïcisée, rédaction de

la constitution, nationalisation des biens du clergé, ... Il quitte la France à la veille de la Terreur pour l'Angleterre puis les Etats-Unis (1794-1796). De retour en France, il est nommé ministre des Relations extérieures du Directoire et garde cette fonction sous le Consulat et sous l'Empire. Il milite auprès du premier consul puis empereur pour la modération et la paix. En 1807, il prend ses distances avec le régime : « Je ne veux pas être le boucher de l'Europe » Il facilite le retour des Bourbons en 1814 puis 1815. Délégué auprès

du congrès de Vienne il évite (on ne le dira jamais assez) le démembrement de la France. Sous la monarchie de Juillet il fut ambassadeur à Londres où il œuvra beaucoup pour la paix et la création de la Belgique. Il décéda en 1838 après s'être réconcilié avec l'Eglise. Chateaubriand est quasi-contemporain de Talleyrand. Il est né en 1768 (quatorze ans après Talleyrand, mais « une rupture générationnelle » pour E. de Waresquiel). Rejeton d'une famille noble mais peu fortunée, il connut, selon ses propres dires, trois carrières : militaire, politique et littéraire. Pris dans ses « rêveries » dans les forêts de Combourg, il tarda à se trouver un avenir. Il envisage d'abord, pour aussitôt y renoncer, une carrière ecclésiastique (souhait de sa mère). Il qualifia comme suit l'abandon de ce projet : « Il ne m'a manqué pour réussir dans le monde qu'une passion et un vice, l'ambition et l'hypocrisie... Je renonçais donc à l'état ecclésiastique »

(il prend ici le contrepied de Charles-Maurice). Vint l'idée d'un engagement dans la marine, comme son père (qui fut aussi quelque peu négrier), qui resta inaboutie. Suit une carrière dans l'armée jusqu'au grade de capitaine. En 1791 il embarque pour le Nouveau Monde sur le projet, conçu avec Malesherbes, de découvrir le passage du Nord-Ouest. A la nouvelle de la fuite du roi à Varennes il revient en France. En juillet 1792, il quitte la France pour rejoindre l'armée des émigrés. Blessé au siège de Thionville, il s'exile à Jersey puis à Londres. Il rentre à Paris en 1800 et entame une carrière littéraire (voir plus loin). Rayé de la liste des émigrés en 1801,

il rompt définitivement avec Napoléon à l'annonce de l'exécution du duc d'Enghien, en 1804. Il parcourt alors, en 1806, la Grèce et le Moyen-Orient pour documenter l'Itinéraire de Paris à Jérusalem (1811). Il s'installe ensuite à la Vallée aux Loups, puis à Paris, où il poursuit son œuvre littéraire. Il acclame le retour des Bourbons. A l'arrivée de Louis XVIII à Paris (première Restauration), il est cruellement déçu de n'être pas retenu pour être membre du gouvernement. Talleyrand, pour le consoler, le fait nommer ambassadeur en Suède où il ne se rendra pas car, pendant les Cent-

Jours, il accompagne Louis XVIII à Gand. De retour à Paris (seconde Restauration) il est nommé ministre d'Etat et pair de France. Ayant critiqué la dissolution de la « chambre introuvable », il tombe en disgrâce et perd son poste de ministre d'Etat (et les revenus afférents !). Il s'affiche ensuite « ultra » et prend la direction de cette faction à la chambre des pairs, où il vota pour la condamnation de Ney. Il est nommé à divers postes diplomatiques (voir plus loin) et quitte la vie politique, et sa pairie, à la révolution de Juillet. Il achève alors ses Mémoires d'outre-tombe qui ne devaient être publiés que 50 ans après sa mort mais, pressé par des besoins d'argent, il vend son ouvrage en 1836 pour une publication dès son décès. Il meurt à Paris en 1848 et est inhumé à Saint-Malo.

Voyons maintenant comment ces deux personnages ont vécu des expériences similaires, et comment ils se

sont parfois trouvés, et séparés. Nous verrons aussi que l'idéalisme s'accommode mal des réalités et des méandres de la vie politique.

Voyages aux Amériques

Rien de plus révélateur que les observations respectives de Chateaubriand et de Talleyrand sur les Amériques où ils se rendirent tous deux.

Talleyrand séjourna aux Amériques pendant deux ans et demi avec le projet explicite de faire de l'argent. Il s'épanche parfois sur les charmes de la nature : « *Je trouvais une nature toute brute, toute sauvage, des forêts aussi anciennes que le monde, ...* » mais est vite rattrapé par les perspectives d'exploitation qui peuvent en être

faites : « *Notre imagination s'exerçait alors dans cette vaste étendue, nous y placions des cités, des villages* » ... « *La marche irrésistible de la nature veut qu'une population immense anime un jour cette masse de terres inertes qui n'attendent que la main de l'homme pour être fécondées* » Les autochtones ne présentent pas alors d'intérêt, sauf à être des forces (médiocres) de travail. Talleyrand ne les apprécie guère : « *... La malpropreté de sa maison [un indien de rencontre] et de sa personne qui est au-delà de toute expression* » Evidemment, pour qui a connu les parquets et les parfums de Versailles !



Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, par Pierre-Paul Prud'hon, 1809 (Château de Valençay)

Cette vision utilitaire entre tout à fait dans les perspectives de progrès et de développement de l'économie ouvertes par les Lumières.

Chateaubriand abandonne son projet de découvrir le passage du Nord-Ouest, qui s'est révélé être impossible une fois sur place. Il explore alors les tribus et les mœurs indigènes sur les traces du « bon sauvage » de J.J. Rousseau et s'enivre de la sauvagerie des lieux et de ses habitants : « *Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains de Dieu ? Le jour, tombant d'en haut à travers un voile de feuillage, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile, qui donne aux objets une grandeur fantastique. Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres. Je cherche en vain une issue dans ces solitudes ; trompé par un jour plus vif, j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux ; mais je n'arrive qu'à une clairière formée par quelques pins tombés. Bientôt la forêt redevient plus sombre ; l'œil n'aperçoit que des troncs de chênes et de noyers qui se succèdent les uns les autres, et qui semblent se serrer en s'éloignant : l'idée de l'infini se présente à moi* »

Convenons que nous sommes ici en plein romantisme !

Rapprochements opportunistes

Retournons en France avec le Consulat, l'Empire et ses suites.

Chateaubriand fut d'abord séduit par Bonaparte avec l'espoir qu'il remettrait rapidement les Bourbons sur le trône, avant de rompre, comme on l'a vu, toute relation avec lui en 1804.

Talleyrand, ministre des Relations extérieures, prit ses distances avec l'empereur à partir de 1807, mais resta toujours dans son entourage presque jusqu'à la fin ...

Pendant la première Restauration, Talleyrand est président du Gouvernement provisoire pendant un mois, ministre des Affaires étrangères et aussitôt envoyé comme délégué à Vienne pour le congrès éponyme.

Pendant les Cent-Jours, à Gand, Chateaubriand est membre du cabinet du roi. Il aspire au retour rapide de Talleyrand de Vienne après Waterloo. Faisant alors assaut de flagornerie et de flatterie vis-à-vis de Talleyrand qui prenait son temps pour rejoindre le roi, il l'invite à le rejoindre à Mons au plus tôt. Il souhaitait en effet que cette personnalité de grande réputation nationale et européenne (et de grand savoir-faire) contribue à installer la nouvelle Restauration : « *Votre présence ici est absolument nécessaire. ... Je serais lieu-*

reux de contribuer un peu, auprès de vous, au rétablissement de la France qui a bien besoin une seconde fois, de votre secours... J'aurais quelque peu droit à ce ministère ; mais, mon Prince, mes prétentions sont subordonnées aux intérêts du roi et de la patrie, ainsi qu'à vos vues et à vos projets » Nous sommes ici très loin des injures des Mémoires d'outre-tombe ! La rencontre du roi et du prince se passe mal. Le roi quitte Mons pour Paris après lui avoir donné son congé. Le duc de Wellington, qui vise une Restauration en douceur, impose, à Cambrai, Talleyrand au roi. Ces derniers cosignent conjointement, en présence de Chateaubriand, la fameuse déclaration de réconciliation nationale. Talleyrand est ainsi de facto installé au cœur du pouvoir. Une rencontre a ensuite eu lieu à St Denis, que Chateaubriand a décrit dans un texte célèbre : « *Ensuite, je me rendis chez Sa Majesté : introduit dans une des chambres qui précédaient celle du roi, je ne trouvai personne ; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment* »

La seconde Restauration voit Talleyrand être nommé secrétaire d'Etat, président du Conseil des ministres, et ministre des Affaires étrangères. Chateaubriand est nommé ministre d'Etat et pair de France. Louis XVIII, qui s'était fait forcer la main, comme on l'a vu, par le « duc de fer » et ne supportant décidément pas le prince (« un objet d'horreur » pour le roi, selon E. de Waresquiel*), le congédie après deux mois. Chateaubriand, après avoir soutenu la « chambre introuvable » dissoute, se jette dans l'ultracisme. Talleyrand s'allia aux ultras en 1817 par pur opportunisme politique. Ce ralliement ne lui permettra cependant pas de revenir au pouvoir.

Mésententes de fond

Chateaubriand qui, comme on l'a vu, adula le prince pendant les Cent-Jours, lui fut ensuite franchement hostile, comme en témoignent ses « dégagements » sur le personnage dans les Mémoires d'outre-tombe. Pourquoi cette détestation ? On peut méchamment dire que, tout simplement, il n'en attendait alors plus rien ! Il pouvait donc « se lâcher » Nous pouvons en énoncer les causes probables : évidemment des vues politiques divergentes (voir plus loin), mais aussi une

politiques divergentes (voir plus loin), mais aussi une jalousie féroce envers qui a réussi (carrière et argent) alors que lui-même a connu un parcours modeste au vu de la haute estime de lui-même et de ses prétentions, une détestation d'un homme qui a trempé dans la Révolution, l'Empire et la monarchie de Juillet, et l'horreur d'un pragmatisme à l'inverse de ses principes tranchés. Ces divergences éclatent dans un florilège de bons mots assassins :

C : « *Quand Talleyrand ne conspire pas, il spéculé* »

C : « *La foule a bayé, à l'heure suprême de ce prince aux trois quarts pourri, ... Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses de prostituées* »

T : « *Monsieur de Chateaubriand croit qu'il devient sourd depuis qu'il n'entend plus parler de lui* »

T : « *La plume de Chateaubriand ? Une plume de corbeau* »

Personnalités

Talleyrand, comme l'illustre son orientation contrainte mais finalement acceptée, vers l'Eglise, « fait avec » et/ou « en être », souvent pour pouvoir ensuite influencer sur les événements. Il avait certes des principes (liberté de la presse, régime constitutionnel et, en politique étrangère, droit public ...), mais il savait les plier « à sa main » par opportunisme (pardon pour cet oxymore) comme il en témoigne : « *Appuyons-nous sur les principes, ils finiront bien par céder* » Il savait donc s'adapter aux circonstances, ce qui l'a conduit à prêter maints serments (cf. le Dictionnaire des girouettes). Mais l'intérêt de la France a toujours prévalu.

Chateaubriand, lui, tranche, souvent à ses dépens. Il était aussi plus ferme et constant dans ses principes, comme l'appui à la lignée légitime des Bourbons et à l'Eglise catholique. Il n'était disponible pour aucune concession. Mais l'idéalisme, sentiment bien romantique, coûte cher en carrière et en revenus. A ce propos, Chateaubriand a souffert toute sa vie de difficultés d'argent : « *La fortune et moi nous nous sommes pris en grippe aussitôt que nous nous sommes vus* » Elles l'ont conduit à une recherche éperdue de postes considérés souvent, et il ne s'en cachait pas, sous l'angle de leurs intérêts pécuniers. Talleyrand a toujours visé la fortune : « *moi j'ai toujours été riche ...* » et il y réussit grâce à un talent certain pour les affaires et aussi aux « douceurs diplomatiques » Mais ses besoins d'argent étaient toujours là. Stendhal en témoigne : « *Talleyrand est un homme d'infiniment d'esprit qui manquait toujours d'argent* »

Carrières diplomatiques

Charles-Maurice connut une carrière diplomatique

brillante. Une citation le définit parfaitement : « je n'aime pas la politique sentimentale ... qui nous replonge dans les malheurs de la révolution et de la guerre » (qu'en penser aujourd'hui ?). C'est tout le contraire du romantisme naissant baigné de sentiments !

François-René a connu un parcours heurté comme diplomate et davantage fait d'échecs que de succès. Il fut affecté à des postes qui lui ont été parfois offerts pour éloigner de Paris une personnalité incontrôlable. Il fut secrétaire d'ambassade à Rome (1803) sous le Consulat, à l'initiative de Bonaparte et avec l'appui de Talleyrand. Il y déplut à l'ambassadeur en titre le cardinal Fesch (oncle de Bonaparte) pour des initiatives inopportunes. Il quitte Rome en janvier 1804. Il démissionne sur le champ du ministère des Relations extérieures à l'annonce de l'exécution du duc d'Enghien. Ce sera la rupture définitive avec Bonaparte/Napoléon. Sous la Restauration, il fut nommé ambassadeur en Suède avec l'appui de Talleyrand (1814), où il ne se rendit pas, « *n'ayant aucune envie d'aller s'enterrer dans les neiges du Nord* » Il fut ensuite ambassadeur à Berlin (1821), poste dont il démissionna rapidement dans l'espoir d'être nommé ministre des Affaires étrangères. Suivent les ambassades à Londres (1822), d'où il partit rapidement pour être délégué au congrès de Vérone (1822) et enfin l'ambassade à Rome (1828-1829), d'où il démissionna après l'échec des manœuvres pour faire élire un pape favorable à la France. Dans ces ambassades il s'ennuya souvent (et le fit savoir !) et aspira vite à d'autres fonctions (vite à Paris !!!), et se signala souvent par un « jeu perso » qui le rendit parfois insupportable. Dans ce parcours diplomatique, n'oublions pas le poste de ministre des Affaires étrangères (déc. 1822-mai 1824) d'où il est congédié par Villèle pour un désaccord mineur : « *Et pourtant, qu'avais-je fait ... ?* » Son plus haut fait d'armes reste l'expédition d'Espagne (1823).

Vues politiques

Sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, Talleyrand, d'abord séduit par Bonaparte/Napoléon (« *J'aimais Napoléon* »), l'accompagne dans son aventure jusqu'en 1807 en tentant de l'influencer avec des succès divers ... En politique étrangère, il vise la paix en souhaitant la préservation de l'Autriche, mais Napoléon le bouscule. Son idée-clé (mûrie de longue date) d'une monarchie constitutionnelle « à l'anglaise » trouvera son aboutissement avec la Charte sous la Restauration, puis avec Louis-Philippe.

Chateaubriand, lui, rêve obstinément d'un retour à un passé politique et religieux (un roi de droit divin !), tout en faisant leur part aux aspirations de 1789,

comme la liberté de la presse. Opposé à Napoléon, puis à Louis-Philippe, Chateaubriand s'affiche donc légitimiste déterminé (mais déçu : « *Vive le roi quand même !* »). La nostalgie n'est-elle pas une des dimensions du romantisme ?

Ecrits

Abordons maintenant l'écriture, point essentiel tant Chateaubriand y brilla. Dans ce domaine Talleyrand et Chateaubriand se différencièrent nettement. C'est par ses écrits surtout, bien évidemment, que Chateaubriand fit naître le romantisme. Nos deux personnages laissèrent des écrits nombreux et importants.

Le prince laissa une très volumineuse correspondance et ses Mémoires. Ses textes y sont descriptifs, relatant (à son avantage, c'est la loi du genre) les événements auxquels il a participé ou qu'il a connus. Pour Chateaubriand les faits sont certes importants (suffisamment pour être parfois « améliorés » et même fantasmés), mais tout autant, sinon plus, les sentiments qu'ils lui inspirent. Certaines de ses œuvres sont romanesques : *Atala* (1801), *René* (1802), qui inaugure un genre nouveau fait de « vague à l'âme ». D'autres sont politiques, avec des textes qui sont autant de proclamations politiques : *Génie du christianisme* (1802) ; *De Buonaparte et des Bourbons* (1814), *Rapport sur l'état de la France* (1815), *La monarchie selon la Charte* (1816). Certains sont documentaires tel *L'itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811). Enfin le dernier est un monument de la littérature française : les *Mémoires d'outre-tombe*, parus à partir 1849. C'est sans compter ses nombreuses brochures et articles de presse. Chateaubriand fut un précurseur dans l'art de la communication politique.

Le tableau suivant inventorie les occurrences de quelques termes dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand et les *Mémoires* de Talleyrand. Elles sont très révélatrices des univers mentaux très différents (ex. : les termes malheur, nature, ...) de nos deux personnages.

	Chateaubriand	Talleyrand
songe	255	16
sentiment	429	50
nature	606	85
amour	442	22
bonheur	226	22
malheur	559	29
Napoléon	827	153



Louis XVIII dans son cabinet de travail des Tuileries par Gérard. Collection du château de Maisons-Laffitte

Quels héritages ?

L'opposition aux Lumières et, simultanément, la détestation de Talleyrand firent souche.

Le romantisme fleurira avec la nostalgie de l'Empire et de la gloire. Les écrivains romantiques furent légion, en France et à l'étranger. Talleyrand, homme des Lumières et, de plus, considéré comme traître à Napoléon, est alors honni. G. Sand donne le ton, à la suite d'une visite à Valençay : « *Cette lèvre convexe et serrée comme celle d'un chat, unie à une lèvre large et tombante comme celle d'un satyre, mélange de dissimulation et de lasciveté ; ces linéaments mous et arrondis, indices de la souplesse du caractère ; ce pli dédaigneux sur un front prononcé, ce nez arrogant avec ce regard de reptile... le plus grand fourbe de l'univers... ce renard octogénaire... Cet homme ... est une monstruosité ...* » V. Hugo (dont le père fut général d'Empire) « enfonce le clou » à la mort du prince : « *Eh bien, avant-hier 17 mai 1838, cet homme est mort. Des médecins sont venus et ont embaumé le cadavre. Pour cela, à la manière des Égyptiens, ils ont retiré les entrailles du ventre et le cerveau du crâne. La chose faite, après avoir transformé le prince de Talleyrand en momie et cloué cette momie dans une bière tapissée de satin blanc, ils se sont retirés, laissant sur une table la cervelle, cette cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt rois, contenu le monde. Les médecins partis, un valet est entré,*



Le domaine de La Vallée-aux-Loups, demeure de Chateaubriand à Châtenay-Malabry (Hauts de Seine)

il a vu ce qu'ils avaient laissé : Tiens ! Ils ont oublié cela. Qu'en faire ? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout dans la rue, il y est allé, et a jeté le cerveau dans cet égout » Et Flaubert ajoutera dans son Dictionnaire des idées reçues : « *Talleyrand, s'indigner contre* » Les Lumières eurent des succédanés axés sur l'idée de progrès tel le positivisme (A. Conte, H. Taine, ...), qui n'eurent cependant pas le même écho que les quasi-défunes Lumières.

Le souvenir de Talleyrand disparut donc. Il réapparut vers le milieu du XX^{ème} siècle avec S. Guitry, G. Lacourt-Gayet, J. Orioux, J.-C. Brisville (pour sa pièce de théâtre « Le souper ») et E. Molinaro (pour son film éponyme), E. de Waresquiel et de nombreux auteurs anglais (D. Lawday, D. Cooper, P.G. Dwyer,...). Mais certains historiens le poursuivent toujours de leur acrimonie, en pointant ses « trahisons » et son esprit de lucre, jusqu'à parfois lui imputer la défaite de Napoléon !

Conclusion

En réponse à la question énoncée en préambule de cet article, convenons d'abord que Talleyrand est bien reconnu pour être un adepte des Lumières, comme en atteste E. de Waresquiel, son principal biographe contemporain : « *Talleyrand est beaucoup plus qu'un fils des Lumières. Il personnifie absolument, par son éducation, sa pensée, son esprit et jusque dans son style, les Lumières, avant l'Empire, sous l'Empire et après l'Empire, jusqu'à sa mort en 1838* » La langue de Talleyrand est d'un classicisme éprouvé comme en témoigne cette citation à propos de Charlotte : « *Je lui raconte des choses qu'elle ne sait point et elle m'en dit que je ne sais plus et que j'aime* »

L'œuvre de Chateaubriand, elle, répond bien aux cri-

tères du romantisme : nostalgie, états d'âme, culte de la nature... Son grand biographe J.-C. Berchet est d'ailleurs clair à ce sujet : « *les Mémoires, une œuvre majeure du romantisme français* »

Le passage de l'écriture de Talleyrand à celle de Chateaubriand est-il anecdotique ou traduit-il une évolution profonde des mentalités ? Il est légitime de pencher pour cette seconde hypothèse pour plusieurs raisons. Ces deux personnages de premier plan ont marqué leur époque. François-René a opéré une rupture franche de genre dans l'écriture. Mme de Boigne évoque dans ses Mémoires « *les témérités de l'école (le romantisme Ndlr) qu'il a fondée qui n'ont pas le même charme pour les étrangers que pour nous.* » Les écarts dans le nombre de leurs « héritiers » respectifs font la différence. Le passage de Charles-Maurice à François-René marque donc bien la transition du siècle des Lumières (XVIII^{ème} siècle) à celui du romantisme (XIX^{ème} siècle). Mais ces deux écoles de pensée ne sont-elles pas toujours peu ou prou toujours présentes dans la vie politique ? Ne constituent-elles pas, encore aujourd'hui, deux pôles : raison/passion (simultanément aux pôles gauche/droite) de notre vie politique ? C'est ainsi qu'un homme politique se fait aujourd'hui le chantre du « bruit et de la fureur », alors que notre président de la République se réfère aux Lumières, par exemple le soir de son élection, le 7 mai 2017 : « *L'Europe et le monde attendent que nous défendions partout l'esprit des Lumières menacé dans tant d'endroits* »

* Charles-Maurice, pour sa part, n'appréciait décidément pas les Bourbons. Nous en avons maints témoignages, comme l'altercation qu'il eut avec le comte d'Artois et le duc de Berry, son fils, à Cambrai.

Actualité de la pensée de Talleyrand en matière de finances

par Gregory Sanson (*g.sanson@yahoo.fr*)



Prince des diplomates, Charles Maurice de Talleyrand a démontré à de multiples reprises au cours de sa vie publique et privée une grande science de la matière financière. Sa fréquentation d'experts sous l'ancien régime puis tout au long de son existence (Calonne, Panchaud, Sainte-Foy, Mirabeau notamment) et son passage à la tête de l'Agence Générale du clergé de 1780 à 1785 lui ont permis d'approfondir ses connaissances, tant en matière de gestion des affaires du clergé que de finances. Nombre d'interventions de Talleyrand à l'Assemblée auront trait aux questions financières¹ en particulier celle du 4 décembre 1789, publiée sous le titre « Opinion de M. l'évêque d'Autun sur les banques et sur le rétablissement de l'ordre dans les finances » à la même date², permettant de cerner ses convictions mais font également le lien avec certaines questions financières contemporaines.

On rappellera le contexte dans lequel s'inscrit cette intervention avant de s'intéresser aux principes développés par l'évêque d'Autun dans cette intervention.

L'état des finances publiques à la fin 1789 et le plan de Necker

La situation de grande difficulté des finances de la nation avait motivé la convocation même des Etats généraux en 1789. A l'automne de cette même année, le trésor présentait un arriéré – les « dettes criardes » – de 878 millions, un déficit de 300 millions. Necker avait successivement soumis deux emprunts qui s'avèrèrent non intégralement souscrits, et la contribution patriotique ne rassemblera que 30 millions sur les 150 attendus : l'Etat est aux abois, dans l'incapacité de faire face à ses engagements. Venue à plusieurs reprises au secours des finances publiques, la Caisse d'escompte, créée par Panchaud en 1776, originellement destinée à permettre la négociation des effets commerciaux, affichait elle une encaisse des plus

limitées. Necker, ministre des finances, propose alors, pour faire face à un besoin à court terme de 170 millions, de transformer la Caisse d'escompte en banque nationale afin de pourvoir aux besoins de l'Etat et présente, le 14 novembre 1789, un « Mémoire ayant pour objet la conversion de la Caisse d'escompte en une banque nationale » Afin de faire l'état des lieux de la situation de la Caisse d'escompte, l'Assemblée élit six commissaires dont fait partie Talleyrand. C'est à ce titre qu'il intervient devant l'Assemblée, à la suite de la présentation du rapport du Comité, le 4 décembre, et développe une critique définitive du projet.

Du rôle des banques dans l'économie et de la responsabilité de l'Etat

Les premiers développements viennent rappeler l'objet même d'une banque et son importance pour le financement de l'économie : « leur but est [...] de favoriser la circulation, les échanges, et de faire baisser l'intérêt de l'argent » et d'ajouter plus loin « [et] de fournir des

secours au commerce en réunissant des fonds [...] destinés à escompter des bons effets à un intérêt modéré »

Il combat la double idée qu'une banque, qui deviendrait nationale, puisse faire l'objet d'une garantie par l'Etat et que celle-ci puisse être mise à contribution pour financer celui-ci. Pour l'évêque d'Autun, une banque, de nature privée et répondant aux intérêts de ses propriétaires, ne saurait recevoir la garantie de l'Etat qui serait amené, de facto, à faire face en cas de difficulté de celle-ci. Plus loin, condamnant l'utilisation du crédit public à des fins de spéculation privée, sans contester

la poursuite légitime de profit dans l'administration d'une banque, il indique que « la protection que le gouvernement ou la Nation peuvent accorder à une banque de secours n'a pas pour objet principal que les intéressés dans cette banque fassent, dans toutes les circonstances



possibles, des gains considérables et jamais interrompus » les gains des actionnaires se limitant à « ce qu'il faut pour déterminer à soutenir la banque »

Ces commentaires renvoient aux discussions contemporaines sur le support des pouvoirs publics aux établissements en difficultés, à l'image de la chute



Jacques Necker Ecole Française Collection privée

de Lehman Brothers aux Etats-Unis à l'automne 2008, que les autorités américaines se refusèrent d'empêcher, prémice de la crise financière. Et Talleyrand de conclure « la Nation ne peut pas, ne doit donc pas se rendre caution pour la banque » Et d'évoquer enfin un naturel conflit d'intérêt dans le cas où la banque pourvoirait aux besoins d'un Etat, renvoyant ainsi aux enjeux d'indépendance des banques centrales, en assénant : « Il ne faut [pas] que la banque soit faite pour le compte de la Nation »

Risque systémique et encadrement de l'activité bancaire

La proposition d'établir des Caisses d'escompte dans différents villes, pour les rapprocher des besoins du commerce, est l'occasion pour Talleyrand de rappeler l'importance de la confiance –fiducia en latin - en matière financière. La complexité d'examen de la nature, de l'origine, donc de la solidité des différents papiers de banque, la crédibilité renforcée d'un émetteur unique en lieu et place d'une multiplicité, et l'inquiétude qui rejaillirait sur les autres Caisses de la défaillance de l'une d'entre elles, justifient l'opposition de l'évêque d'Autun. A l'idée de créer des succursales de la Caisse d'escompte, Talleyrand oppose la nécessité d'une dotation en capital proportionnée en tous lieux aux demandes de paiement. Discutant de la responsabilité des administrateurs en matière d'utilisation proportionnée des fonds, l'évêque d'Autun souligne en cas d'excès « les relations de la banque [...] lie les administrateurs à tous les banquiers de la capitale et à presque toutes les branches de la circulation, ils se répand une grande défiance » et recommande que « la prévoyance des Administrateurs doit se régler de manière à avoir [...] la moitié, les trois quarts, [...] la totalité des fonds

représentatifs des billets [...] qui sont payables à vue et à présentation »

D'une étonnante actualité, l'effet de contagion aux autres caisses renvoie à la notion, devenue familière depuis la crise financière, de « risque systémique » justifiant la réglementation bancaire actuelle, et la proportionnalité du capital aux engagements fait écho la mise en place de ratios prudentiels dits « Bâle III » en matière de liquidité. Et Talleyrand de rappeler avec justesse « la loi fondamentale d'une banque [...] est d'acquiescer ses engagements à l'époque fixée »

A circonstances exceptionnelles, gestion d'exception ?

Dérogeant aux principes de gouvernance stricts des banques, tout en condamnant les errements de la Banque d'escompte, dans un élan de pragmatisme, Talleyrand invite, dans les circonstances particulières qui furent celles de l'économie française de l'époque à « ne pas peser la conduite dans une balance ordinaire. Elle a fourni de l'argent que, sans doute, elle n'avait pas le droit de fournir ; mais elle a donné ce secours dans une crise qui a trompé toute prévoyance humaine » : Avec plusieurs siècles d'avances, Talleyrand justifie l'expansionnisme monétaire comme l'a fait Mario Draghi, président de la Banque Centrale Européenne, le 26 juillet 2012, en pleine crise financière toujours, avec son fameux « what ever it takes », destiné à rassurer les marchés sur le soutien inconditionnel et illimité de la Banque Centrale à l'économie européenne.

La mauvaise monnaie chasse la bonne

Le projet du ministre des finances Necker prévoyait la création de papier-monnaie non convertible en argent. Talleyrand s'y oppose avec vigueur : « l'effet inévitable de tout papier monnaie [...] est la prompt disparition des espèces. Ce numéraire fictif chasse le numéraire réel. [...] dès lors ce papier ne soutient plus l'égalité de l'argent. Il tombe sous le pair » Source de transfert de richesse qu'il qualifie « d'autant plus odieuse que légitime », dont l'anticipation perturbe l'économie et le commerce par la



Sir Thomas Gresham par Anthonis Mor commerce par la Rijksmuseum Amsterdam

surévaluation des billets à naître par les créanciers, Talleyrand invite donc à « *rejeter le papier-monnaie* ».

La convertibilité du papier monnaie renvoie à l'histoire financière, aux débats sur l'étalon-or, les accords de Bretton Woods de 1944 rattachant le dollar à l'or avant son abandon en 1971 et fait écho à la loi de Gresham, du nom de l'inventeur de la bourse de Londres (Thomas Gresham, 1519-1579) formulée un siècle et vingt ans après la disparition de Talleyrand, en 1858, avec la parution des *Elements of political economy* de Henry D. Macleod.

Restaurer la confiance et le crédit de la France en restaurant l'ordre dans les Finances

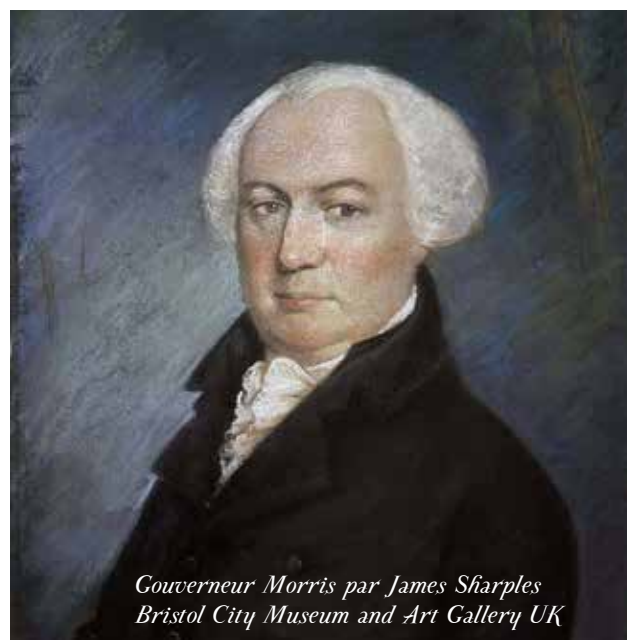
On a évoqué plus haut les désordres dans lesquels étaient les finances publiques à l'orée de la Révolution. L'intervention de Talleyrand est l'occasion de rappeler les principes simples d'une gestion rigoureuse dont découlent la confiance et le crédit : « *Il est passé ce temps où des complications d'idées fiscales, des combinaisons savantes, habilement artificielles présentaient des ressources passagères qui retardaient l'instant de la crise pour la rendre plus périlleuse [...] désormais c'est la simplicité qui tiendra lieu de génie. [...] Le désordre dans les Finances a produit les maux sous lesquels la France a été près de succomber. C'est de l'ordre qu'il faut attendre la réparation [...] et ce n'est que là que réside [...] ce crédit dont tout le monde parle tant et qu'il importera [...] de cultiver* » Et plus loin de préciser : « *Puissance et volonté, voilà les grandes bases de toute confiance [...], rien ne détruit la confiance comme des promesses exagérées* », convaincu que ces principes dussent être partagés par le plus grand nombre : un volontarisme teinté de réalisme et de transparence particulièrement inspirant ! Considérant que seul le manque d'argent puisse mettre à mal la constitution récemment élaborée, il souligne l'importance de rassurer sur la volonté de la Nation d'honorer ses engagements, sans discrimination entre les créanciers, et de procéder à un amortissement, afin que ce respect des engagements soit supportable : « *Les créanciers de l'Etat verront dans cette disposition l'assurance de leur paiement et les peuples le grand avantage de ne supporter qu'une charge modérée* ». Ainsi, poursuit-il « *il s'écoulera fort peu de temps avant que le crédit de la France reprenne le rang qu'il doit occuper dans la confiance des Nations [...] Puisque la position de vos finances vous force à être débiteur des autres nations, rendez-vous les meilleurs débiteurs possibles* ».

Il n'y a guère de différence entre le souci de Talleyrand de restaurer le crédit de la France afin de garantir son financement, et la préoccupation actuelle des Etats de

rassurer les créanciers internationaux sur la solidité des finances publiques, mises à mal par la succession de crises, financières, économiques et sanitaires.

Devenir de l' « Opinion de l'évêque d'Autun »

Si la réputation de spéculateur de l'auteur amenait certains observateurs à discréditer les remarques et propositions de Talleyrand, on ne peut être qu'interpellé par sa clairvoyance et sa maîtrise du sujet. Pourtant, celles-ci ne furent point partagées par ses collègues de l'Assemblée. Aux neuf articles proposés par l'évêque, l'Assemblée préféra surseoir, nommant un comité de dix commissaires ayant pour mission d'examiner les plans relatifs à la création d'une banque nationale et à la Caisse d'Escompte. Le 17 décembre 1789, celui-ci rendit son rapport visant d'une part à fixer les modalités de remboursement de la Caisse d'escompte et le remboursement par celle-ci des 155 millions avancés par elle à l'Etat grâce à l'émission de 170 millions d'assignats gagés sur les biens nationaux. L'Assemblée adoptera, le 19 décembre, les décrets permettant la mise en œuvre, sans l'approbation et avec un grand mécontentement, témoigne Gouverneur Morris, de Talleyrand. Les difficultés ultérieures, et les expédients utilisés, malgré de nouvelles interventions de Talleyrand, montreront l'insuffisance et le caractère inapproprié des dispositions prises fin 1789 par l'Assemblée.



Sources :

- Georges Lacour-Gayet – Talleyrand 1754-1838 – Payot, 1928-1932
- Michel Poniatowski – Talleyrand, les années occultées – Perrin, 1995
- Emmanuel de Waresquiel – Talleyrand – Fayard, 2003

Talleyrand en Australie en 1802, 1807, 1812 ... ?



par Philippe Selz (selz8375@gmail.com)

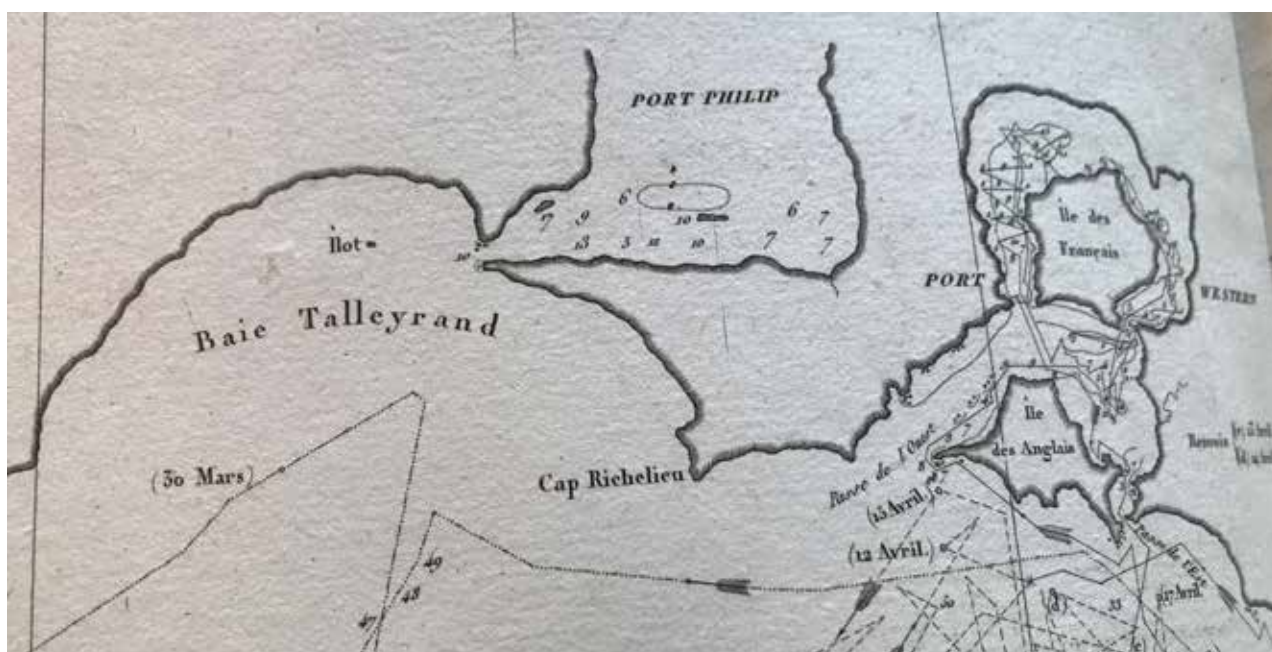
Emmanuel de Waresquiel a écrit que « les livres ont parfois des destins géographiques étranges », phrase qui figure dans le Courrier du Prince n° 6 de mars 2014, au Rectificatif de la page 4. Eh bien les noms aussi peuvent avoir des destins géographiques étranges ; à preuve le nom de Talleyrand sur des cartes géographiques de l'Australie publiées en France au tout début du 19^{ème} siècle. Cela se voit sur un très grand Atlas, consulté à la Bibliothèque de notre Sénat, dont le titre complet est : « Voyage de découvertes aux Terres Australes exécuté par ordre de S.M. l'Empereur et Roi sur les corvettes le Géographe, le Naturaliste et la goélette le Casuarina pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, publié par décret impérial sous le ministère de son excellence le vice-amiral comte Decrès, (suivent ses diverses décorations) ayant le ministère de la marine et des colonies. Partie navigation et géographie. Atlas par Louis Freycinet. Paris 1812 »

Parmi les 32 cartes de cet atlas, sur la n° 11, intitulée « Carte d'une partie de la Terre Napoléon », on distingue une « Baie Talleyrand » avec, en pointillé, la route de la corvette Le Géographe (photo 1, ci-dessous). Cette « Baie Talleyrand » jouxte un étroit passage donnant accès à une autre baie, appelée « Port Phillip », dont le fond n'est pas tracé, n'ayant pas été observé par la cor-

vette. C'est au fond de cette baie, appelée aujourd'hui « Port Phillip Bay », que sera construite peu à peu, à partir de 1835, la grande métropole de Melbourne. On note aussi, sur cette carte, deux grandes îles : « Île des Français » et « Île des Anglais », aujourd'hui « French Island » et « Phillip Island »

Dans ce « Voyage de Découvertes aux Terres Australes », le naturaliste François Péron note « Le 30 mars (1802), à la pointe du jour, nous portâmes sur la terre, que nous atteignîmes bientôt. Un grand cap, qui fut appelé Cap Richelieu, se projette en avant, et forme l'entrée d'une baie profonde, que nous nommâmes Baie Talleyrand. Sur la côte orientale de cette baie, et presque vers son fond, se trouve un port, dont on distinguait assez bien les contours du haut des mâts ; nous le désignâmes sous le nom de Port du Début ; mais ayant appris dans la suite qu'il avait été reconnu en détail par le brick anglais The Lady Nelson, et qu'il avait été nommé Port Phillip nous lui conserverons avec d'autant plus de plaisir ce dernier nom, qu'il rappelle celui du fondateur d'une colonie (Note 1) dans laquelle nous avons trouvé des secours si généreux et si puissants. »

Et la carte n° 18, indique « 1^{er} 4 mai 1802 corvette le Géographe Île Talleyrand », parmi le groupe des « Îles Saint François » (photo p 13) aujourd'hui appelées



© Bibliothèque du Sénat

par Charles-Alexandre Lesueur et Nicolas-Martin Petit, deux jeunes artistes embarqués comme « aides-canoniers », et qui remplacèrent, dès la première escale à l'île Maurice, les trois artistes officiels qui s'étaient fait porter malades.

Le Naturaliste, rentré au Havre le 7 avril 1803, et le Géographe à Lorient le 25 mars 1804, avaient ramené quantité d'exemples nouveaux de faune et de flore.

Au total, devenu une gloire en Australie, Nicolas Baudin, né à Saint-Martin-de-Ré le 17 février 1754 (soit 15 jours après Talleyrand !), reste inconnu en France.

Mais un journaliste et écrivain australien, Ernest Scott, a écrit une jolie page sur notre sujet dans son livre « Terre Napoléon A History of French Explorations and Projects » publié en 1910. La voici :

« The French cartography of the portions of the coast eastward... was so badly done, in fact, that many of the features indicated on the charts are mere geographical Mrs Harrises - - there « ain't no sich » places. The coast was not surveyed at all, but was sketched roughly, inaccurately, and out of scale, so that even the sandy stretch now known as the Coorong, (note 4) which is about as featureless as a railway embankment, was fitted with names and drawn with corrugations as though it were as jagged as a gigantic saw. Our respect for such names as Montesquieu, and Descartes causes us to regret that they should have been wasted on a cape and a bay that geography knows not ; and our abiding interest in the sinister genius of Talleyrand fosters the wish that his patronimic had been reserved for some other feature than the curve of the coast which holds « the Rip » of Port Phillip (note 5), though in one sense he who was so wont to « fish in troubled waters » is not inaptly associated with that boil of sea. »

Traduction : « La cartographie française des portions de la côte sud-est... a été si mal faite, en réalité, que beaucoup de caractéristiques mentionnées sur les cartes sont des non-sens géographiques. La côte n'a pas été l'objet d'un vrai levé, mais a été grossièrement dessinée, incorrectement d'ailleurs, et hors échelle, de sorte que l'étendue sablonneuse connue aujourd'hui sous le nom de Coorong (note 4), aussi dépourvue de particularités qu'un talus de chemin de fer, s'est vue attribuer des noms et dessiner des ondulations comme si elle était une gigantesque scie. Le respect que l'on porte à des noms tels que Montesquieu et Descartes nous invite à regretter qu'ils aient été gaspillés sur un cap et une baie inconnus de toute géographie ; et notre intérêt marqué pour le sinistre génie de Talleyrand nourrit le souhait que son patronyme fût réservé pour une particularité autre que la simple courbure

de la côte qui tient « le splash » de Port Phillip, (note 5) quoique, en un sens, cet homme si habitué à « pêcher en eaux troubles », n'est pas mal associé à ce bouillonnement de la mer ». Ce texte est plaisant, mais on notera que la « *Descartes Bay* » et le « *Montesquieu Cape* » existent toujours sur les cartes de l'État de Victoria dont la capitale est Melbourne !

Le lecteur se souviendra d'avoir lu, au début de cet article, le titre complet de l'atlas de 1812. Or sur l'exemplaire consulté à la Bibliothèque du Sénat existe une intéressante curiosité. On voit clairement qu'une plume anonyme, sans doute ancienne, a tracé, en cursive, une petite appoggiature à l'encre de Chine qui, sans en avoir l'air, modifie nettement la portée du titre de l'ouvrage : « Voyage de découvertes aux Terres Aus-

(par Baudin)

trales exécuté par ordre de S.M. l'Empereur et Roi pendant les années 1800... et publié par décret impérial. Atlas par Louis Freycinet... » Cet ajout n'est pas faux, mais il reflète bien la rivalité permanente qui a existé entre Nicolas Baudin commandant de l'expédition, et nombre de ses passagers, pas seulement Freycinet. Rivalité qui va de pair avec la rivalité franco-anglaise, et qui a nui à la réputation de Baudin après le retour de l'expédition.

Pour conclure, une double interrogation : Talleyrand, comme ministre des relations extérieures, et même après, n'a pu ignorer l'organisation de la mission Baudin. Qu'en a-t-il pensé ? Et quid de son opinion en voyant son nom, et celui de tous les autres, sur les premières cartes de Baudin, Freycinet... ? Pierre Combazuzier n'a aucun souvenir d'avoir vu cela mentionné dans l'immense collection des écrits de Talleyrand qu'il a rassemblée. On aimerait le savoir afin - selon le vœu du Prince - de pouvoir continuer à discuter sur *ce qu'il a été, ce qu'il a pensé et ce qu'il a voulu...* Restent peut-être les archives Poniatowski ?

Notes :

1 Cette colonie est Port Jackson, aujourd'hui Sydney, sur la côte sud-est de l'Australie. Baudin y fut bien accueilli par le gouverneur King. Mais il semble que certains propos furent interprétés, à tort, comme indiquant une possible intention française d'envoyer des habitants ; ce qui engagea l'Angleterre à peupler le Sud-Est et la Tasmanie plus tôt que prévu.

2 Parmi ces 21 noms de femmes, on voit une Baie Dacier (la traductrice d'Homère), un Cap Jeanne d'Arc, un Cap Graffigny (l'auteure des Lettres Péruviennes), une Pointe Scudéry (de la Carte du Tendre), un Cap Lafayette (dans le contexte, l'auteure de la Princesse de Clèves, pas l'enfant de chœur de Talleyrand à la messe du 14 juillet 1790 au Champ de Mars), un Cap Jeanne Hachette, un Cap Sévigné... Figure aussi une Pointe Dorothée. Connaissant Talleyrand, on se prête à rêver... mais, vu la date (janvier 1803), il ne s'agit sûrement pas de la duchesse Anna Dorothea de Courlande et encore moins de sa fille cadette Dorothée de Dino.

3 La rencontre - par hasard mais amicale - entre Baudin sur le Géographe et le capitaine anglais Matthew Flinders sur l'Investigator, le

8 avril 1802, fit que le nom de « Baie de la Rencontre » fut donné à la côte de cet endroit, qui s'appelle aujourd'hui « Encounter Bay », au sud d'Adélaïde. En témoigne l'émission conjointe franco-australienne de quatre timbres-poste, en 2002, pour son bi-centenaire (photo 6, ci-dessous).

4 Le « Coorong » (qui signifie « Long cou » en langue locale) est le nom de la côte sablonneuse légèrement incurvée, allant, sur 145 kilomètres, à l'Est de « Encounter bay », jusqu'à une « Lacedpede Bay » dont le nom français est resté.

5 Ce « Rip », traduit par le bruit de l'eau « splash », est un étroit goulet, très dangereux pour la navigation et les nageurs téméraires : large de 3,5 kilomètres dont un seul vraiment navigable, tant les hauts-fonds sont nombreux, avec fort courant et grandes marées.

Sources et remerciements :

- L'existence d'une Baie Talleyrand en Australie, sur une carte appartenant à la Bibliothèque du Sénat, fut révélée par Roland Martinet, ancien président de l'association Les Amis de Talleyrand, qui l'avait vue lors de la visite du Sénat, il y a une dizaine d'années, par un groupe de l'association.

- David Kent, ancien attaché commercial de l'ambassade d'Australie à Paris, nous a mis en relation avec Mme Susan Hunt, Directrice de la Fondation de la State Library of New-South-Wales de Sydney, et avec Mme Margaret Sankey, professeure à l'Université de Sydney. Elles m'ont fait découvrir, l'une, un bel exemplaire de l'Atlas de Freycinet de 1812 sur le site <https://nla.gov.au/nla.obj-230974837/view>, et l'autre, « The Baudin Legacy Project » sur le site <https://baudin.sydney.edu.au>. qui raconte tout, avec de belles illustrations de Lesueur et Petit, sur l'expédition Baudin. Et nombre de leurs commentaires et explications ont été repris.

- Vint ensuite la lecture du bel ouvrage « Almost a French Australia French-British Rivalry in the Southern Oceans » par Noelene

Bloomfield, Canberra MMXVII, published by Halstead Press, 190 pages, reçu de M. et Mme John et Choo Dickson de Sydney. De Bougainville (1766-1769) à Dumont d'Urville (1837-1840), l'ouvrage passe en revue une douzaine d'expéditions françaises, où les rivalités franco-anglaises pointent plus qu'en filigrane et où - comme avec le Brésil de la France Antarctique au 16e siècle - le lecteur se dit que des occasions auraient mérité d'être plus et mieux suivies.

- Le Directeur de la Bibliothèque et des Archives du Sénat, M. Jean-Marc Ticchi, et les responsables cartographiques, qui ont permis et facilité la consultation et la prise de photographies du très grand Atlas de 1812, dont les illustrations de Lesueur et Petit sont admirables.

- Mme Sophie Muffat, historienne de la Marine, qui prépare une biographie de Nicolas Baudin, a enfin précisé certains points et permis d'éviter des erreurs qui allaient être commises dans cet article.

Dernière information reçue, en cours de vérification, sortie du livre *The early Charting of the Victoria's Coastline*, de Gregory Eccleston, 2012. Les noms de Baie Talleyrand et de Cap Richelieu désigneraient le général Gabriel Marie de Talleyrand (1726-1795) - donc l'oncle de Charles Maurice - et le duc Armand Sophie de Richelieu (1766-1822) - et non le cardinal -. Baudin étant passé au large du Port Phillip, mais sans en voir l'embouchure, c'est Louis de Freycinet et le naturaliste François Péron qui auraient ajouté les noms de la baie et du cap (avec leurs titres) ainsi qu'une foule d'autres noms français sur cette côte. Ce qui est curieux, c'est que dans la mémoire australienne, comme la française, c'est évidemment le nom de Charles Maurice et celui du principal ministre de Louis XIII qui sont dans tous les esprits. Voir le texte ci-dessus d'Ernest Scott, sur Talleyrand... (à suivre).



Nicolas Baudin par André-Joseph Mécou d'après Joseph Jauffret
Source Gallica



Louis Claude de Saulces de Freycinet vers 1804
portrait gravé par Sebastian Leroy
Source Bibliothèque d'État de la Nouvelle-Galles du Sud



Les quatre timbres-poste, émis en 2002, à l'occasion du bi-centenaire de la découverte de la baie de la Rencontre

Les minutes du procès George F. Grand vs Philip Francis conservées au Victoria Memorial Hall de Calcutta.

par Philippe Maillard (pjm.maillard@orange.fr)



Dans le précédent numéro du Courrier du Prince, notre article Les origines et la jeunesse de la princesse de Talleyrand évoque le procès George F. Grand vs Philip Francis en 1779 à Calcutta. Au moment de sa rédaction, nous ne disposions que des extraits des minutes du procès publiées par le chirurgien anglais Henry Elmsley Busted (1833-1912), Companion of the Indian Empire, dans son remarquable ouvrage Echoes from Old Calcutta (quatre éditions de 1882 à 1908) qui consacre une bonne centaine de pages à Madame Grand. Cela nous indiquait qu'à la fin du XIXe siècle, les minutes du procès étaient encore conservées dans les archives de The Old Supreme Court of Calcutta. Mais, existent-elles encore au XXIe siècle et si oui, quel organisme en est détenteur ?

Un congrès de l'Institute for Arts & Humanities de l'Université de Caroline du Sud, Chapel Hill, les 17-19 mai 2007 sur le thème « Gender, War and Politics / The Wars of Revolution and Liberation, Transatlantic Comparisons, 1775-1820 » comprenait une conférence de Linda Colley, professeur à l'Université de Princeton, « Grand versus Francis : Gender, Imperial Warfare, and a Wider Transatlantic World » Les actes de ce congrès furent publiés en 2010 par Palgrove Macmillan, mais sans le texte de Linda Colley qui figurera dans le n° 209, Novembre 2010, de la revue Past & Present (Oxford University Press) pp. 117-148, sous le titre « Gendering the Globe : The political and Imperial Thought of Philip Francis » En p. 118, Linda Colley indique avoir consulté les minutes du procès conservées au Victoria Memorial Hall de Calcutta

sous la cote R3189 ; elles existaient donc encore et je tentais, sans succès jusqu'en 2012 de m'en procurer une copie exhaustive.

Travaillant sur une biographie de la princesse de Talleyrand, je souhaitais vivement avoir accès aux dites minutes et cela se fit de la meilleure manière possible : notre ancien ambassadeur membre de l'association des Amis de Talleyrand, Philippe Selz, ayant contacté Emmanuel Lenain, ambassadeur de France en Inde, celui-ci transmis ma demande à Emmanuel Lebrun-Damiens, directeur de l'Institut Français d'Inde qui connaissait naturellement Nicolas Facino, directeur de l'Alliance française à Calcutta, lui-même en relation amicale avec le Dr. Jayanta Sengupta, Secretary and Curator du Victoria Memorial Hall of Kolkata. Dès la semaine suivante, je recevais, gracieusement, les fichiers de la numérisation des quatre-vingt-huit pages constituant la totalité des minutes du procès.

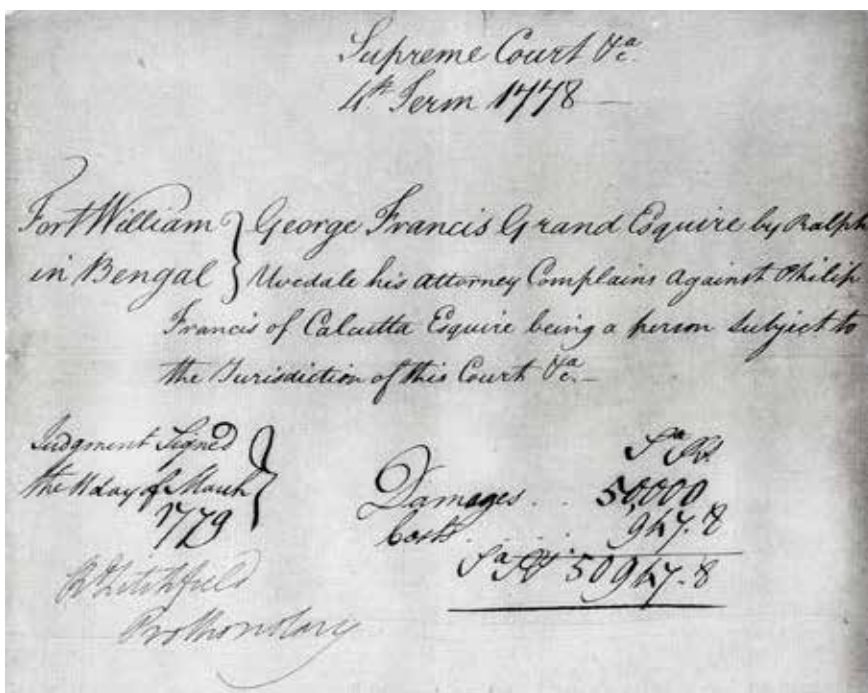


Photo 1. By kind permission of the Trustees of Victoria Memorial Hall, Kolkata, India. VMH's copyright

Les minutes du procès contiennent en effet :

- La présentation du procès,
- Le titre (voir photo 1),
- Le dépôt de plainte par George F. Grand le 24 décembre 1778,
- Le mandat d'amener de Philip Francis le 24 décembre 1778 avec exécution le 7 janvier 1779,
- La désignation de Samuel Tolfrey avocat de Philip Francis le 2 janvier 1779,
- Le changement d'avocat de George F. Grand,
- La désignation des avocats le 12 janvier 1779,
- Les deux rapports de police des 20/21 janvier 1779,
- Le rapport de George F. Grand sur George Shee les 20/21 janvier 1779,
- L'interrogatoire des dix témoins les 8 et 15 février 1779,
- Le certificat de taxation des coûts du plaignant les 10/11 mars 1779,
- L'acceptation du jugement par George F. Grand le 12 mars 1779,
- La liste des pièces du procès (voir photo 2),
- Diverses chemises.

Ces minutes nous ont permis de connaître de nombreux détails complémentaires, notamment concernant :

- Le mariage protestant des époux Grand à 40 km au Nord de Calcutta, à Hooghly, par le révérend William Johnson de Calcutta, dans la maison d'un ami de l'époux, le policier Thomas Motte,
- Le déroulé précis et la description des lieux de l'escapade de Philip Francis dans la nuit du 9 au 10 décembre 1778 à Calcutta : la maison des Grand, dite « la maison rouge » donnait à l'Est sur Old Court House Street (elle-même orientée Nord-Sud), au Nord sur une ruelle, à l'Ouest sur la propriété de Gerard G. Ducarel et au Sud sur celle de Mr. Keble ; elle comprenait deux entrées, l'une au Nord et l'autre à l'Est, et deux niveaux : au rez-de-chaussée les pièces de réception et la chambre de Monsieur ; à l'étage, la chambre de Madame et ses dépendances. Le personnel était logé dans diverses petites maisons essaimées sur la propriété. Ainsi, Philip Francis avait escaladé le mur d'enceinte grâce à une échelle de bambou et était parvenu à la chambre de Catherine par l'escalier.
- La chronologie détaillée des procédures ayant précédé le procès et du procès lui-même avec notamment l'interrogatoire complet des dix témoins dont cinq serviteurs du couple Grand et cinq Anglais, en l'absence des trois protagonistes : le mari,

la femme et l'amant supposé.

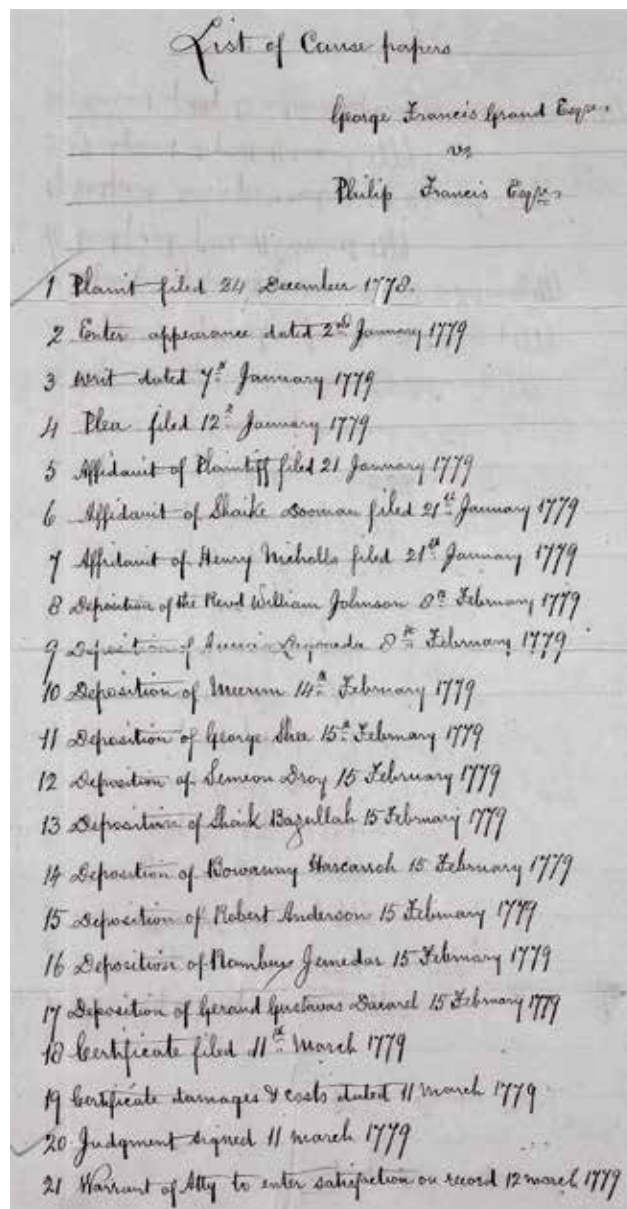


Photo 2. By kind permission of the Trustees of Victoria Memorial Hall, Kolkata, India. VMH's copyright

Afin de donner au lecteur une idée des différences entre les minutes originales et les extraits qu'en a donnés le Dr. Busted, nous publions infra, en photo et en transcription, un extrait de l'interrogatoire de la servante de Catherine, Anna Lagoorda, en indiquant en rouge les extraits publiés dans *Echoes from Old Calcutta* ; on verra ainsi que le Dr. Busted n'a pas publié la totalité de ces minutes, mais seulement certains passages. La lecture complète des minutes ainsi reçues donne beaucoup plus d'informations sur cet épisode.

Q. Describe how the hall & the rooms are situated.
A. The doors of 2 of the rooms opened into the hall
Q. For what purpose were these rooms used
A. The middle room was the bedchamber, on each side there was a room
Q. For what use was that room where you went to eat the bettele
A. I lived in the room into which I went to eat my beetle
Q. To what use was the 3d room applied on the other side of the bedchamber
A. It was Mrs Grand's dressing room
Q. When you went down stairs for the candle which way did you go
A. I went down stair case my own room - There is a stair case on the room where I was cutting the bettlenut. I went down that stair case
Q. Was that way used by yourself only or was it ardmarly used or was there any other passage.
A. There is no other stair case besides that I spoke of
Q. Does that stair case come into the room where you was utting bettlenut ?
A. There was no stair case there was a veranda & outside that was the stair case -
Q. How many doors were there into the room where you left Mrs Grand when you went for the candle
A. There were two doors.
Q. How many of those are usually opened to go in & out of
A. Both doors.
Q. Where do those doors lead to ?
A. One opens towards the stair case, the other into Mrs Grand's room
Q. In the bedchamber is there any other furniture that she had such as couches & ca -
A. In the dressing room there was a cot & likewise a couch
Q. How many doors are there that open into the veranda
A. There was no other passage -
Q. When you returned with the candle at which door did you endeavour to go in at
A. The door of the room where I had been -
Q. Was there any other door in which you could get into carry the candle
A. Yes I could go here the hall door but that was locked
Q. How many rooms are there on the floor
A. Three rooms
Q. What rooms are they -
A. One room was a bedchamber, the other a dressing room & the other room I lived in - There was a hall besides & a small veranda on each side
Q. What furniture was there in the bedchamber
A. There was nothing else but Mrs Grand's cot
Q. Nothing to set down on
A. There were chairs there.
Q. About what space of time was it after you went down stairs that you returned with the candle
A. I told you Mr Grand went out of the house a little after 9 - She desired me a candle after [to go] and ask for a candle I returned with the candle immediately -
Nota : Bettele et Bettlenut = noix de bétel ou noix d'arec

2. Describe how the hall & the rooms are situated.
A. The doors of 2 of the rooms opened into the hall
Q. For what purpose were these rooms used
A. The middle room was the bedchamber, on each side there was a room
Q. For what use was that room where you went to eat the bettele
A. I lived in the room into which I went to eat my beetle
Q. To what use was the 3d room applied on the other side of the bedchamber
A. It was Mrs Grand's dressing room
Q. When you went down stairs for the candle which way did you go
A. I went down stair case my own room - There is a stair case on the room where I was cutting the bettlenut. I went down that stair case
Q. Was that way used by yourself only, or was it ardmarly used or was there any other passage.
A. There is no other stair case besides that I spoke of
Q. Does that stair case come into the room where you was cutting bettlenut?
A. There was no stair case there was a veranda & outside that was the stair case -
Q. How many doors were there into the room where you left Mrs Grand when you went for the candle
A. There were 2 doors.
Q. How many of those are usually opened to go in & out of
A. Both Doors
Q. Where do those doors lead to?
A. One opens towards the stair case, the other into Mrs Grand's room
Q. In the bedchamber is there any other furniture than the bed such as couches & ca -
A. In the dressing room there was a cot & likewise a couch
Q. How many doors are there that open into the veranda
A. There was no other passage -
Q. When you returned with the candle at which door did you endeavour to go in at
A. The door of the room where I had been -
Q. Was there any other door in which you could get into carry the candle
A. Yes I could go here the hall door but that was locked
Q. How many rooms are there on the floor
A. Three rooms
Q. What rooms are they
A. One room was a bedchamber, the other a dressing room & the other room I lived in - There was a hall besides & a small veranda on each side
Q. What furniture was there in the bedchamber
A. There was nothing else but Mrs Grand's cot
Q. Nothing to set down on
A. There were chairs there.
Q. About what space of time was it after you went down stairs that you returned with the candle
A. I told you Mr Grand went out of the house a little after 9 - She desired me a candle after [to go] and ask for a candle I returned with the candle immediately -

Photo 3. By kind permission of the Trustees of Victoria Memorial Hall, Kolkata, India. VMH's copyright

Il reste le deuxième procès, secondaire il est vrai, de George F. Grand vs George Shee dont nous n'avons pas pour l'instant copie des minutes. En effet le Dr. Busted relate qu'après avoir réussi à faire condamner le principal fautif, Grand souhaita s'attaquer au complice de Philip Francis, George Shee, qu'il assigna devant la Cour Suprême de Calcutta et que cette dernière ne condamnera le coupable le 24 juin 1779 qu'à une roupie de dommages et intérêts et une roupie pour les frais du procès. Philip Francis se rassurera en concluant à propos de George F. Grand : « À la fin ce scélérat est écrasé. » (En français dans son journal intime).



L'ancien tribunal, Calcutta, 1786

Que les personnes citées ci-avant qui m'ont permis d'accéder à ces archives en soient chaleureusement remerciées et particulièrement le Dr. Jayanta Sengupta, Secretary and Curator du Victoria Memorial Hall of Kolkata.

Talleyrand et ses contemporains : un colloque passionnant

Par Jean Meyer (jeanjc.meyer@orange.fr)



Les deux premiers colloques (Talleyrand, Prince de la médiation - Paris, Hôtel de Clermont - 2010 et Talleyrand l'indispensable - Paris, Hôtel Talleyrand - 2015) ont permis de mettre en valeur l'action et l'influence de Talleyrand au cœur des événements marquants de sa longue vie.

Comment, pour autant, Talleyrand était-il perçu par ceux qui, comme lui, ont vécu cette période si riche et si complexe de l'Histoire de France ? Quelles étaient les relations entre certains personnages de cette époque et cet homme hors du commun ? Qu'ont-ils à nous apprendre sur sa personnalité, son œuvre, sa vision de la France et de l'Europe ?

Ces interrogations ont conduit l'association *Les Amis de Talleyrand* à réunir à Paris, les 23 et 24 juin 2022, des historiens, spécialistes et experts, dans le cadre

d'un 3ème colloque, en un lieu historique prestigieux, l'Hôtel de Galliffet, aujourd'hui siège de l'Institut Culturel Italien de Paris.

Ceux qui ont approché Talleyrand, eux-mêmes personnages illustres, ont été nombreux à le courtiser ou à le détester, les deux souvent, et les organisateurs de ces journées ont fait le choix de retenir une douzaine de personnages avec lesquels Talleyrand a tissé des liens étroits.

L'après-midi du 23 juin a été consacré à la période englobant la jeunesse de Talleyrand et la Révolution. Quatre conférenciers se sont succédés à la tribune pour traiter respectivement des relations de Talleyrand avec la princesse de Vaudémont et la comtesse de Brionne, Mirabeau, Madame de Staël et Sieyès.

Le premier intervenant, Benoit Florin, a intitulé sa

conférence « Entre belle-mère et belle-fille, l'éducation amoureuse de Talleyrand » Peu connues du grand public, la comtesse de Brionne et sa belle-fille, la princesse de Vaudémont, prénommées toutes deux Louise, ont eu une grande influence sur Talleyrand et ce, bien avant les deux Dorothee que sont la duchesse de Courlande et sa fille, la duchesse de Dino.

Au cours de sa conférence « Talleyrand et Mirabeau : compatibilité entre l'impassibilité et la fureur », Roland Martinet a montré et fait quelques parallèles dans les vies privées et les points de convergence politique de ces deux personnages de caractère et de style bien différents.

Entre amour, talent de la conversation, trahison personnelle, différend politique, ressentiment profond et au final, apaisement, ce couple improbable, aux tempéraments opposés, se rejoignait sur le fond des idées. Laurent Theis a ainsi évoqué « L'une et l'autre : Germaine de Staël et Charles-Maurice de Talleyrand »

Pour clore cette première session, Georges Lefaivre a détaillé dans l'exposé de son thème, « Ouverture et clôture de la Révolution par deux hommes d'Eglise, Talleyrand et Sieyès », combien les rôles de Talleyrand et Sieyès furent capital depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la Révolution. Leur commune formation religieuse leur aura permis d'accomplir leurs parcours, tous deux autodidactes de la politique, de la diplomatie et de la finance, et les a préparés à être parmi les principaux acteurs de ce tournant de l'histoire.

Au 2ème jour du colloque, les conférenciers intervenant au cours de la matinée ont abordé la période du Consulat et de l'Empire, avec Cambacérès, Metternich, Anne Charlotte Dorothee de Courlande et Napoléon. Les trajectoires, tantôt croisées tantôt parallèles, de Talleyrand et Cambacérès, nés à quelques jours d'intervalle sous le règne de Louis XV, reflètent les énergies qui ont irradié la société française en cours de mutations profondes. « Cambacérès et Talleyrand : le droit et le passe-droit », ont été au cœur du sujet développé par Laurence Chatel de Brancion.

Dans sa communication centrée sur « Talleyrand et Metternich », Charles Zorgbibe a présenté ces deux personnages comme « deux jumeaux en diplomatie » mais s'est posé une question : Metternich était-il un second Talleyrand ou un anti-Talleyrand ?

Puis Joachim von Below-Dünnow a retracé la vie fascinante de la dernière duchesse de Courlande, Anne Charlotte Dorothee, entre la fin de la Courlande comme fief de la Pologne, le congrès de Vienne et sa mort en 1821 en Saxe. Fortement adorée par Talley-

rand, elle était une de ses meilleures amies intimes.

La conférence de Thierry Lentz « Napoléon et Talleyrand dans les écrits de Sainte-Hélène » a porté sur le jugement et les accusations de Napoléon envers Talleyrand dans ses conversations de Sainte-Hélène avec les grands mémorialistes de la captivité.

La Restauration et la Monarchie de Juillet ont fait l'objet de la 3ème session, avec l'évocation de Louis XVIII, Louis-Philippe, Madame Adélaïde et les premiers historiens de la Révolution et de l'Empire.

Emmanuel de Waresquiel a titré sa conférence « Talleyrand et Louis XVIII ou la conspiration de la mémoire » La guerre d'esprit et de mots qu'ils se sont menée à fleuret moucheté ne doit pas faire oublier leurs profondes convergences de vue sur le type de régime qui convient à la France comme sur les rapports de cette dernière avec l'Europe et le monde. A leur façon particulière, l'un et l'autre ont puissamment contribué à créer un régime de monarchie constitutionnelle qui en 1814 fonde les libertés françaises.

La communication de Munro Price « Talleyrand, Louis-Philippe et Madame Adélaïde : un partenariat politique » a analysé la dernière étape de la carrière de Talleyrand, son ambassade à Londres entre 1830 et 1834. Elle l'a fait à travers deux grands thèmes de sa vie et de son action : ses liens avec la famille d'Orléans et ses relations avec l'Angleterre au cours d'un demi-siècle.

Le colloque s'est terminé par la conférence de Charles-Eloi Vial et les liens entre « Talleyrand et les premiers historiens de la Révolution et de l'Empire ». Ceux entre Talleyrand et Thiers sont bien connus. Cependant, Thiers n'a pas été le seul historien à fréquenter Talleyrand. De nombreux indices, dans les sources imprimées et les archives, permettent de retrouver la trace de certaines de ses fréquentations, des échanges et des conversations nourries avec des auteurs comme Capefigue, Bignon ou Barante. Talleyrand fut, jusqu'à sa mort, considéré comme une source orale de premier plan, incontournable pour les premiers historiens de la période 1789-1815.

La qualité des interventions des orateurs, leur expertise, l'intérêt qu'ils ont suscité auprès des participants, ont permis la très belle réussite de ce colloque passionnant. Cet événement de haut niveau a marqué la vie de l'association en rassemblant 85 participants et en contribuant à sa notoriété. L'édition des actes est disponible auprès de l'association.

Ces villes ont une rue « Talleyrand »



par Jean-Marie Bader

Le nom de Talleyrand est connu partout en France, mais aussi ailleurs, en Francophonie et au-delà. On le trouve ainsi, liste non forcément exhaustive, à Autun, Avignon, Béziers, Carnac, Chalais, Châteauroux, Douzillac, La Rochelle, Luçay le Mâle, Maffliers, Neuvic, Nouans les Fontaines, Noyal-Châtillon sur Seiche, Paris, Périgueux, Reims, Sains-du-Nord, Saint Astier, Saint Florentin (!), Saint Gervais d'Auvergne, Salies de Béarn, Valençay (évidemment), Verneuil sur Seine, Villeneuve d'Ascq, mais aussi à Brossard (Québec), Tunis, et dans le Queensland, en Australie !

Autun, en Saône et Loire, compte 13 000 Autunoises et Autunois. Elle mérite un détour pour son patrimoine romain et médiéval, sa cathédrale et son environnement naturel (Morvan). Elle a dédié une rue au Prince dont le bref séjour à l'évêché a marqué les esprits.

Avignon, dans le Vaucluse, compte 91 000 Avignonnaises et Avignonnais. Elle mérite un détour pour son Palais des papes, ses remparts et son festival des arts du spectacle. Elle a dédié une rue à Élie de Talleyrand, ami de Pétrarque et protecteur des lettres à la cour d'Avignon au XIV^e siècle.

Béziers, dans l'Hérault, compte 78 000 Biterroises et Biterrois, fiers de leur patrimoine antique (arènes) et médiéval et de leur cathédrale. Elle a dédié une rue à Charles Maurice de Talleyrand de Périgord dans un quartier de construction récente.

Carnac, dans le Morbihan, compte 4 500 Carnacoises et Carnacois. Ses alignements mégalithiques et sa côte sont connus de tous. Elle a créé une avenue de Talleyrand dans un quartier de construction récente.

Chalais, en Charente, compte 1800 Chalaisiennes et Chalaisiens. Son château, appartenant à un Ami de Talleyrand, ses églises romanes et son environnement nous ont incités à y tenir une Assemblée Générale il y a peu. La rampe Talleyrand est dédiée à l'ensemble de la dynastie, en reconnaissance de ses bienfaits.

Châteauroux, dans l'Indre, compte 43 000 Castelroussines et Castelroussins. Son Château Raoul, son musée Bertrand et son musée des arts et traditions populaires du Berry sont facilement accessibles depuis Valençay. L'allée Talleyrand a été ainsi nommée en raison de l'action du Prince dans la région.

Douzillac, en Dordogne, compte 800 Douzilla-

coises et Douzillacois. Son château Renaissance a appartenu à François Mauriac. S'agissant d'une commune limitrophe de Grignols, la rue Talleyrand-Périgord est dédiée à l'ensemble de la Maison.

Grignols, en Dordogne, compte 700 Grignolaises et Grignolais. Son château médiéval, berceau des Talleyrand, appartient à d'anciens Amis de Talleyrand. La rue des Talleyrand y est dédiée à l'ensemble de la Maison.

La Rochelle, en Charente Maritime, compte 75 000 Rochelaises et Rochelais. Ses trois ports, de pêche, de commerce et de plaisance, ont fait sa renommée dès le Moyen Age. La rue Talleyrand, qui part de l'avenue Robespierre, a été dénommée en 1976 avec l'ensemble d'un quartier dédié aux personnages de la Révolution.



Le château de Grignols, en Dordogne

Luçay-le-Mâle, dans l'Indre, compte 1 350 Lucéennes et Lucéens. Différentes manifestations économiques et culturelles (Foire aux mâles...) attirent la moitié de la population française et de nombreuses étrangères. La dénomination d'une rue Talleyrand doit beaucoup à la proximité de Valençay.

Maffliers, dans le Val d'Oise, compte 1 900 Mafflieroises et Mafflierois. La commune se situe à l'orée de la forêt de L'Isle-Adam. On y a trouvé des silex taillés datant du Néolithique ainsi que des instruments paléolithiques qui attestent d'une présence ancienne sur le site. Cet ancien village aristocratique possède de beaux domaines de chasse et de ravissants manoirs. La place Talleyrand, dénommée il y a une dizaine d'an-

nées, est curieusement inconnue d'une cartographie numérique célèbre.

Neuville sur l'Isle, en Dordogne, compte 3 600 Neuvilleois et Neuvilleoises. Son église romane et son parc botanique donnent d'agréables occasions de ressourcement. S'agissant d'une commune limitrophe de Grignols, la rue Talleyrand-Périgord est dédiée à l'ensemble de la dynastie.

Nouans-les-Fontaines, en Indre et Loire, compte 350 Nouanaises et Nouanais. Ses vestiges préhistoriques attestent d'une présence humaine depuis le paléolithique. La rue de Talleyrand a été ainsi nommée en raison de la proximité de Valençay et de l'action du Prince dans la région.

Noyal Châtillon sur Seiche, en Ille et Vilaine, compte 7 000 Castelnaudaises et Castelnaudais. Sa situation dans l'agglomération rennaise ne l'empêche pas de conserver d'importants espaces naturels. La rue de Talleyrand se trouve dans un quartier de construction récente.

Paris 7^e

La rue de Talleyrand était, à l'origine, vers 1908, une voie ouverte par le propriétaire, le prince de Sagan, duc de Talleyrand-Périgord. Elle est devenue publique en 1925, sans changement de nom, par un décret de Gaston Doumergue.

On peut penser que, si le duc avait souhaité que la rue portât son nom, il eût choisi une formulation dépourvue d'ambiguïté ou fait écrire « nom du propriétaire » comme cela se voit pour certaines rues.

Restent donc deux options, parfaitement cumulables : qu'il ait voulu rappeler la mémoire de celui qui avait dit : « Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu », et, plus généralement, qu'il ait voulu honorer d'une rue à Paris, l'ensemble de la Maison de Talleyrand.¹

Périgueux, en Dordogne, compte 30 000 Pérocoriennes et Pérocoriens. D'importants vestiges gallo-romains et médiévaux, trois Musées de France et plus de quarante monuments historiques disent assez son intérêt. La rue Talleyrand-Périgord a permis à la Ville, dès 1894, de souligner l'apport spécifique du Prince au sein de la Maison de Périgord.

Reims, dans la Marne, compte 181 000 Rémoises et Rémois. La cathédrale des sacres royaux, les vestiges

gallo-romains, médiévaux et de la Renaissance et le champagne ont fourni un riche environnement à l'assemblée générale de 2022.

La rue et le passage Talleyrand sont dédiés à un oncle archevêque qui a beaucoup œuvré pour le Prince.

Sains du Nord, dans le Nord, compte 2 800 Sainsoises et Sainsois. Le parc naturel de l'Avesnois offre de grands espaces à la biodiversité. Le domaine du Pont de Sains, cher à la princesse de Talleyrand, a été acquis en 1975 par la Maison des enfants de Trélon qui en a fait un Centre d'aide par le travail. La Cité Talleyrand rappelle l'action du couple dans cette région.

Saint Astier, en Dordogne, compte 5 500 Astériennes et Astériens. Une église fortifiée et de nombreux



Une vue du château de Pont-de-Sains en 1881, aimablement fournie par M Claude Lompret, historien de Fourmies en Avesnois. Le château a été démoli en 1905.

vestiges médiévaux font le charme de cette commune limitrophe de Grignols où la rue de Talleyrand-Périgord jouxte la rue La Fayette.

Saint Florentin, dans l'Indre, compte 500 Florentinoises et Florentinois. Son marché campagnard, ses fromages de chèvre et son environnement naturel sont les principaux attraits de cette commune où la route Talleyrand mène à Valençay.

Saint Gervais d'Auvergne, dans le Puy de Dôme, compte 1 300 Gervaisiennes et Gervaisiens. Cette commune des Combrailles, en pleine nature, s'est illustrée comme haut lieu de la Résistance lors de la seconde guerre mondiale. Elle compte plusieurs hameaux, dont un hameau Talleyrand, toponyme dont il n'a pas été possible de déterminer l'origine avec précision.

Saint Paul de Serre, en Dordogne, compte 300 Saint-Pauloises et Saint-Paulois. Des vestiges préhistoriques et médiévaux constituent le principal centre

d'intérêt de cette commune rurale, voisine de Grignols mais qui n'a dédié qu'une impasse aux Talleyrand.

Salies de Béarn, dans les Pyrénées Atlantiques compte 4 500 Salisiennes et Salisiens. La commune doit son nom à la présence d'une source d'eau salée exploitée, semble-t-il depuis l'âge du bronze. Elle connut son apogée au XIXe siècle grâce à ses thermes.

L'impasse Talleyrand-Périgord est ancienne, et il n'a pas été possible de savoir qui, précisément, elle entend honorer.

Valençay, dans l'Indre, compte 2 300 Valencéennes et Valencéens. Nous connaissons tous son château, son vignoble et son fromage en pyramide tronquée.

Une rue devait nécessairement être dédiée au célèbre propriétaire du château, maire et conseiller général, bienfaiteur de la commune.

Verneuil sur Seine, dans la Marne, compte 16 000 Vernoliennes et Vernoliens. En 1804, le maire de Verneuil, élu malgré son opposition à Napoléon, était Hervé de Tocqueville, père d'Alexis. La rue de la Comtesse de Talleyrand Périgord doit son nom à Suzanne Aglaé Le Peletier de Mortefontaine, fille de Louis Le Peletier de Saint Fargeau, qui épouse, en 1830, Ernest de Talleyrand-Périgord, fils d'Augustin, lui-même diplomate et cousin germain d'un certain Charles-Maurice. Le couple est propriétaire du château de Verneuil sur Seine qui deviendra le Couvent des Oiseaux. La comtesse, qui y décèdera en 1893, laisse le souvenir d'une très grande dame, raison pour laquelle la municipalité de Verneuil a souhaité honorer sa mémoire à l'occasion de la création d'un quartier dans les années 1980/90.

Villeneuve d'Ascq, dans le Nord compte 62 000 Villeneuvoises et Villeneuvois. Des vestiges romains et médiévaux y témoignent d'un intérêt ancien pour le site de l'agglomération lilloise. Lors de la création de la ville nouvelle, les rues d'un quartier entier se sont vu conférer un nom commençant par la lettre T. Outre Talleyrand, on y trouve ainsi Trudaine, Thalès, Turgot et le Tigre, mais aussi le Trianon et la Tamise.

A l'Étranger aussi... mais...

Benevento (Italie)

La piazza Carlo Maurizio a disparu du plan de Benevento, mais, pour qui sait lire entre les lignes, et notamment les chiffres romains, la fondana Chiamonte persiste à rappeler celui qui était prince de Bénévent en 1809. Le site d'Il Sannio, le quotidien de Benevento, précise



d'ailleurs, à propos de cette fontaine et de l'obélisque qui la surmonte, que leur construction a été commandée par le gouverneur de la Principauté de Bénévent.

Brossard (Canada, Québec), dans l'aire urbaine de Montréal, compte 89 000 Brossardoises et Brossardois. La rue Talleyrand y est située entre les rues Tillemont, Tourigny, Thierry, Therien, Tisserand et Toulon.

Tunis (Tunisie) compte 650 000 Tunisoises et Tunisois. Les attraits d'une capitale sont connus, mais Tunis bénéficie, de plus, de la proximité des ruines de la cité antique de Carthage. La rue Talleyrand y voisine avec les rues Danton et Camille Desmoulins.

Queensland (Australie)

Les recherches cartographiques en Australie ont permis de découvrir, en plein bush du Queensland australien, une ferme d'élevage de bétail localisée dans un lieu-dit Tallyrand ou Talleyrand, selon les cartes, comprenant une réserve d'eau et une piste d'atterrissage, (photo ci-dessous) non loin d'un petit cours d'eau nommé Katherine.



Tout indique que le toponyme Talleyrand, dans le Queensland, provient, en fait, de plusieurs chevaux de course porteurs de ce nom à partir de 1856.

Frank Wyndham, un producteur d'excellent vin, possédait un « magnifique cheval brun foncé », nommé Talleyrand. En 1865, un bandit de grands chemins et détraqueur de voyageurs, devenu célèbre sous le surnom de Captain Thunderbolt (Capitaine coup de foudre), le déroba et Talleyrand devint sa monture favorite. Il fut tué par la maréchaussée en 1870, mais sa statue équestre, grande nature et en acier (voir photo) trône, depuis 1988 dans la petite ville d'Uralla, à équidistance entre Sydney et Brisbane. Le sculpteur australien Dennis Adams (1914-2001), connu comme peintre et sculpteur militaire, n'a pas mis le nom du cheval, mais rien n'interdit de penser qu'il puisse s'agir de Talleyrand...

Par ailleurs, la chronologie, retrouvée dans plusieurs journaux anciens, des acquéreurs successifs jusqu'à ce jour, de la ferme de bétail précitée avec sa piste d'atterrissage... du nom de Talleyrand, indique la possession de plusieurs chevaux de courses, dont un Talleyrand, par le premier propriétaire en 1872. Même si le lien entre les deux chevaux du même nom n'est pas attesté, l'origine du toponyme paraît désormais acquise.²

1 Merci à Mme Hannover, de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, pour son apport à la rédaction de ce paragraphe.

2 Les recherches sur ce toponyme ont été effectuées par Mme Jennifer Freeman, bibliothécaire de la State Library of Queensland. On ne peut que se féliciter de ces trouvailles et l'en remercier. Ces recherches documentaires ont même abouti à voir qu'en 1897 un « Nouveau cirque et Haute École de Paris » s'est produit notamment à Adélaïde, avec une Mlle Millie Dagmar, dont les « trois étalons, Napoléon, Talleyrand et Joséphine » go through a most intricate, marvelously clever and novel performance.) Talleyrand partout et toujours...



La statue du capitain Thunderbolt à Uralla. Remarquez la noble allure du cheval, dont le pied visible est du type « varus équin »...

Talleyrand, Dorothee et la princesse de Lieven

par Daniel Chartre (daniel.chartre@laposte.net)



Juin 1836 : Après avoir passé une semaine seule à Rochecotte, la Duchesse de Dino vint à Valençay pour préparer le château en vue de l'arrivée de Talleyrand et de la venue d'une invitée de marque : la prin-



La princesse de Lieven, née Katharina Alexandra Dorothea von Benckendorff Auteur inconnu.

cesse de Lieven, (née Dorothea von Benckendorff), une sorte de personnage qu'il est bon de connaître car, si l'interaction de son parcours politique et privé avec celui de Talleyrand n'est que secondaire, ses contacts avec la duchesse de Dino (essentiellement épistolaires après 1838) s'étendirent du début de la conférence de Londres à 1857, date de la mort de cette femme étonnante.

D'après Talleyrand, elle n'aurait jamais eu de « vraie beauté. » Les représentations picturales que nous avons d'elles nous montrent une personne maigre, au cou long, au port de tête gracieux, avec beaucoup de prestance et de dignité, un regard vif, perçant. Ceux qui l'ont

approchée nous la décrivent comme ayant beaucoup d'esprit naturel, une élocution aisée, parlant avec abandon, simplicité, ayant un goût exquis en tout, écrivant avec grâce et talent. Elle était très bonne musicienne; son tempérament extraverti et la mobilité de son esprit fascinaient; elle apportait une touche de couleur dans la grisaille solennelle de la société de cour britannique et des milieux politiques anglais puis français.

Mais, comme pour tout être humain, cette personnalité fascinante et enchanteresse avait sa contrepartie. Sous une apparence d'affabilité, d'honnêteté et de franchise, se cachait une fausseté continuelle qui trompa beaucoup de personnes, et non des moindres. Son apparente simplicité dissimulait une personne très attachée à son rang et profondément égoïste, en résumé, « une aristocrate qui ignorait tout ce qui n'était pas de son milieu » (Guizot.com).

Tout agréable qu'il fût, son commerce pouvait se révéler dangereux. Certes, elle était « gracieuse et obligeante » (à la condition que l'on n'offusquât pas ses prétentions précise la comtesse de Boigne), mais peu aimée : on se méfiait de ses « politesses hostiles et perfides » (idem Boigne), ainsi que de « la hardiesse de ses questions et même de ses provocations » (Talleyrand, Mémoires). Elle était fort redoutée pour ses réparties, ses moqueries, ses méchancetés, mais aussi et surtout pour ses commentaires perfides et ses propos insinuants.

Malgré de tels défauts, son importance sociale, son charme, sa noblesse lui valurent la considération de la famille royale; son amabilité de façade et l'agrément de sa conversation brillante en firent un personnage incontournable, qui a subjugué les membres de haute société britannique et, plus tard, de Paris, qui recherchaient sa compagnie. Elle avait épousé le lieutenant-général-comte (il n'hérita du titre de prince qu'à la mort de sa mère en 1834) Christoph Heinrich von Lieven, de vieille famille germano-balte, qui fut ambassadeur du tsar à Berlin (2 ans) puis à Londres pendant plus de vingt ans. Cet honnête homme, de fort bonne compagnie, à la parole mesurée, ayant d'excellentes manières, était un bon diplomate, mais la très forte personnalité de son épouse (même si cela l'aida dans



Christoph Heinrich von Lieven - Musée de l'Ermitage Auteur inconnu

sa mission à Londres) lui causa beaucoup de tort et le fit passer pour un être effacé et fade.

Dorothee de Lieven donna à beaucoup de ceux qui la connurent l'illusion qu'elle était une diplomate de haut vol : « elle se flattait (non sans raisons) d'être au courant de toutes les choses » (Dino), et elle aimait se vanter de ses actions et de ses « succès diplomatiques » dans les lettres qu'elle adressait à sa famille (son frère). Talleyrand était parfaitement informé de ses prétentions et s'en amusait, mais elle n'eut jamais, ni la qualité, ni le statut de diplomate, et encore moins la capacité et les pouvoirs pour conduire officiellement des négociations ; cette prétention relevait de la pure chimère tant son comportement fantasque, souligné par un grand nombre de ses contemporains qui lui ont consacré quelques lignes dans leurs Mémoires, était à l'opposé de celui requis pour la diplomatie, retenue, circonspection et discrétion. Elle ne possédait pas les qualités exigées pour prétendre exercer ce métier convenablement ne serait-ce qu'à un niveau modeste en raison des carences dues à son manque d'éducation première, auxquelles sa vivacité d'esprit et son tact mondain n'arrivaient pas toujours à suppléer ; Adolphe Thiers disait d'elle qu'elle était « une bavarde, une menteuse et une sotte » (Guizot.com).

Le rappel à Saint-Petersbourg de son époux, suite à incident diplomatique, la nomination d'un nouvel ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg, provoqué

sciemment par Lord Palmerston, la perspective de quitter une société où elle tenait un rôle de premier plan pour rejoindre une cour terriblement guindée, peu fréquentée par les étrangers, qui n'avait plus rien à voir « avec le grandiose et la civilisation intellectuelle dont elle brillait sous la Grande Catherine » (Dino), ne l'enchantait pas du tout et la plongea dans un profond désarroi. Ayant peu de goût pour la soumission à « un esclavage et la contrainte d'être en perpétuelle représentation » (Dino), de ne plus jouir de la même liberté d'expression ni de la même indépendance et d'être soumise aux humeurs d'un autocrate, elle prétexta de la dégradation de son état de santé pour quitter « les glaces et les nullités de Saint-Petersbourg » (Dino), fuir la Russie et partager son existence entre Londres, où elle avait conservé de bonnes relations avec des hommes politiques britanniques des partis whigs et tories, et Paris où elle recevait des hommes politiques de tous bords dans le salon qu'elle tint à partir de 1838 rue Saint-Florentin (dans les lieux mêmes où Talleyrand et Dorothee vécurent et où le prince mourut) et qui fut qualifié « d'observatoire de l'Europe » Elle se lia à François Guizot, homme d'Etat français qui occupa de nombreux postes ministériels, dont celui de président du conseil des ministres de septembre 1847 à février 1848. Elle devint, à partir de 1836, la maîtresse de ses sens et de son esprit : il était veuf pour la deuxième fois depuis 1833. Initiée par son amant aux secrets de la politique française, elle usa de l'emprise qu'elle exerçait sur lui pour tenter d'influencer la politique extérieure de la France. Dans les nombreux et longs bavardages épistolaires qu'elle adressait à Nesselrode, le ministre des affaires étrangères du Tsar, elle divulguait des informations précieuses (les tensions internationales étaient très fortes) sur les sentiments, l'état d'esprit et les intentions des hommes politiques qui gouvernaient la France ou qui ambitionnaient de le faire.

Les relations entre Talleyrand et cette « diplomate de luxe » passèrent par divers stades. Les premiers contacts furent, en dépit de la



Karl Nesselrode par Georg von Botfmann Musée de l'Ermitage

plus parfaite courtoisie de façade, rien moins qu'hostiles de la part de la princesse. C'est en effet avec beaucoup de méfiance qu'elle avait vu arriver Talleyrand. Sa réputation de grand diplomate, les égards dignes d'un chef d'Etat avec lesquels il était reçu, l'audience et le respect dont il jouissait auprès de l'ensemble du corps diplomatique lui faisaient redouter, non sans raison, que sa venue mît fin à l'influence prépondérante qu'elle et son époux (surtout elle) exerçaient sur le gouvernement et l'ensemble du corps diplomatique, et ne fasse prendre à la conférence sur la Belgique qui débutait, un tour défavorable aux intérêts du tsar. La princesse fit donc tout pour susciter, chez les politiciens anglais et chez la famille royale, une profonde hostilité vis-à-vis de l'ambassadeur français et railla l'aveuglement de Wellington à propos de Talleyrand. Celui-ci nous dit dans ses mémoires que « *sourdement, elle fit tout ce qui dépendait d'elle pour entraver nos négociations* » et que « *cet antagonisme ne laissait pas que d'avoir ses inconvénients* ».

Elle tenta en vain de le déstabiliser. Dès les premières semaines de l'ambassade, elle qualifia Louis-Philippe d'usurpateur, certes à demi-mots, mais en public et devant Talleyrand, pour mettre celui-ci dans l'embarras; mais il ne se laissa pas démonter et dès lors elle se garda de l'affronter publiquement. Une autre fois, toujours à mots couverts, elle s'en prit à la personne de l'ambassadeur français en insistant sur le caractère douteux de sa moralité.

Nonobstant les mauvais offices de la princesse, les diplomates français et russes se recevaient mutuellement; en diplomate expérimenté, Talleyrand, savait que manifester de l'humeur face à des allusions malveillantes était faire preuve de faiblesse et révélait le point faible sur lequel il pouvait être attaqué et mis en difficulté. Les paroles et les actes de Talleyrand indiquant clairement que la France et son ministre ne mettaient pas en danger la paix (précaire) qui régnait en Europe, les relations entre les époux Lieven et l'ambassadeur du roi des Français devinrent courtoises.

Bien que dans ses Mémoires il se montre plutôt affable vis-à-vis de la princesse (dans ses propos publics comme dans ses Mémoires, Talleyrand ne s'est jamais montré blessant ni injurieux, n'a jamais diffamé ou calomnié les personnes dont il parle; il faisait tout au plus preuve d'une ironie parfois mordante), il faut se garder de penser qu'il avait de l'amitié pour cette personne. Il éprouvait de la considération pour la princesse, était courtois par bienséance, mais il est fort probable qu'il ne l'estimait pas. Les perfidies dont elle usa contre lui durant son ambassade londonienne lui avaient appris



Le tsar Nicolas Ier, par Franz Krüger – Musée de l'Ermitage

qu'il fallait s'en méfier. L'amabilité manifestée de part et d'autre n'était que circonstancielle, de pure courtoisie, et surtout intéressée. Talleyrand aimait jouer au whist et parler politique; c'étaient en fait les seules choses qu'il pouvait faire avec cette femme qui en réalité avait plus de monde que d'esprit et nulle lecture, lacunes que son agilité intellectuelle ne parvenait point à masquer et à racheter. Malgré ces insuffisances d'ordinaire rédhitoires pour être admis dans son salon et plus encore à sa table, il conversait volontiers avec elle; mais il restait sur ses gardes car il savait très bien que les dehors les plus gracieux, les plus respectueux dont elle se parait, masquaient le but qu'elle poursuivait, qui était de lui soutirer des informations et des avis. Les bavardages de la princesse fournissaient à Talleyrand de quoi nourrir ses réflexions politiques mais il n'en attendait pas plus. Toujours soucieux des intérêts de la France il la ménageait, car il n'ignorait pas que, bien que fort mal en cour à Saint-Petersbourg, elle demeurait dangereuse pour tout ce qui avait trait à la Russie et à la défense des intérêts de sa patrie; il fallait donc éviter de la froisser; la duchesse de Dino disait d'elle qu'elle était toujours demeurée « *bien zélée pour le service de son maître* » nonobstant son aversion de plus en plus violente envers le tsar, et elle était toujours prompte à se réjouir des difficultés qui affaiblissaient la position des autres nations et renforçaient celle de son pays. De plus elle conservait un grand pouvoir de nuisance par la perfidie de ses propos.

Il est fort probable que la princesse de Lieven n'a jamais pu revenir complètement de ses préjugés défavorables envers Talleyrand, mais elle était fascinée par l'homme et par son esprit. Comme, de sa vie elle n'eut jamais d'actions désintéressées, elle lui faisait bonne figure et bon accueil, questionnait le vieux diplomate dans le but recueillir ses commentaires et ses avis sur les événements qui agitaient les nations européennes et, pour se faire valoir, s'empressait de les transmettre par écrit à ses amis en France et à l'étranger, ou de les divulguer dans son salon et dans ceux qu'elle fréquentait. Cela permettait à la princesse d'entretenir son image, usurpée, de personnage politique important.

« *Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose : Rien n'est plus commun que ce nom, Rien n'est plus rare que la chose.* »
(Jean de La Fontaine).

Peut-on parler de l'existence d'une réelle amitié entre Dorothee et la Princesse ? C'est ce que nous affirment de nombreuses personnes lorsqu'elles évoquent les rapports qu'entretenaient ces deux fortes personnalités. La haute société britannique (nobles et hommes politiques confondus) constituait un microcosme dans lequel les deux Dorothee (elles portaient toutes les deux le même prénom) se rencontraient quasiment journalièrement. Les nombreuses affinités qui existaient entre ces deux femmes d'exception, qui évoluaient avec aisance dans le même monde, ne pouvaient en effet, même s'il existait entre elles une certaine rivalité, qu'éveiller un sentiment de sympathie réciproque ; des liens se tissèrent assez rapidement qui, avec le temps, évoluèrent vers « une sorte d'amitié ». Mais si on prend le temps d'aller au-delà des apparences, on s'aperçoit que, bien qu'elles fussent issues du même monde, leur esprit brillant était intrinsèquement différent :

- Celui de Dorothee de Dino reposait sur beaucoup de connaissances acquises et soutenues par de vastes lectures et beaucoup de réflexion, résultat de l'éducation soignée qu'elle avait reçue. Celle-ci lui avait également inculqué, dès sa petite enfance, le respect des convenances, les règles de la bienséance, du bon ton (le tact, le maintien et la conduite, la maîtrise de soi et de ses sentiments) et aussi celles de la courtoisie, indispensables pour évoluer dans la haute société, et qui, chez elle, semblaient couler de source.

- Celui de la princesse n'était que superficiel ; elle

n'avait en réalité d'esprit que celui de cour, qui pour servir ses ambitions, était essentiellement tourné sur ses principaux centres d'intérêts : diplomatie et politique (Comtesse de Boigne). Elle l'avait acquis par la fréquentation du grand monde dans lequel elle a passé toute sa vie, et perfectionné lors des ambassades à Berlin puis à Londres. L'éducation qu'elle avait reçue était médiocre ; elle n'avait aucun goût pour les lectures bien qu'elle eût des connaissances étendues sur les sujets qui touchaient directement à ses intérêts personnels. Cette éducation lacunaire, son incapacité à trouver « *des ressources en elle-même* » (Dino) pour vaincre son ennui, son égocentrisme et son comportement extravagant conduisaient cette personne qui se piquait d'être une grande dame, à commettre des manquements graves aux convenances et à la bienséance, dont Talleyrand et sa

nièce firent les frais en juin 1836, lors d'un séjour qu'elle fit à Valençay.

La princesse de Lieven était habituée à mener une vie mondaine brillante, faite de rencontres, de visites, d'invitations à dîner, de réceptions, de la quête de nouvelles, de discussions politiques passionnées dans son salon avec l'élite des cercles politiques et diplomatiques ; toutes ces choses lui étaient indispensables ; la solitude de Valençay, la vie calme qu'on y menait contrastaient

terriblement avec le tourbillon et le bouillonnement de la vie parisienne, elle n'avait dans ce lointain Berry « *ni nouvelles, ni lanterne magique humaine, deux choses de première nécessité dans sa vie* » (Dino) ; sa grande paresse intellectuelle « *lui faisait dédaigner le secours de la lecture et de la réflexion* » (idem), l'empêchait d'apprécier la beauté du château, la douceur et le charme de la vie dans ce havre de paix. Elle se demandait pourquoi elle était venue, le regrettait et demandait à ses hôtes pourquoi ils l'avaient fait venir quand il n'y avait point d'autres invités qui auraient pu la distraire, alors que c'était elle qui avait insisté pour être conviée. En résumé, elle s'ennuyait horriblement et, ne se contraignant nullement, le clamait à tous les échos et l'écrivait dans ses lettres, ce qui fut rapporté avec indignation par leurs amis parisiens aux châtelains de Valençay. Durant son séjour, elle poussa la malséance à son comble en se montrant odieuse :



La princesse de Lieven vers 1855, d'après un portrait par G.F. Watts.

« Elle a déjà changé deux fois de chambre et veut maintenant revenir à la première qu'elle a occupée » tant et si bien que son départ, qu'elle accompagna d'un torrent de larmes totalement incompatibles avec le manque de savoir-vivre dont elle avait fait preuve, fut un véritable soulagement pour ses hôtes, nous raconte Dorothée, mi-ironique, mi-agacée par toute cette agitation désordonnée qui troublait la paix des lieux et la tranquillité de Talleyrand.

L'ingratitude et la méchanceté dont fit preuve la princesse russe lors de son séjour dans le Berry, sa persistance à y demeurer malgré le profond ennui qu'elle y ressentait, affiché si ouvertement et si impoliment, indiquaient clairement que sa venue n'avait pas été motivée par le plaisir de retrouver des amis mais par l'état d'isolement dans lequel elle se trouvait. Dorothée n'avait pas été dupe des regrets qu'elle en avait formulés le jour de son départ ; elle savait que les larmes qu'elle versa à cette occasion n'étaient que des « *apitoiements sur son sort.* »

Pourquoi Dorothée, femme d'un esprit supérieur, et observatrice lucide des gens et de son temps, grâce à son esprit pénétrant (elle avait le don de cerner très rapidement, souvent dès le premier contact et même parfois dès les premiers échanges verbaux, la véritable personnalité des gens), qui était, de plus, d'un naturel plutôt méfiant et réservé (ce que n'a sans doute pas arrangé la fréquentation de la société parisienne malveillante), qui avait appris à conserver une certaine distance, a-t-elle toujours fait bonne figure et bon accueil, et maintenu des liens avec cette personne qui sous les dehors les plus séduisants, les plus mesurés, dissimulait une personnalité captieuse, superficielle, si peu capable de se tenir et de se contraindre, dont le comportement était aux antipodes de celui du monde dans lequel elles évoluaient où la politesse et la bienséance avaient force de lois ?

La duchesse de Dino savait depuis fort longtemps à quoi s'en tenir sur la princesse russe et sur les mauvais procédés dont elle usait, même envers des personnes pour qui elle affichait le plus grand intérêt et les marques extérieures de la plus grande cordialité ; elle n'a jamais ignoré ni oublié les commentaires fâcheux que cette intrigante avait distillés dans les milieux politiques londoniens pour discréditer Talleyrand, qui était la personne que Dorothée admirait le plus au monde, et dont tout au long de sa vie elle a défendu la mémoire.

Pourtant, elle ne lui en tenait pas rigueur et restait en relation avec elle, car elle avait une certaine considération pour cette personne dont elle reconnaissait



LONGITUDE & LATITUDE of ST PETERSBURGH. J. Cruikshank del.

La personnalité et l'activité de la princesse de Lieven en Angleterre ne pouvaient, bien évidemment, laisser les caricaturistes anglais indifférents.

Ils voient la longitude et la latitude de St Pétersbourg d'originale façon, mais on ne sait précisément qui est représenté par le danseur masculin. Gravure de George Cruikshank.

l'importance politique qu'elle avait eue en Angleterre et qu'elle continuait d'avoir grâce à son « *savoir-faire... et... à son autorité incontestée* » qui lui permettaient de s'imposer dans ce milieu machiste qu'était la politique au 19^{ème} siècle au point que l'invitation à fréquenter son salon était fort désirée. Elle partageait avec cette « amie » peu ordinaire un très grand intérêt et même une passion pour les événements qui agitaient l'Europe. La princesse russe, qui ne vivait et n'existait que par et pour la politique, l'abreuvait de nouvelles dans les nombreuses et longues lettres qu'elle lui adressait et lors de leurs rencontres (relativement rares), dont Dorothée fait souvent mention dans ses souvenirs.

Mais le fait qu'elle ne reçut jamais la princesse à Rochecotte, c'est-à-dire "chez elle" dans son intimité (elle ne l'aurait certainement pas invitée dans ses autres de ses résidences outre-Rhin qui étaient trop loin de Paris), indique clairement que cette amitié était plus apparente que réelle. En dépit des propos aimables que Dorothée tient sur la princesse russe dans sa correspondance, on devine qu'il n'y avait entre elles qu'une inclination réciproque reposant sur une communauté d'intérêts pour la politique européenne, sur laquelle venaient se greffer des sentiments amicaux dus à la profonde nostalgie de ces années de plénitude sociale qu'elles avaient vécues outre-Manche, si pleines d'agréments.

Elle a éprouvé de la tristesse en voyant cette femme, qui ne vivait que pour briller en société et dont elle dit, dans l'une de ses lettres, que pour continuer à assouvir sa passion « d'être de quelque chose » dans les der-

nières années de sa vie ; « *elle se traîne misérablement dans une complaisance admiratrice de "tout ce qui est", sans compter pour rien les turpitudes des gens qu'elle accueille avec transport, comme porteurs de nouvelles et dépositaires du pouvoir. Elle parle de ses anciens amis avec un dédain qui révolte ; jamais la rage du succès ne s'est montrée avec un plus incroyable cynisme.* »

« *Je pleure mon départ dans le vôtre* » avait dit la duchesse de Dino, en août 1834, à la princesse, lorsque celle-ci quitta Londres, car ce départ, qui précédait de quelques semaines le sien, mettait un terme définitif aux jours heureux qu'elle venait de vivre dans la capitale britannique. Elle dut probablement s'en souvenir lorsque la nouvelle du décès de cette femme hors du commun lui parvint : « *Malgré les dix ans que Mme de Lieven avait de plus que moi, je la regardais comme une contemporaine. Je l'ai tant pratiquée, son souvenir se mêlait à des années qui ont été si riches et si remplies pour moi que j'ai été émue de sa fin.* » dit-elle tristement. La disparition de l'insolite et singulière princesse russe restreignait un peu plus le cercle des personnes que Dorothee de Dino avait connues et lui faisait pres-

sentir la proximité de la sienne ; elle s'enfonçait un peu plus dans une « *vieillesse solitaire* » (selon le mot de Mme de Bernardy). Bien qu'elle le dissimulât, la tristesse avait envahi son cœur, elle perdait progressivement le goût de vivre. Et même si, jusqu'au bout elle s'est préoccupée de ce qui se passait en Europe, ses commentaires sur les nouvelles qui lui parvenaient furent plus distancés, devinrent plus laconiques.

Pour rédiger ces quelques lignes j'ai lu les biographies de la duchesse de Dino écrites par Françoise de Bernardy et Micheline Dupuy, visité le site "Guizot.com", ainsi que les Mémoires de Talleyrand. Les grandes biographies rédigées sur lui ne m'ont fourni que peu d'informations, toujours les mêmes, excepté celle écrite par Frédéric Loliée dans laquelle on trouve un portrait fort juste et fort savoureux de la princesse russe.

Mais pour l'essentiel, j'ai fait fond sur les "Souvenirs et chronique de la duchesse de Dino" (publiés par Anne et Laurent Theis chez Robert Laffont), ouvrage dans lequel la duchesse évoque la Princesse de Lieven à 169 reprises !! J'ai également consulté les mémoires de la Comtesse de Boigne qui contiennent une intéressante galerie de portraits sans complaisance sur de nombreux personnages de cette époque. Ces deux ouvrages m'ont permis de regarder « au-delà 'des apparences » qui sont souvent trompeuses, auxquelles le jugement (comme pour Talleyrand) s'arrête trop souvent, et de me faire ma propre idée de la personnalité intrinsèque de cette femme singulière, vision que je soumets à votre appréciation.

Les troisièmes Diplomatiques de Valençay 28-30 octobre 2022



par **Philippe Selz** (selz8375@gmail.com)

Interrompues depuis deux ans en raison de la crise sanitaire, les troisièmes journées diplomatiques du château de Valençay, étaient taillées autour du thème Talleyrand au féminin (après La méthode de Talleyrand en 2017 et Talleyrand et Machiavel en 2019). Si le mélange des genres - conférences, scène de théâtre, intermède musical, poésie - était la marque de fabrique des précédentes Diplomatiques, ce trait distinctif a été démultiplié en 2022, pour le bonheur des aficionados de ce haut lieu culturel du Berry. Jugez-en : en ouverture, une conférence sur le « petit marsouin » de Talleyrand, Dorothee de Dino ; une autre sur les Talleyrand-Périgord au féminin et la diplomatie féminine au XVII^e siècle ; une conversation musicale à trois sur les salons féminins ; une fantaisie musicale pour harpe et voix soprano mêlant romances du début XIX^e siècle et poésie contemporaine ; un café littéraire à quatre voix, s'interrogeant sur les épouses de diplomates et l'architecture de deux pièces de théâtre

mettant Talleyrand en scène ; une conférence sur Catherine Wörlée, l'épouse du prince des diplomates ; la découverte d'un merveilleux portrait de Charlotte et l'inauguration d'une cloche à son nom perchée sur une tour du château ; un moment musical pour luth et voix chantant des airs délicats du XV^e siècle, suivi d'interrogations sur les femmes diplomates hier et aujourd'hui ; des dialogues poétiques du XVII^e siècle mimés avec flûte et violon ; et un café littéraire dans les anciennes cuisines du château mettant à l'honneur le rôle des cuisiniers de la République. A lire sur le site du château, le programme, où figure le nom des intervenants, offrait un parcours coloré et cohérent, stimulant pour l'oeil comme pour la réflexion et les échanges. Car le plaisir des sens se prolongeait sur celui de l'esprit, et réciproquement. Le public, dont l'émotion était palpable en maint moment, applaudit à cette approche originale des arts, des lettres et de la diplomatie, à renouveler dès que possible.

Radioscopie d'un livre essentiel : «Les ministres de Napoléon. Refonder l'Etat, servir l'empereur» de Thierry Lentz



par **Claude Beauthéac** (claudebeauthéac@yahoo.fr)

Directeur de la Fondation Napoléon, Thierry Lentz est un des meilleurs spécialistes de l'époque napoléonienne, auteur d'une quarantaine d'ouvrages qui font autorité.

En septembre 2016, il a eu l'excellente idée de faire publier une version révisée et augmentée de son Dictionnaire des ministres de Napoléon, paru en 1999 (Paris, 2016, Editions Perrin, collection tempus, 303 pages, 9 euros).

Thierry Lentz rappelle que Napoléon a appuyé la marche de son gouvernement sur douze ministères, qui furent dirigés par trente-deux personnalités. Certaines sont tombées dans l'oubli, tels Gaudin (quinze ans aux Finances), Decrès (treize ans à la Marine), Regnier (douze ans à la Justice), Dejean (sept ans à l'Administration de la guerre), Bigot de Préameu (six ans aux Cultes) et tant d'autres...

Mais certaines sont encore très connues : Talleyrand, Fouché, Cambacérès, Maret, Carnot, etc.

Tous ces hommes ont abattu pendant quinze ans un travail considérable à la tête de services centraux réduits. Cet ouvrage présente ces excellences et leurs équipes et nous permet de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'Etat napoléonien et de son administration.

C'est une biographie analytique et comparée.

Bien entendu, le présent article sera limité au rôle joué par Talleyrand durant toute cette période au ministère des Relations extérieures.

Ce ministère, créé en 1799, a les compétences suivantes :

Il a la responsabilité du maintien et de l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce, la correspondance avec les ambassadeurs, ministres, résidents et consuls soit des puissances étrangères près

l'Empereur, soit de l'Empereur près les puissances étrangères.

Le budget du ministère fut de 6 MF (an IX), 10.4 MF (1807), 8,5 MF (1812).

Les titulaires successifs du portefeuille ont été :

- Reinhard (11 au 22 novembre 1799).

-Talleyrand (22 novembre 1799-09 août 1807).

-Champagny (09 août 1807-17 avril 1811).

-Maret (17 avril 1811-20 novembre 1813).

-Caulaincourt (20 novembre 1813-06 avril 1814 et Cent Jours).

Le rôle de Talleyrand à la tête de ce ministère a donc été long et essentiel.

Cependant, sur le plan de la longévité ministérielle, Talleyrand

(7 ans et 8 mois) n'arrive qu'en huitième rang. Il est en effet devancé en particulier par Gaudin aux Finances (14 ans et 6 mois) et par Maret (13 ans et 8 mois à la Secrétairerie d'Etat et aux Relations extérieures).

En revanche, quant aux ministres qui ne firent que passer, on peut citer Reinhard (11 jours aux Relations extérieures) et Bourdon (11 jours à la Marine).

En 1812, l'Administration centrale du ministère des Relations extérieures, dont les principaux bureaux se trouvent rue du Bac, mais qui dispose d'annexes rue de Grenelle, est organisée en cinq divisions employant 52 personnes.

-Première division politique : elle a en charge le suivi



Claude Ambroise Régnier, Duc de Massa par Robert Lefèvre. Musée du château de Versailles

des affaires intéressant « le Nord », soit principalement l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, le Russie, les Etats germaniques, la Suède, le Danemark, et les Etats-Unis.

-Deuxième division politique : elle suit les affaires intéressant « le Midi », soit celles qui mettent en cause les relations de l'Empire avec des Etats tels l'Espagne, le Portugal, Naples, la Suisse ou l'Empire ottoman, mais aussi, plus épisodiquement, l'Empire perse, l'Inde ou la Chine.

-Division des relations commerciales : elle suit les dossiers des consulats, le contentieux politique des prises, mais aussi la légalisation des pièces présentées au ministère, l'expédition des passeports et les renseignements.

-Division des archives : elle a la garde du dépôt des archives diplomatiques (collection des traités, manifestes, déclarations, conventions, correspondances, mémoires, cartes, etc.).

-Division des fonds et de la comptabilité : elle gère les fonds mis à la disposition du ministère pour ses services et ses agents politiques et commerciaux à l'extérieur.

- Date et lieu de naissance, âge de nomination et rang :

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord est né le 2 février 1754 à Paris. Il avait 45 ans à sa nomination (15ème rang). Le plus jeune des ministres à sa nomination était Lucien Bonaparte (24 ans) et le plus âgé Jean-Baptiste Collin (62 ans). Par ailleurs, seuls deux ministres virent le jour à Paris, Talleyrand et Molé.

- Date, lieu et âge de décès, lieu d'inhumation : Talleyrand est décédé le 17 mai 1838 à Paris à 84 ans (5ème rang). Il est inhumé à Valençay (Indre). Les ministres qui sont décédés plus âgés que Talleyrand sont Gaudin (85 ans), Lacuée (89 ans), Barbé-Marbois et Mollien (92 ans).

- Mariage :

Talleyrand a épousé en 1802 Catherine-Noël Worlee (divorcée de George-François Grand).

Seuls trois ministres de Napoléon restèrent célibataires : Cambacérès, Forfait et Cretet.

- Profession ou fonctions du père :

Le père de Talleyrand était Lieutenant-général. Il était

noble. Thierry Lentz précise que le cas de Talleyrand était tout à fait particulier, car «il était issu d'une très ancienne et très importante famille de la noblesse». Par ailleurs, un seul ministre (Laplace) était issu de la paysannerie.

- Formation et premier métier :

Talleyrand a étudié au Collège d'Harcourt, puis au séminaire de Saint-Sulpice. Il a été Vicaire général du diocèse de Reims. Thierry Lentz précise que Talleyrand a accédé rapidement à de hautes fonctions et qu'il fut le seul de ses ministres à avoir été ordonné prêtre.

- Pendant la Révolution :

Sous les Etats-généraux et la Constituante, Talleyrand a été Evêque d'Autun et agent général du clergé, puis député du clergé aux Etats-généraux, enfin membre de la Constituante. Sous la Législative, il a été Administrateur du département de Paris et remplit diverses missions diplomatiques à Londres. On notera que trois ministres seulement furent députés aux Etats-généraux,

un dans chaque ordre : Talleyrand (clergé), Champaigny (noblesse) et Regnier (tiers état).

- Pendant la Convention et le Directoire :

Pendant la Convention, Talleyrand fait des séjours en Angleterre et aux Etats-Unis. Seulement deux ministres ont quitté la France à cette époque : Talleyrand et Molé. Sous le Directoire, Talleyrand est nommé ministre des Relations extérieures (du 15 juillet 1797 au 20 juillet 1799). Thierry Lentz note que c'est à cette époque que les rapports des différents ministres avec Bonaparte prennent corps. «C'est patent pour Talleyrand qui soutint le jeune général face au Directoire, pendant et après la campagne d'Italie, et fut à l'origine de la décision d'entreprendre la conquête de l'Egypte»

- Fonctions occupées sous le Consulat et l'Empire après le départ du ministère (hors Cent-Jours) :

Talleyrand fut nommé Vice-grand électeur (1807) et Grand chambellan (1807-1809).

- Légion d'honneur et décorations.

Tous les ministres de Napoléon furent membres de la



Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano par Robert Lefèvre. Localisation inconnue.

Légion d'honneur.

Douze (dont Talleyrand) furent grand-croix.

De plus Talleyrand fut décoré de plusieurs ordres, en particulier de ceux-ci :

-Saint-Léopold (Autriche).

-Aigle noir (Perse).

-Saint-André (Russie).

-du Soleil (Perse).

• Dotations :

Napoléon voulait que ses ministres tiennent leur rang et leur en donna les moyens. Le traitement annuel de Talleyrand atteignait officiellement plus de 400 000 francs. Thierry Lentz dit pudiquement que Talleyrand et Fouché «ne furent bien sûr pas oubliés. Ils complétèrent leurs revenus par des affaires personnelles»

Les historiens rapportent de mot de Talleyrand à son arrivée au ministère des Relations extérieures : «Nous allons faire une immense fortune, que dis-je? Une fortune immense»

• Titres d'Empire :

Talleyrand fut nommé Prince-duc de Bénévent le 05 juin 1806.

• L'Institut :

Onze ministres de Napoléon en furent membres.

Talleyrand en fit partie au titre des Sciences morales et politiques, puis à celui de l'Histoire et Littérature ancienne. A ce titre, il percevait une dotation de 1 500 francs par an.

• Honneurs funèbres et posthumes :

Pour Talleyrand, pas de cérémonie nationale avec cortège officiel, discours et inhumation au Panthéon

Or, par un décret du 20 février 1806, Napoléon décida que seraient inhumés au Panthéon : les grands dignitaires, les grands officiers de l'Empire et de la couronne, les sénateurs, les grands officiers de la Légion d'honneur et, en vertu de décrets spéciaux, «les citoyens qui, dans la carrière des armes ou dans celle de l'administration ou des lettres, ont rendu d'éminents services à la patrie»



Jean-Baptiste Nompère de Champagny, duc de Cadore par Rousseau Musée du château de Versailles.

Actuellement, le nombre de personnalités «napoléoniennes» inhumées dans le Temple des Grands Hommes est de quarante-cinq, les deux dernières étant Monge et l'abbé Grégoire (12 décembre 1989).

• Attitude de Talleyrand en 1814 et 1815.

Lors de la Première abdication, il devient Président du gouvernement provisoire.

Lors de la Première Restauration, il retrouve son poste de Ministre des Affaires étrangères et il est désigné Chef de la délégation française au congrès de Vienne.

Sous les Cent-Jours, il reste fidèle à Louis XVIII, mais ne le rejoint pas à Gand.

• Après l'Empire :

Lors de la Seconde Restauration, Talleyrand est Président du conseil des ministres (1815), puis Grand-chambellan (1816)

Sous la Monarchie de Juillet,

il est Ambassadeur à Londres (1830-1834).

• Ministre et franc-maçonnerie :

Quinze ministres de Napoléon furent francs-maçons, dont certains occupèrent des fonctions importantes dans l'organisation maçonnique (Cambacérès, Maret, Fouché, Regnier, Champagny, Chaptal, Laplace). Quant à Talleyrand, il l'était lui-aussi : initié en 1806 à la Loge Impériale des Francs-Chevaliers, mais il est le seul des ministres qui ne dépassa pas le grade d'apprenti.

• Descendance et transmission des titres :

Talleyrand est décédé sans postérité, tout comme Cambacérès, Cretet, Decrès, Forfait et Mollien.

En conclusion, j'estime que tout Ami de Talleyrand devrait avoir dans sa bibliothèque ce livre, petit par le nombre de pages, mais très riche et bien documenté sur le fonctionnement de l'Etat napoléonien et de son administration.

Comme le disait Jean Tulard dans sa préface à la première édition de cet ouvrage en 1999 :

«On gardera la nostalgie de ces grands commis que Thierry Lentz ressuscite pour nous»

Catherine Grand à Paris, puis exilée en Angleterre 1780-1797



par Philippe Maillard (*pjm.maillard@orange.fr*)

Suite de notre article « Les origines et la jeunesse de la princesse de Talleyrand », publié dans le numéro 14 du Courrier du Prince de janvier 2022.

*« C... , à la beauté réunit la douceur,
Son maintien est décent, son regard enchanteur,
Sa taille est élégante, agréable et légère,
Elle a tout ce qu'il faut pour charmer et pour plaire. »*

Michel Poniatowski donne ces quatre alexandrins au chapitre IX de son Talleyrand et le Directoire. 1796-1800, Paris, L. A. P. 1982, en les attribuant à Catherine, mais le texte provient du journal Le mot à l'oreille ou Le nouveau Don Quichotte. Journal Républicain du 13 Vendémiaire an VI, où le C... est écrit Claudine. Néanmoins, le clin d'œil de Poniatowski, dont les cinq ouvrages sur Talleyrand sont une mine extraordinaire, nous paraît tout-à-fait adapté. La fin du poème nous paraissant joliment troussée, nous ne résistons pas au plaisir de la retranscrire :

*« La sensibilité qui règne sur son cœur,
Se découvre parfois sur son charmant visage :
Quand l'amour lui fera reconnaître un vainqueur,
On ne la verra point coquette ni volage,
Par des caprices vains, altérer son bonheur. »*

Le voyage du Bengale à Londres (décembre 1780-début juillet 1781)

En cette fin d'année 1780, Catherine Grand et trois Anglais vont quitter l'Inde :

- Le 16 octobre, Thomas Lewin, secrétaire privé du gouverneur anglais par intérim de Madras, John Whitehill, que nous allons retrouver, embarque avec son frère Richard à Madras pour le Cap de Bonne-Espérance qu'ils atteignent le 16 décembre. Les deux frères sont missionnés, Thomas à Londres et Richard au Cap de Bonne-Espérance. Thomas poursuit à bord d'un bateau de la Vereenigde Oostindische Compagnie ; ce sera celui de Catherine.

- Le 1er décembre 1780, Catherine embarque pour l'Europe en compagnie de sa domestique indienne Caroline sur un navire de la V.O.C., le Diana ou le Popkensburg qui font route ensemble. Les deux navires

accostent au Cap de Bonne-Espérance, respectivement les 10 et 14 février ; ils en repartent le 3 mars 1781.

- Le 7 novembre 1780, Philip Francis apprend qu'il ne pourra pas monter à bord du bateau néerlandais de Catherine. Aussi, le 3 décembre, il embarque à Calcutta à bord du navire anglais Fox et accoste le 12 mars 1781 à Sainte-Hélène où il est contraint de rester quatre mois pour attendre un convoi du fait de la guerre avec l'Espagne. Ainsi, il ne débarquera aux Downs (mouillage devant Deal dans le Kent) que le 20 octobre 1781.

- Le richissime John Whitehill, métis surnommé "Black Jack", né à Bombay en 1735, employé de l'East India Company, est chef d'une loge commerciale à Masulipatam (port de l'Andhra Pradesh sur le golfe du Bengale) de 1773 à 1776, puis par deux fois gouverneur par intérim de Madras jusqu'à sa suspension le 8 novembre 1780 par Warren Hastings pour désobéissance. Il embarque vers janvier 1781 et débarque aux Downs le 20 octobre 1781.



Photogravure par Adolphe Braun d'un portrait de Catherine. (détail). Collection privée.

Le 3 mars 1781, Catherine et Thomas embarquent donc sur le même navire au Cap de Bonne-Espérance. La flotte de deux navires de la V.O.C. est portée à six par l'adjonction de quatre autres en provenance de Batavia, actuellement Jakarta. Le 24 mai, la flotte, faisant escale dans l'archipel portugais des Açores, est attaquée par un corsaire anglais, qui leur apprend la déclaration de la 4e guerre entre l'Angleterre et les Pays-Bas. L'un des plus gros navires néerlandais est coulé. Les cinq navires restants, cherchant un port de refuge, sont escortés par deux navires français jusqu'à Cadix qu'ils atteignent le 8 juin. Les passagers sont contraints

de débarquer. Thomas est un charmant jeune homme de vingt-huit ans et semble avoir alors séduit Catherine ; ils gagnent ensemble Lisbonne par terre et y réembarquent sur un bateau portugais qui touchera Londres vers le début de juillet.



Vue du port de Cadix vers l'Occident. Collection privée

Le premier séjour à Londres (juillet-août 1781)

Thomas, devenu le nouvel amant de Catherine, loue un appartement Russel Place (actuellement Fitzroy Street), Fitzroy Square où le couple va loger deux mois, au moins jusqu'au 4 septembre, puis passer à Paris.

Le premier séjour à Paris (automne 1781-août 1792)

Nous allons maintenant tenter de remplir le souhait de l'historien de Calcutta, le Dr H.E. Busteed, qui constatait en 1883 : « Il est bien regrettable que, depuis l'arrivée de Mme Grand en France, il y ait un grand vide dans son histoire ; pour faire la liaison, le présent auteur n'a trouvé aucune source de valeur. On aimerait savoir comment seize ans, dans l'épanouissement de la vie de cette jolie femme, se sont écoulés. Des influences séduisantes, sans aucun doute, l'assaillirent, car elle était «bénie d'une beauté aussi grande que la nature ne donne sans défaite» [comme l'aurait dit] Charles Lamb. Il faut pardonner beaucoup à un don aussi dangereux, celle qui en est dotée ne doit pas être jugée selon une règle trop rigide. » [Traduction de l'auteur].

Courant septembre 1781, Catherine et Thomas arrivent à Paris où ils logent dans un garni de la rue Saint-Nicaise ; grâce aux anciennes relations françaises de Thomas en Inde, ils sont reçus dans la haute société, sont invités au château de Versailles où ils voient la reine Marie-Antoinette danser avec le comte d'Artois, futur Charles X. On imagine les yeux émerveillés de Catherine à la découverte de la féerie versaillaise. Thomas est en relation avec La Fayette, l'abbé Raynal et d'autres hommes importants. Ils sont rejoints en novembre par Whitehill, contraint de fuir Londres.

Lorsque Thomas quitte Paris à l'automne 1781 pour retourner à Londres, on a écrit qu'il aurait versé à Catherine une pension qui continuera même lorsqu'elle deviendra princesse de Talleyrand ; ceci n'est pas avéré. En janvier 1783, Thomas se rendra à la justice anglaise pour désobéissance à Madras et s'en sortira par des excuses tout en payant une amende conséquente. Whitehill, quant à lui, fait l'objet d'un bill le 29 avril 1782. Il lui est reproché un fait gravissime : celui d'être, avec les Français Admirault père et fils ainsi que John Sullivan, propriétaire du navire Elizabeth qui participa à la capture du vaisseau anglais Osterley en 1779. Sa défense est assurée par Thomas. Il reste à Paris un an et repasse en Angleterre en janvier 1783. Puis, fuyant l'Angleterre par crainte des conséquences de poursuites judiciaires, il rentre définitivement en France à une date inconnue. Assurément, Whitehill sera lui aussi l'un des amants de Catherine pour plusieurs années. Le 18 février 1786, il lui assure une rente viagère de 6.030 livres de revenu par an, mais à toucher seulement après sa mort ; cela n'exclut nullement le paiement des dépenses courantes et même exceptionnelles. Whitehill vit ensuite entre Calais et Chantilly où il est alors un notable. Il est arrêté en vertu du décret sur les étrangers du 6 septembre 1793 et, le 28 octobre, le Comité de salut public ordonne que lui soient envoyés « les cartes, plans et mémoires et papiers relatifs à l'Inde » des effets de Whitehill. Ce dernier va finir sa vie en France.

Revenons à Catherine en 1782 ; de façon anecdotique, notons qu'elle va devoir supporter un hiver très rude pendant lequel la Seine va charrier des glaces et le thermomètre descendre jusqu'à -10° C le 17 février. Tentons maintenant de reconstituer comment elle imagine alors sa nouvelle vie. Elle n'a pas encore vingt ans et se trouve dans toute la plénitude de sa beauté. Elle est naturellement très consciente de son pouvoir de séduction. Pour ce qui est du mariage, elle a déjà donné, dès l'âge de quatorze ans et demi ; il n'y a aucune urgence en ce domaine, d'autant que le divorce n'existe pas à cette date. Elle va donc retenir l'option concubinage, mais n'oublions pas que nous sommes à la fin du XVIIIe siècle, juste avant la Révolution ; il s'agit d'une époque bénie pour Catherine. Elle sera donc indépendante et libertine, mais pas courtisane. Dans ses Souvenirs, Madame Vigée-Lebrun écrit plus tard : « Au reste, il est devenu fort difficile aujourd'hui de donner une idée de l'urbanité, de la gracieuse aisance, en un mot des manières aimables qui faisaient, il y a quarante ans, le charme de la société de Paris. Les femmes régnaient alors, la Révolution les a détrônées »

Et c'est François Guizot qui commence ses Mémoires en nous rapportant le fameux mot de Talleyrand : « Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre », et il ajoute : « Le XVIIIe siècle a été certainement le plus tentateur et le plus séducteur des siècles, car il a promis à la fois satisfaction à toutes les grandeurs et à toutes les faiblesses de l'humanité »

Catherine va donc vivre en femme libre, avec plusieurs amants, étant logée par l'un d'eux. Il lui faut des revenus substantiels afin d'assurer son train de vie. Ce sera par le biais de pensions viagères dont le capital est fourni par ses amants. Elle se voit octroyer rapidement au moins cinq pensions parfois anonymes, hormis celles de John Whitehill et d'Antoine Nicolas de Valdec de Lessart. Son revenu total annuel est au minimum de 17.500 livres en 1787, somme déjà considérable, à laquelle il faut ajouter de l'argent liquide et des défraiements de 23.500 livres en 1788. Afin de situer l'importance de ces sommes, reportons-nous aux six classes de revenus annuels proposés par Jean Sgard dans son article « L'échelle des revenus » in : Dix-huitième siècle, n°14, 1982. P.U.F. : 1. Salaires « ouvriers » de 100 à 300 livres. 2. Salaires « professionnels » de 300 à 1.000 livres. 3. Salaires de « cadres moyens » de 1.000 à 3.000 livres. 4. Revenus « bourgeois » de 5.000 à 20.000 livres. 5. Revenus « nobles » de 40.000 à 100.000 livres. 6. Revenus « princiers » de 100.000 à 400.000 livres et plus. Catherine peut ainsi être classée au commencement des revenus « nobles »

Autres repères, en 1786 Talleyrand paye 2.450 livres la location annuelle d'un pavillon de trois niveaux à Bellechasse et en 1792, il signe un contrat pour la construction d'un hôtel particulier aux Champs-Élysées pour la somme 116.000 livres sur deux terrains achetés environ 75.000 livres ; en 1789, les revenus de son évêché d'Autun seront de 22.000 livres. Bref, pour Catherine, la vie est plus que belle !



François Boucher. *L'Odalisque blonde*. Alte Pinakothek, München

Rue du Sentier, N° royal 23 (1782 – avril 1790)

À propos des adresses parisiennes, afin d'être précis dans les numéros indiqués, nous utiliserons les termes : royal (avant 1792), sectionnaire (de 1792 à 1805), impérial (de 1805 à 1847) puis actuel.

Catherine n'est pas isolée à Paris ; en effet, elle jouit,

comme nous l'avons vu, d'une part d'un soutien financier de John Whitehill et d'autre part de la recommandation des membres de la famille Nicolas dont, souvenons-nous, plusieurs furent témoins lors de son mariage en 1777 au Bengale. Elle va ainsi entrer en contact, pour ne plus le quitter huit années durant, avec Antoine Nicolas, plus connu sous le nom de Valdec de Lessart, né à Paris le 25 novembre 1741, de Claude Nicolas, descendant de riches soyeux lyonnais et de Jeanne Morin, dont les ancêtres participèrent activement, d'abord comme marchands puis comme banquiers, à de nombreuses entreprises outre-mer. Antoine perdra son père à l'âge de deux ans et sera l'unique héritier de la fortune de celui-ci ainsi que, plus tard en 1781, de celle d'un richissime magistrat bordelais, Antoine Alexandre de Gascq (1712-1781). Après des études de droit, Antoine travaille pour la Compagnie des Indes et détient également différentes charges de haut fonctionnaire qui le feront entrer dans le sérail de Necker. Il restera célibataire. Ses maîtresses les plus connues seront une ancienne petite maîtresse de Louis XV, Marie Louise Morphy, dite « Morphise » (1737 - 1814), immortalisée à deux reprises par le peintre Boucher dans une posture d'autant plus charmante qu'inhabituelle en peinture et Marie Jorel de Saint-Brice (1764 - 1849),

femme de chambre du petit dauphin.

À l'arrivée de Catherine, Antoine a le coup de foudre pour cette jeune beauté craquante et lui trouve immédiatement un emploi pour la loger et pouvoir vivre avec elle officieusement : Catherine devient demoiselle de compagnie de celle qui fut la très belle Madeleine



*Claude Antoine de Valdec de Lessart par Quentin de la Tour
MBA Bordeaux*

Morin, veuve du fermier général Jacques Verdelhan des Fourniels. Elle est la sœur de Jeanne Morin et donc tante de Valdec de Lessart. Madeleine dispose d'une fortune confortable. Catherine est installée dans une maison de qualité, tant au niveau financier qu'intellectuel. Son « employeur » est une femme d'esprit qui reçoit dans son salon. Mais dans quelle maison va résider Catherine ? Une quittance de la Comédie française nous donne « rue du Sentier n° 23 » Catherine n'a pour l'instant connu comme biens d'exception que le petit Versailles du gouverneur de Chandernagor et les résidences de l'aristocratie anglaise à Calcutta. Elle va alors passer à un stade très supérieur en découvrant l'extrême raffinement, les décors subtils et les volumes impressionnants des hôtels particuliers parisiens. Elle y prend naturellement goût et n'habitera, jusqu'à la fin de ses jours, que ces lieux prestigieux.

À la fin du XVIII^e siècle, la rue du Sentier est truffée d'hôtels particuliers où réside une élite parisienne de financiers : Charles Bernard de Marville, Bernardin Harenc de Presle comte de Surville, père d'Adélaïde qui épousera le banquier Perregaux, Jean Frédéric Perregaux qui y installe ses bureaux en 1783, Charles Guillaume Lenormant d'Étiolles mari de Jeanne Antoinette Poisson, future marquise de Pompadour, Jérôme Pélagie Masson de Meslay ; Catherine est donc installée dans un endroit propice à son épanouissement. Aux actuels n° 33 et 35 (n° 21, 22 et 23 royaux),

le propriétaire est François Michel Harenc de Presle de Combrun (1710–1802), le banquier collectionneur de tableaux. Notons que Jeanne Antoinette Poisson avait habité l'hôtel de l'actuel n° 33 en 1741 lors de son mariage avec Charles Guillaume Lenormant d'Étiolles. L'hôtel de l'actuel n° 35, aujourd'hui conservé, était habité par les deux sœurs Morin, Valdec de Lessart et certainement par Catherine. De plus, le 16 février 1782, Valdec de Lessart loue un très bel appartement 4.000 livres/an dans l'immeuble Marville, rue Saint-Fiacre, à l'arrière de ces hôtels de la rue du Sentier.

Dès le 20 février 1782, Catherine est détentrice d'une rente viagère à 9% de 4.500 livres de revenus par an sur une tête ; serait-ce le cadeau d'adieu de Thomas Lewin ou doit-on y voir un geste de Whitehill ? En novembre de la même année, Valdec de Lessart accorde à Catherine une première rente viagère de 800 livres de revenu annuel, puis ce sera une seconde d'un revenu annuel de 11.000 livres. Une autre rente de 1.200 livres de revenu annuel lui est octroyée sans que l'on connaisse le généreux donateur.

Catherine, qui n'a pour le moment connu que la vie à Calcutta de la fin des années 1770, va alors découvrir tous les plaisirs qu'une capitale comme Paris peut offrir lorsque l'argent ne manque pas. Son dossier d'émigrée, conservé aux A.N.F., nous permet de connaître son train de vie :

Les théâtres : elle loue sa place de loge à l'année, à la Comédie française, à la Comédie italienne et au Théâtre de Monsieur. Les deux plus anciennes lettres de Catherine connues, non autographes et non signées, sont conservées aux archives de la Comédie française ;

elles sont datées du 12 novembre 1789 et du 23 décembre 1790 et sont adressées au directeur, l'informant que madame Grand conservera sa loge pour la saison suivante.

Catherine loue la loge N° 13 à 4 places au rez-de-chaussée, côté de la Reine, pour la somme annuelle de 750 livres.

La musique que Catherine écoute chez les aristocrates et les bourgeois fortunés, l'**opéra** où elle loue sa place à l'année.

Autrefois, la majorité des salles disparaissaient par incendie. La salle construite au Palais-Royal, à l'angle Sud-



*Perregaux par Boilly.
Palais Fesch, MBA d'Ajaccio.*

Ouest de la rue de Valois et inaugurée en 1770 brûla le 8 juin 1781. Lorsque Catherine s'installe à Paris, un nouveau théâtre provisoire de mille huit-cents places, construit à la Porte Saint-Martin en seulement soixante-quinze jours par Lenoir, est inauguré le 27 octobre 1781. Il restera le siège de l'Opéra de Paris jusqu'à l'inauguration, le 17 août 1793, d'une nouvelle salle située rue de Richelieu, entre les rues Louvois et Rameau, face à l'entrée du site Richelieu de la Bibliothèque Nationale de France ; le duc de Berry y sera assassiné le 13 février 1820 et la salle immédiatement abandonnée.

Les bijoux : Catherine sera fidèle pendant les dix ans à venir à l'un des grands maîtres de l'époque, Nicolas Cordier, joaillier de Monsieur frère du roi, ayant boutique Cour neuve du Palais sur l'Île de la Cité, puis à son successeur, en 1789, Louis Armand Gibert. Voici les mémoires des achats et ventes de Catherine : en 1782, fournitures et façon : 10.460 livres dont 15,44 carats de diamants ; en 1783, fournitures et façon : 12.282 livres dont 34,75 carats de diamants et vente pour 9.000 livres ; en 1784, façon pour 66 livres ; en 1785, fournitures et façon : 1.642 livres et vente pour 12.080 livres.

L'horlogerie : en 1786, Catherine fait « raccommoder » sa montre et en 1790, elle achète une pendule de six cents livres.

La toilette :

- Habillement : Tissus, accessoires, chapeaux, corsets, bas de soie et de coton, gants blancs et glacés longs, faveurs, colinettes, pierrots, mouchoirs, cravates, chemises, fichus, chemises, châles, culottes, gilets, habits, robes, capotes, jupons, chemises grecques, robes froncées à la Coblenz, redingotes, corsages, habit de bal (fourreau + jupe + manchettes), manteaux, mantelets, magots, sultanes, corsets, enfin habillement de son personnel.
- Fourrures : hermine, martre, renard noir, vison avec garde l'été chez le fourreur.
- Chaussures : souliers en baptiste, en soie, en peau, et brodequins pour son personnel.
- Cheveux : coups de peigne, frisures, coiffures, coiffures à chiffons, pommade à la moelle de bœuf, poudre fine parfumée ou non.
- Produits de beauté : pommade au citron, alun de roche (anti-transpirant).
- Parfums : lavande, eau de rose.
- Remèdes : baume de Fioravanti, remède universel de l'époque ; une potion à prendre avec les suées ; la mousse de Corse, vermifuge fort utile du fait qu'au XVIIIe siècle, les gens souffraient de parasites intestinaux en permanence et de la rhubarbe

concassée pour le transit.

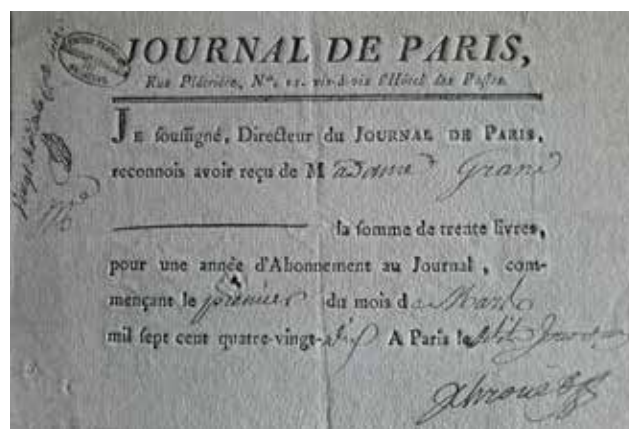
La décoration et le mobilier de son intérieur ainsi que les estampes murales.

Les friandises : anis des Indes, eau de guinda (griottes), pâte d'amandes, sirop d'orgeat, lait d'amande.

Les livres : on trouve notamment dans sa bibliothèque : Buffon, Boileau, La Fontaine, Rousseau, Voltaire, Cervantès, Marmontel, Mirabeau et également des ouvrages en langue anglaise : The Travels of Cirus, Tom Jones, The Guardian, The Spectator ainsi que des dictionnaires.

Les cours particuliers d'écriture qu'elle prend avec un maître à domicile.

Le « Lycée » : En 1791, Catherine souscrit au Lycée créé par Pilâtre de Rosiers en 1781. Dans son Histoire de Paris, Dulaure précise que l'« On faisait des cours sur diverses parties des sciences. Il s'y trouvait un cabinet de physique. A la mort du sieur Pilâtre des Rosiers, le 16 juin 1785, les membres de ce musée, endettés, déconcertés, se réunirent, réorganisèrent la société, lui donnèrent le titre de Lycée, titre qu'elle a conservé jusqu'en 1803 » Rappel : le 21 novembre 1783, Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes réalisèrent le premier vol humain entre La Muette et la



A.N.F. T 749. Cotte 16. Pièce 26. Photo Pfi.M



A.N.F. T 749. Cotte 15. Pièce 29. Photo Pfi.M

Butte-aux-Cailles.

L'information : Catherine est abonnée à plusieurs journaux : Affiches de Paris, Journal général de France, Jour-

nal de Paris (premier quotidien français apparu en 1777).
Enfin les promenades, la danse avec les bals, les amis, les amants et les relations.

Catherine a la chance de vivre dans la ville du monde où l'offre est la plus importante de l'époque, avec en point d'orgue, le Palais-Royal, aménagé à partir de 1781 par le futur Philippe-Égalité. Elle fréquente les boutiques à la mode ainsi que les fameux Marchands de Nouveautés quasiment tous situés, pour la rive droite,



AN.F. T 749. Cote 16. Pièce 72. Photo Ph.M.

dans nos actuels 1er et 2e arrondissements (hormis deux d'entre eux à l'extrême Sud de notre IXe, et au Sud-Ouest de notre Xe). Catherine ne traverse la Seine que pour se rendre sur l'Île de la Cité vers quelques boutiques dans notre VIe. Voici un exemple de mémoires de ses dépenses :

Chez le chasseur Fayet, le nombre de paires de chaussures achetées par Catherine semble considérable, mais ces chaussures étaient majoritairement destinées aux soirées et non portées dans la journée ; aussi, étaient-elles légères et fabriquées en matériaux très précieux (peaux, soie ...). Cela explique la fameuse anecdote d'une femme de l'époque qui, se plaignant à son chasseur que ses dernières acquisitions n'avaient duré que l'espace d'un jour de marche, se vit répondre : « Ah ! vous avez donc marché avec ! » Notons enfin qu'une paire comportait deux chaussures identiques, sans distinction pied gauche/pied droit.

Tout cela nous montre à quel point Catherine est une femme libre car c'est elle qui décide, gère et paye ses

fournisseurs. Par contre, elle ne s'occupe pas des frais de bouche et du personnel attaché. Il en est de même pour le cocher et le palefrenier.

Une chose peut nous surprendre : Catherine consomme du tabac qu'elle achète en boules ; certainement un souvenir d'Inde où elle mâchait du bétel.

Elle dispose de sa servante indienne, Caroline, venue d'Inde avec elle, mais certainement aussi d'autres personnes au service des familles Verdelhan des Fourniels et Valdec de Lessart. Ajoutons que la majorité des pensions de Catherine sont sur deux têtes, la sienne et celle de Caroline.

La mère de Catherine

À cette période, nous constatons que Catherine a gardé le contact avec sa mère qui réside à Lorient, paroisse Saint-Louis. En effet, le 3 novembre 1782, cette dernière obtient un brevet de pension de 1.200 livres par an pour les services rendus par son mari à l'État alors que ce dernier n'est pas mort. Le 22 mars, par un acte passé à Paris chez le notaire de Valdec de Lessart, elle donne procuration à sa fille pour toucher les revenus de cette pension.

Alleyne Fitz-Herbert, plus tard Lord Saint-Helens

Début août 1782, un diplomate britannique, envoyé par Lord Shelburne pour négocier la paix avec la France, l'Espagne et les États-Unis, arrive à Paris ; il va y séjourner presque un an. Il s'agit d'Alleyne Fitz-Herbert, brillant jeune homme âgé de vingt ans. Le 20 janvier 1783, c'est lui-même qui va signer à Versailles, au nom de la Grande-Bretagne, les préliminaires de paix avec Vergennes pour la France et le comte d'Aranda pour l'Espagne. Il quittera Paris à la fin juin, avant la signature des traités définitifs. Fitz-Herbert a-t-il fait alors la connaissance de Catherine ? c'est possible, mais nous n'en avons pas trouvé trace, mais nous allons le retrouver prochainement.

Plusieurs traités considérables sont ensuite signés le 3 septembre 1783 : à Paris, le traité qui instaure l'indépendance des treize États-Unis d'Amérique et à Versailles, les traités de paix entre la Grande-Bretagne et la France, l'Espagne et les Provinces-Unies. La France se voit alors restituer ses comptoirs en Inde. La restitution officielle n'aura lieu que le 1er février 1785 et le 14 avril sera créée l'éphémère 3e Compagnie des Indes françaises, dite de Calonne, qui disparaîtra en 1793.

Le portrait par Élisabeth Vigée-Lebrun

Le samedi 31 mai 1783 est un grand jour pour la pein-

ture ; ce jour en effet, Adélaïde Labille-Guiard (1749-1803) et Élisabeth Louise Vigée-Lebrun sont agréées et reçues à l'Académie royale de peinture et sculpture. Précédemment, Vigée-Lebrun avait réalisé les portraits du petit fils de madame Verdelhan des Fourniels, le comte Moreton de Chabrillan et de sa femme que Catherine a pu admirer. Aussi, en 1783, l'un de ses amoureux va lui offrir un fort joli cadeau : son portrait par Vigée-Lebrun, désormais conservé au Metropolitan Museum de New York. Le portrait est particulièrement séduisant et est exposé sous le n° 117 au Salon bisannuel de 1783 dans le salon carré du Louvre où il rencontre un vif succès. Certains historiens ont mal interpré-



La comtesse Moreton de Chabrillan, 1782, par Vigée-Lebrun. Coll. Part.

té la posture de Catherine avec les yeux tournés vers le ciel en lui attribuant la phrase du peintre dans ses Mémoires : « Je tâchais autant qu'il m'était possible de donner aux femmes que je peignais l'attitude et l'expression de leur physionomie ; celles qui n'avaient pas de physionomie, on en voit, je les peignais rêveuses et nonchalamment appuyées. » En réalité, l'idée directrice pour la représentation de Catherine, alors âgée de seulement vingt ans, est de mettre en évidence son amour de la musique ; aussi, l'artiste s'est inspirée des représentations de Sainte Cécile de Rome, patronne de la musique sacrée et des musiciens, et notamment de « L'extase de Sainte Cécile » de Raphaël et de « Sainte Cécile avec un ange tenant une partition » du Dominiquin. Lorsque Vigée-Lebrun visitera l'Italie fin 1789, elle s'empressera d'aller admirer les chefs d'œuvres de ces deux maîtres. Catherine est ainsi représentée, une partition musicale à la main, les yeux tournés vers le ciel. Ce tableau fera partie de la collection de Jacques Doucet qui sera vendue aux enchères en juin 1912 ; une américaine, Mme Knoedler, damera hélas le pion à Anna Gould alors duchesse de Talleyrand-Périgord et à la veuve de Fernand Renault, l'un des trois frères créateurs de la célèbre marque, en emportant le tableau, estimé 250.000 francs, pour la somme astronomique de 400.000 francs.

Décoration de son appartement

Catherine dispose alors de moyens respectables. En novembre 1785, elle refait complètement la décoration de son appartement, rue du Sentier, qui comprend au

moins une antichambre de 17 m² avec une fenêtre, un salon de 23 m² avec deux fenêtres, une cheminée et une glace, une chambre de 20 m² avec deux fenêtres, une cheminée et une glace, un boudoir de 7 m, soit environ 67 m² avec une hauteur sous plafond de 4,55 m, soit 14 pieds du roi ; Catherine loge donc au «bel étage» de l'hôtel. Tout cela correspond-il à un changement de logement pour Catherine, nous ne saurions le dire.

Elle est une jeune femme qui suit la mode ; la décoration va être dans le plus pur style Louis XVI, à caractère très féminin, avec pour couleur dominante celle qui vient de faire son apparition en cette année 1785, le bleu ciel, avec des murs blancs et or. Elle ne choisit pas un lit à colonnes à la française, mais un lit à la polonaise à quatre rideaux issus d'un baldaquin à impériale, avec dessus en Damas. Elle utilise la soie dont elle raffole et des meubles en acajou qui auront toujours sa préférence. Elle fait aménager ses quatre pièces avec parquet et plinthe en bois, lambris sur un peu plus de 3 mètres de hauteur, corniche peinte en chipolin blanc à dorer avec feuilles de laurier, feuilles d'acanthe, perles, rubans, vis, décors dorés de formes antiques : oves, rinceaux, guirlandes, bas-reliefs, pilastres, panneaux d'arabesques, panneaux ombrés, papiers peints avec arabesques, plafond peint en détrempe blanche, peinture façon bois de rose, chipolin verni, marbre blanc statuaire verni, glaces, tapisserie, trumeaux, cheminées, cimaises pour accrocher tableaux et estampes, rideaux (petits et grands), cordons, glands, galons. Elle va ainsi dépenser la coquette somme d'environ 5.000 livres pour ce nouveau décor assurément de haute tenue.

Décoration et décès du père de Catherine

Le 27 février 1785, Valdec de Lessart va, certainement sur la demande de Catherine, demander la croix de



La Croix de Saint-Louis. Photo Ph.M

Saint-Louis pour son père. Cette récompense n'étant habituellement accordée qu'à des militaires, Valdec de Lessart va devoir user de tous ses arguments pour arriver à ses fins ; il va informer le ministre que sa famille est liée par plusieurs mariages à celle de Pierre Jean (en réalité un seul, celui de Marie Anne avec Michel Nicolas de Calnois) et qu'il est issu d'une famille noble d'Allemagne, ce qui est tout-à-fait inexact. Valdec de Lessart a tout de même gain de cause et, le 23 février 1786, Louis XVI signe à Versailles le brevet de chevalier de Saint-Louis. Mais, le 18, l'impétrant était décédé à Chandernagor sans avoir eu connaissance de cette nomination prestigieuse.

Le beau Dillon

La comtesse de Boigne nous raconte dans ses Mémoires que l'un de ses oncles, Édouard Dillon, dit le beau Dillon, avait eu une aventure d'un soir avec Catherine, au début de l'automne 1786 : « Edouard consentit à aller souper chez elle au sortir de l'Opéra. Ils trouvèrent un appartement charmant, un couvert mis pour deux ... Elle avait les plus beaux cheveux du monde, Edouard les admira. Elle lui assura qu'il n'en connaissait pas encore tout le mérite. Elle passa dans un cabinet de toilette et revint les cheveux détachés et tombant de façon à en être complètement voilée. Mais c'était Eve, avant qu'aucun tissu n'eût été inventé, et avec moins d'innocence, naked and not ashamed. Le souper s'acheva dans ce costume primitif. Edouard partit le lendemain pour l'Égypte »

Valdec de Lessart (suite)

Fin 1788, Valdec de Lessart et sa mère déménagent pour louer à la fille de Morphyse et de l'abbé Terray, Marguerite Victoire, l'hôtel Benoît de Sainte-Paulle sis au n° 30 actuel de la rue du Faubourg Poissonnière où avait résidé Morphyse, assurément le plus bel hôtel du quartier.

Le 31 décembre 1788, une nouvelle rente est constituée par un anonyme au profit de Catherine, de 6.000 livres de revenu par an. Est-ce le cadeau de rupture de Valdec de Lessart ou de bienvenue d'un nouvel admirateur ?

La Révolution

Le 5 mai 1789, c'est l'ouverture des États généraux, puis bientôt le début de la Révolution. Cela n'a pas, pour l'instant, de conséquences sur la vie de Catherine ; elle va d'ailleurs déménager prochainement pour une tout autre raison.

Rue d'Artois N° royal 13 (mai 1790 – août 1792)

Le Modérateur du 11 février 1790 annonce le décès, rue du Sentier, de la tante de Valdec de Lessart, Madeleine Verdelhan des Fourniels. Catherine doit se trouver un nouveau logement tandis que Valdec, qui vient d'être nommé contrôleur général par Necker, et sa mère redéménagent dans un appartement au n° 23 royal de la rue Vivienne, au premier étage de l'hôtel de la famille Lempereur (conseiller au Châtelet, payeur de rentes). À cette époque, le baron de Frénilly (1768-1828) qui était venu s'installer à Paris le 13 juillet 1790 et avait assisté le lendemain à la Fête de la Fédération au Champ de Mars, logeait avec sa mère et sa sœur dans un hôtel situé face à celui des Lempereur ; il nous raconte dans ses Mémoires, l'aventure qu'il prétend avoir eu avec Catherine : « Je me souviens que cette vestale me trouvait trop jeune pour s'aventurer à causer avec moi [deuxième semestre 1790]. Deux ans après [premier semestre 1792], elle me trouva assez vieux pour me rendre visite dans ma chaumière du lac. Elle avait un appartement délicieux rue d'Artois, une voiture charmante et point de chevaux ; j'avais de fort jolis chevaux blancs ; nous mettions tout cela ensemble et nous allions. C'était une bonne femme au fond ... » Catherine va alors prendre son indépendance et s'agrandir. Le 1er mai 1790, elle signe un bail de 6 ou 9 ans au 13, rue d'Artois (bientôt Cerutti, puis d'Artois et maintenant Laffitte) pour 4.200 livres par an à compter du 1er avril 1790. Remarquons qu'ainsi, Catherine se situe dans les 0,7% de la population parisienne payant un loyer supérieur à 4.000 livres. Son ami Louis Monneron, qui avait été témoin lors de son mariage à Chandernagor, se porte caution. Le propriétaire de l'hôtel particulier est un architecte qui investit lui-même dans l'immobilier locatif, Jean Benoît Vincent Barré (1735-1824) qui a aussi construit le château du Marais dans l'Essonne.

Avant d'emménager, elle va refaire toute la décoration pour environ 5.000 livres. Mais son emménagement lui coûte largement plus. Les factures conservées nous donnent une idée de ses goûts ; elle change alors de couleur dominante en passant du bleu ciel de la rue du Sentier au vert. Elle utilise les derniers artifices de décoration à la mode, à savoir les papiers peints et son choix se porte tout naturellement sur des motifs végétaux tels que la charmille et le treillage.

Son appartement, au « bel étage » au-dessus de l'entresol, est composé ainsi, selon l'état des lieux joint au bail qui nous donne une description très complète de l'hôtel qui subsiste de nos jours avec naturellement

diverses adaptations. Voici une synthèse de cette description :

- Porte d'entrée en chêne à double vantaux, anti-chambre (15 m²) avec une fenêtre et persienne sur cour, un poêle, une armoire, sol en grands carreaux de calcaire blanc et petits carreaux de marbre noir,
- Porte en chêne à double vantaux, salle à manger (23 m²) avec une fenêtre à huit carreaux en verre de Bohême et persienne sur cour, un poêle avec placards, sol en grands carreaux de calcaire blanc et petits carreaux de marbre noir,
- Porte en chêne à simple vantail vers la garde-robe,
- Porte en chêne à double vantaux, salon (35 m²) avec deux fenêtres sur rue avec volets en dedans brisés, balcon, une cheminée en marbre blanc et glace en deux morceaux (au total : largeur 1,08 m et hauteur 2,00 m), parquet,
- Porte en chêne à double vantaux, chambre (16 m²) avec une fenêtre, une cheminée en marbre blanc veiné et glace en deux morceaux (au total : largeur 1,03 m et hauteur 1,68 m), parquet,
- Porte en chêne à simple vantail, cabinet de toilette (7 m²) avec une fenêtre et persienne sur cour, cheminée en marbre de Sainte-Anne (des Ardennes), deux armoires en chêne, parquet,
- Porte en chêne à simple vantail, garde-robe (10 m²) avec une fenêtre à deux carreaux en verre de Bohême sur cour, sol en grands carreaux de calcaire blanc et petits carreaux de marbre noir,

Passage (2 m²) entre escalier vers entresol, chambre, cabinet de toilette et garde-robe, parquet, soit environ 110 mètres carrés avec hauteur sous plafond de 4,55 m. Au rez-de-chaussée, on trouve à droite en entrant la loge du portier et à gauche la cuisine, un passage, le garde-manger, le grand escalier, l'écurie, la remise avec cabinet d'aisance et la cour comprenant un puits. Les domestiques sont logés dans les combles.

Catherine doit maintenant assumer de nouvelles prestations et donc un budget conséquent :

- La bouche avec le financement des installations de cuisine et annexes, du cuisinier et d'au moins un commis, de l'achat des denrées et bien sûr des vins. À noter également de gros achats de chocolat dont Catherine raffole,
- Les déplacements, avec voiture à cheval, cocher, frais de carrossiers et selliers,
- Un maître d'hôtel : Joseph Bernard Thouvenin, dit « La Branche » et un portier,
- D'autres membres de personnel tels que femme de chambre, manutentionnaires...
- Le fleuriste, Catherine ne pouvant vivre sans fleurs,

- Le mobilier,
- L'entrepreneur de l'illumination de Paris : Tourtille-Sangrain & Compagnie, pour les extérieurs de l'hôtel par des lampes à huile.

N'ayant pas l'usage de la totalité des appartements de l'hôtel et la charge financière étant lourde, Catherine sous-loue dès le 22 mai 1790, avec prise de possession le 1er avril, l'appartement de l'entresol à Louis François Guyot, avocat, pour la somme de 800 livres par an, et le 30 avril 1792 l'appartement du second étage sur la rue d'Artois à Félix Victor Amatrú, bourgeois de Paris, pour la somme 1.000 livres par an, avec prise de possession le 1er juillet 1792.

Catherine continue de fréquenter la mère de Valdec et va ainsi faire la connaissance d'Anne Henriette Lempereur, née Desplasse [de Montgobert], qui, pour notre plus grande chance, a laissé des Mémoires dans lesquels elle évoque souvent Catherine. Malheureusement, la rédaction a dû être tardive et comporte de nombreuses anomalies. Elle nous apprend que Catherine fait la connaissance de Gilbert Emmanuel, comte de Lambertye (1755-1813), militaire célibataire demeurant à Paris dans l'hôtel de la famille, à l'actuel n°4 de la Place Vendôme. Il est alors sous-lieutenant à l'État-Major de Cour de la Compagnie écossaise des Gardes-du-Corps du roi Louis XVI ; la rencontre se situe lors d'un bal donné à l'hôtel Godard d'Aucour, voisin de celui des Lempereur. Anne Henriette nous décrit l'aspect économique de leur liaison : « Le comte était très peu riche. Sa position dans le monde l'obligeait à une certaine représentation, ce qui le mettait souvent à la gêne. Mme Grand trouvait tout simple que leurs revenus fussent en commun. Elle économisait pour cela avec beaucoup d'ordre. Elle était naturellement généreuse, mais elle recevait sans scrupule avec autant de plaisir qu'elle donnait » On voit ensuite Catherine en sa compagnie dans un club de jeux, le Club polonais au Jardin Égalité (jardin du Palais-Royal). Elle y tient une table de « trente-un » Elle va prochaine-



Le trente-un. Collection privée

ment le retrouver à Londres où lui-même aura émigré. Le beau-père d'Anne Henriette Lempereur donne, en son hôtel, des concerts de musiciens amateurs. Pour faire pendant, Anne Henriette organise tous les quinze jours un souper-concert avec les musiciens à la mode ; elle y convie ce qu'elle nomme son cercle de danse, « enchanteur par la beauté, la grâce et le désir de plaire » dont madame de Bonneuil et Catherine qui « posait en odalisque » Catherine se rend un jour, en compagnie d'Anne Henriette Lempereur dans la salle du Manège afin d'assister à une séance de l'Assemblée Constituante ; elles y croisent notamment Mirabeau, Lameth et Robespierre ; l'évêque d'Autun n'est pas cité, mais il était sûrement présent.

Dans la Gazette nationale ou Le Moniteur universel du 18 décembre 1791, parait la petite annonce suivante : « Madame Delessart et madame Grant ont appris que des lettres et des paquets étaient partis de l'Inde à leur adresse. Ces lettres et paquets viennent de M. Grant, chef de Patna, au service de la compagnie anglaise dans le Bengale. Ces dames prient instamment les personnes qui en auraient connaissance, ou entre les mains de qui ces objets pourraient avoir été remis, de vouloir bien les en instruire. Ces deux dames demeuraient ci-devant rue du Sentier : maintenant madame Delessart demeure en l'hôtel du ministre de l'intérieur ; madame Grant, rue d'Artois, n° 13, à Paris » Catherine est donc toujours en contact avec son mari resté en Inde. Valdec de Lessart aura le malheur de devenir plusieurs fois ministre pendant la Révolution et le 10 mars 1792, il est décrété d'accusation par l'Assemblée et transporté à Orléans pour y être jugé par la Haute Cour constitutionnelle. Le 4 septembre, il est transféré d'Orléans pour Versailles avec une soixantaine d'autres prisonniers dont le duc de Cossé-Brissac. Ils sont tous massacrés à leur arrivée à Versailles le 9 septembre et enterrés dans une fosse commune au cimetière Saint-



Le massacre des prisonniers d'Orléans. Collection privée

Louis. Peu avant, dans son Tableau abrégé des espiègleries de la Cour, l'avocat Edme Étienne Morizot évoque la du Barry, maîtresse du duc de Cossé-Brissac, et madame Grand, maîtresse de Valdec de Lessart : « *Mais il est certain que je suis moins à leurs yeux, que la Catau ou la Rosette de la du Barry & de la Gran.* »

En 1792, la situation va devenir critique pour Catherine : fin juin, elle achète quarante-six aunes de ruban tricolore et début août, elle solde de nombreux mémoires de fournisseurs. Vers le 10 août et comme suite aux émeutes parisiennes qui sonnent le glas de l'Ancien Régime, elle doit fuir pour l'Angleterre où elle sera contrainte de demeurer pendant près de cinq ans. Elle s'est procuré un passeport auprès de l'ambassadeur d'Angleterre, soi-disant pour y rejoindre son mari. Elle n'est alors pas considérée comme émigrée au titre de la loi du 28 mars 1792 car n'ayant pas un double domicile, un en France et l'autre à l'étranger ; cela ne durera pas comme nous le verrons bientôt.

Douvres (août - ? 1792)

Selon le pamphlétaire anglais Lewis Goldsmith, ancien du ministère français des Relations extérieures, le 19 septembre 1792, Mr O'Dwyer & le lieutenant Nathaniel Belchier quittent Paris avec la vaisselle (80.000 livres), les diamants, les perles, les bijoux (300.000 livres), 2.100 Louis d'or et 200.000 livres en billets de la Caisse d'Escompte de Catherine ; ces chiffres sont naturellement excessifs. Ils passent par Abbeville où s'était réfugiée, depuis octobre, la sœur de Lambertye, comtesse Claire de Villemain. Ils amènent cette dernière, amie de Catherine qu'ils retrouvent à Douvres. Catherine reste tout d'abord au moins quelques mois dans le port de Douvres où, le 23 novembre 1792, elle donne procuration à Jean Joseph Masson pour gérer ses affaires à Paris. C'est également à Douvres qu'est implanté le siège de la banque Minet & Fector ; Isaac Minet sera comme on le verra par la suite, un soutien pour Catherine.

Londres (1793 – juin 1797)

Elle passe ensuite à Londres, où se trouve Talleyrand depuis le 18 septembre 1792. En 1805, Lewis Goldsmith rapporte plusieurs lettres de cette époque de Talleyrand au ministre des Affaires étrangères, Pierre Tondu, dit Lebrun-Tondu. Lesdites lettres auraient été éditées dans deux pamphlets : « La faction d'Orléans démasquée » paru chez Rose en l'an III (1795) et « Les intrigues de Ch. M. Talleyrand » paru à Neuchâtel en 1801 et, dont nous n'avons pas trace à ce jour. Nous citerons toutefois

un extrait de la fausse lettre datée du 26 janvier 1793 « Vous pouvez m'envoyer vos instructions au moins une fois par mois, sous le couvert de madame Grant [sic], dont je possède l'amitié et qui est trop bête pour pouvoir jamais se douter de la moindre des choses » La date de parution de l'an III est intéressante car à cette époque, Talleyrand est aux États-Unis et Catherine en Angleterre ; malgré cela, le pamphlétaire associe déjà Talleyrand à Catherine ce qui montre peut-être que ces deux-là se connaissaient en 1793 à Londres et préalablement déjà à Paris où ils avaient de nombreuses relations communes, notamment dans le monde de la finance et des jeux. Cela ne résout pas entièrement la question que se sont posée tous les historiens quant à leur première rencontre, mais contredit les différentes fables rapportées à ce sujet.

La nouvelle de l'exécution de Louis XVI arrive le 23 janvier à Londres où elle produit un choc considérable. Le 16 octobre de la même année, ce sera le tour Marie-Antoinette.

Où Catherine réside-elle à Londres ? Nous ne disposons que de deux documents de février et mars 1795, indiquant son adresse dans la paroisse Saint-Marylebone, plus exactement au n° 18 de Great Marylebone Street, actuellement New Cavendish Street. Elle retrouve ainsi le quartier qu'elle a habité en juillet-août 1781 avec Lewin. L'Angleterre est alors envahie par les réfugiés de France tant laïcs que religieux ; leur situation financière est souvent catastrophique. Aussi, des bureaux d'aide vont apparaître pour la distribution de nourriture et surtout d'argent. Catherine n'a pas ce type de problèmes. Elle retrouve Lambertye qui joue les agents du comte d'Artois. Mais elle le quitte pour Cristoforo Spinola di Luccoli qui, après avoir été ministre plénipotentiaire de la République de Gênes à Paris de 1772 à 1792, l'est à Londres de 1792 à 1797.

Pendant ce temps, à Paris, le 5 février 1793, est rédigé un procès-verbal d'apposition de scellés sur une caisse de vêtements féminins comportant l'étiquette : « A Me Worlée pour remettre à Me Grand à Coblenz » Le 23 avril 1794, un nouveau procès-verbal émane du Département de Paris : deux représentants se rendent rue de la Vrillière dans la maison appartenant au citoyen Peinthièvre, pour apposer des scellés sur une caisse contenant des vêtements et portant l'éti-

quette évoquée infra. Et le 7 septembre 1793, Catherine est inscrite sur la funeste liste des émigrés, avec toutes les conséquences induites. Ainsi, un inventaire de ses titres et papiers trouvés au n° 25 sectionnaire rue Cerutti, Section du Mont Blanc (n°13 royal rue d'Artois), est établi les 26 et 27 décembre 1793. Toutefois, Catherine se défend et demande d'être rayée de ladite liste en sa qualité d'étrangère. Après une longue recherche de pièces administratives, elle aura gain de cause, le Département de la Seine arrête enfin en thermidor an V sa radiation, qui ne sera toutefois officialisée que le 22 avril 1800.

Catherine fréquentera les églises durant toute sa vie ; son exil à Londres ne fait pas exception. Au début de son séjour, les catholiques français ne disposent que de St Patrick's (29 septembre 1792), Sutton Row, dans le quartier de Soho et de chapelles privées dans les appartements. Mais, au vu de l'afflux des émigrés et des religieux en 1793, on ne compte pas moins de « trente évêques, huit mille prêtres, deux mille laïcs et un bon nombre de religieuses anglaises et françaises expulsées de leurs couvents » Mgr de La Marche, évêque de Saint-Paul de Léon, ouvre plusieurs chapelles dans des lieux souvent peu reluisants, au milieu des écuries, dont, le 4 décembre 1796, les Saints-Anges dans



Buste de N. B. Halhed.
Victoria Memorial Hall. Calcutta.

Conway Street/Fitzroy Square, très proche de chez Catherine. Celle-ci dut la fréquenter et y rencontrer les trois sœurs d'Hugues de Cesselès dont l'une fournira plus tard à Talleyrand un faux certificat de baptême pour Charlotte, mais n'anticipons pas. Afin de gérer ses biens et titres séquestrés rue d'Artois à Paris, le 6 février 1795, Catherine donne procuration, devant notaire à Londres, à M. Lempereur. Le 10 du même mois, Catherine fait établir, devant notaire, une notoriété du fait que les rentes qui lui ont été consenties l'avaient été avec des noms et des prénoms. Pour ce faire, quatre témoins sont présents et ils sont fort intéressants car révélateurs des fréquentations de Catherine à Londres. On y trouve des per-

sonnes de haut rang dont la première que Catherine a pu connaître à Calcutta :

- Nathaniel Brassey Halhed, Esquire (1751-1830), érudit, ancien d'Oxford parlant l'arabe, le persan, le bengali... Il fit deux séjours au Bengale (1772-1778 à Casimbazar et 1784-1785 à Calcutta et

Lucknow), ses meilleurs amis étant Warren Hastings et Elijah Impey. Avant de partir pour Calcutta, il faisait des recherches en littérature et en libertinage. À Calcutta, « il présentait ses adresses poétiques et personnelles aux femmes les plus attirantes, mariées ou non » Il jouait par ailleurs de la harpe juive en compagnie de Warren Hastings, Elijah Impey et d'autres,

- Lord-Saint Helens (1753-1839), le grand diplomate que Catherine retrouvera plus tard, lors de son deuxième exil en Angleterre en 1815-1816,
- Pierre Isaac Pictet (1766-1818), marchand, banquier,
- John Stride (c.1745-1825), avocat,
- Isaac Minet III (1767-1839), banquier protestant d'origine française (Banque Minet & Fector), évêqué infra.

Les fréquentations de Catherine n'ont donc pas baissé de niveau à Londres !

Le 29 mars 1795, elle demande un secours financier au premier ministre Pitt car, depuis la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre en 1793, elle ne touche plus le revenu de ses rentes :

Monsieur

Je vous prier D'excuser Mes importunities, En sentant Combien vos Moments doivent Etre precieu. Il me faut D'aussi forts Raisons que Celles de La Necissité ou je Suis pour vous demandé un Moment datantision Et Dainterais je Suis une Malheureuse Etrangere né aux Ainde, Et qui a Eté Marieé a un Anglais Nommé Mr grand Au Service de Votre Compagnie des Aindes. des Circontances M'ont fait quitté le Baingale Et depuis 15 Ans je vivais à paris Au pres de Ma famille Ma fortune Concistait En trente Mille livres de Rente Viagere, les frayeurs, Et Mes Relations de parantés Avec des personnes En place M'ont fait quitté paris tres a la hate, Et fait passé En Angletaire. j'ai Recue Mon Revenu Etant tretée Comme Anglaise jusquau Moment de la déclaration de la Guerre, depuis Ce tems la il Ne M'a pas Ette possible de toucher un Sol, Et il y a pres de deux Ans ---- J'ai appris depuis qu'on avait vandu tous Mes Meubles Et tous les Effets que j'avais laissé dans Ma Maison Rue Dartois a paris Au profi de La Nation Voilà Monsieur un Exposé de Ma position, ---- toute Mes ressources Sont Epuisées, vous Voyez Monsieur que je Suis Même plus Malheureuse que les femme Emigreés francoise Aussi Eloignée de Mon pays et Nayant Reçu aucune Nouvelles de Mes parents qui Sont Au Baingale, Si vous pouviez Monsieur Me fere Obtenir un traitement, qui peut Me faire Subsister jusqu'au Moment de Rentrer En france Ou de Celuie de toucher Mon Revenu Vous Me Renderiesez le

plus grand Servicee, je Suis Connue de Milord St heelens, Et de MM.Minet Et fectore, qui a Mon Arivée En Angletere Mon Rendu les Services qui ont dependu deux, Si vous le Jugé Necessary Monsieur je Me Rendrai Chez Vous ou Autrement j'oze Me flatter que vous Vouderiez bien Me faire une Reponse, Mon adresse est N° 18 grat Mary le bonne Strette J'ei L'honneur D'etre Avec Respect Monsieur Votre tres heumble Et Obistante Servante N c grand Ce Dimanche 29 Mars 1795 London

Comme on le voit, les cours particuliers que Catherine a pu prendre à Paris n'ont pas été suffisants pour pal-



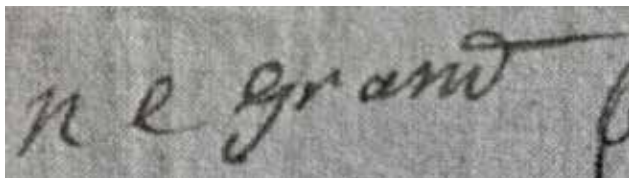
Lord Saint-Helens. Collect. privée

lier ses carences. Nous constaterons par la suite certains progrès, mais certainement pas à hauteur de ce qu'elle aurait souhaité. Catherine donne à nouveau des références : Lord Saint Helens et les banquiers Minet et Fector. Elle a donc, comme à Calcutta puis à Paris, attiré autour d'elle de nombreux hommes de la plus haute société, parlant

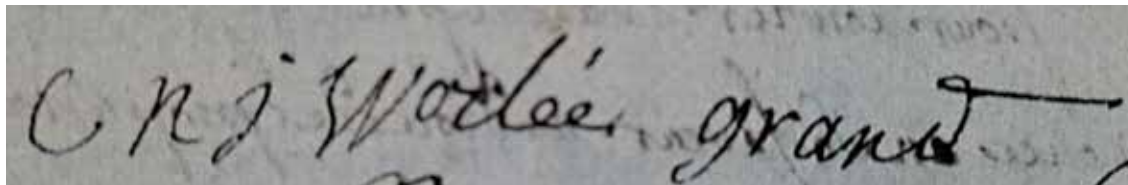
tous le français comme il était d'usage à l'époque. Cela lui permet certainement de mener à Londres une vie confortable, entièrement tournée vers les loisirs et la culture. Paris toutefois lui manque et, lorsqu'en juin 1797, la situation politique le lui permet, elle fait les démarches nécessaires à l'obtention d'un passeport de citoyenne danoise - n'est-elle pas née en territoire danois ? - délivré par le comte de Wedel-Jarlsberg, ministre du Danemark à Londres. Catherine passe par Hambourg, accompagnée de Spinola, gendre du maréchal de Lévis, déclaré suisse pour l'occasion. Spinola vient en compagnie de son frère Vincenzo, soi-disant, pour récupérer les biens de sa femme guillotinée en 1794. En réalité, Spinola est missionné pour combattre la politique italienne de Bonaparte, notamment son souhait de remplacer la république aristocratique de Gênes par une république de type français. Ils atteignent la capitale le 17 juin 1797. Une autre histoire commence pour Catherine ...

A suivre...

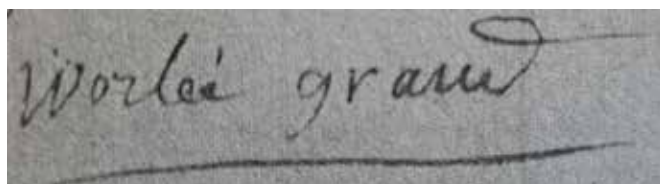
Les signatures de Catherine à cette époque



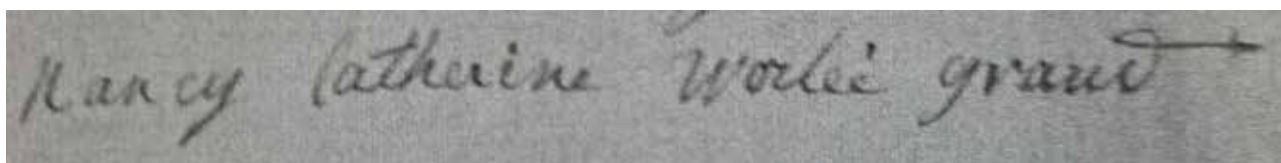
1. 24 septembre 1785. A.N.F. T 749 Cotte 15 n° 2



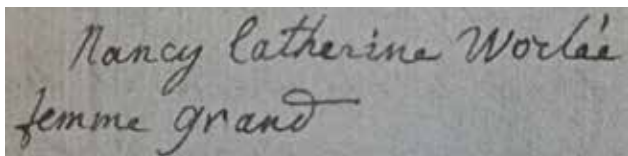
2. 1er mai 1790. A.N.F. MC/ET/LXXXIII/651



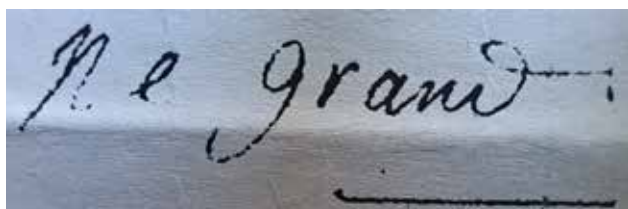
3. 30 avril 1792. A.N.F. MC/ET/LXXXIII/662



4. 28 novembre 1792. A.N.F. MC/ET/XIII/474



5. 6 février 1795. A.N.F. F7.5651.10



6. 24 mars 1795. Public Record Office (London).
Chatham Papers 139.

SOURCES PRINCIPALES

1. Archives Nationales de France.
2. Archives Nationales d'Outre-Mer. Aix-en-Provence.
3. Bibliothèque Nationale de France.
4. Archives Départementales : Pas-de-Calais.
5. Archives étrangères : The British Library, London Public Records.
6. Almanachs de Lesclapart.
7. Mémoires et correspondances d'époque : Paul de Barras, Boigne (comtesse de), Jacques Boucher de Perthes, Anne Henriette Desplasse de Montgobert, Frénilly (baron de), François Guizot, Sir Philip Francis, Thomas Lewin, Marmontel, Louis Philippe comte de Ségur, Madame de Staël.
8. Journaux : Journal de Paris, Le mot à l'oreille ou Le nouveau Don Quichotte. Journal républicain, Le Figaro.
9. Ouvrages : ANTONETTI (Guy), AULARD (Alphonse), BRYANT (G. J.), BUCHEZ (J.-P.-B.) et ROUX (P.-C.), BUSTEED (H. E.), CARRÈRE (Casimir), CHEVALLIER (Bernard), DIAGOU (Gnanou), GOLDSMITH (Lewis), GUYOT (Raymond), HARDY (Charles), HARTING (Johanna), LASALLE (Albert de), LYNCH (F.T.), MARI-COURT (baron de), LACOMBE (Bernard de), MÜLLER (chanoine Eugène), NICOLLE (Jean), PONIATOWSKI (Michel), PRONTEAU (Jeanne), TOURSEL (abbé de), VILLEMAREST (Charles Catherine, dit de).
10. Sites Internet : <https://www.vocsite.nl/schepen/detail.html> et <http://resources.huygens.knaw.nl/das/detailVoyage/>

Souvenirs de voyage de la duchesse de Sagan, « nièce bien aimée de Talleyrand »¹, vers Nice et Venise à l'hiver 1852-1853 : un voyage exceptionnel à la découverte des richesses de l'Europe



Par Laurent Guihéry (Laurent.guihery@cyu.fr)

La bibliothèque universitaire de Cracovie offre au chercheur la numérisation exceptionnelle, d'une très grande qualité graphique, des souvenirs de voyage 1852 – 1853 (« Reise Erinnerungen 1852 – 1853 ») de la duchesse de Sagan, plus connue en France sous le nom de duchesse de Dino. Cet ouvrage a été préservé du pillage du château de Sagan (aujourd'hui Zagan en Pologne) en 1945, qui regroupait, entre autres, l'ensemble de sa correspondance² avec les hommes-clefs de cette période faste de la première moitié du XIX^e siècle.

Cette grande dame allemande a été, en effet, pendant plus de 20 ans, à l'école européenne de Talleyrand. Dernière princesse de Courlande avant l'annexion de la Courlande par la Russie (1795), nièce de Talleyrand après son mariage avec Edmond de Talleyrand-Périgord (1809), duchesse de Dino (1817), titre qui l'a rendue célèbre en France par ses Mémoires³, elle a vécu au sein de la délégation française toutes les négociations du Congrès de Vienne (1815).

Elle s'est forgé là une personnalité résolument européenne, parlant aisément l'allemand, le français, l'anglais, l'italien et peut-être même le russe. Elle a partagé la retraite de Talleyrand à Valençay pendant la Restauration (1815-1830). Sous la monarchie de Juillet, elle l'a accompagné, soutenu, et inspiré⁴ lors de cette fameuse ambassade de Londres (1830-1834) qui a vu naître la Belgique et un début d'entente cordiale avec l'Angleterre. Après la mort de Talleyrand (1838), elle s'est retirée dans ses terres de Silésie, à Sagan.

Elle renoue avec l'Europe et avec sa famille restée en France, en hiver, en rejoignant Nice, lieu de villégiature

d'une société européenne cosmopolite, après un périple *dantesque* en automne, qu'elle décrit avec précision dans ses souvenirs de voyage 1852-1853. Puis c'est le retour à Berlin auprès de son roi et de sa reine, en avril-mai via Venise où elle est accueillie, dans la haute société européenne en exil, par le comte de Chambord, dernier prétendant des Bourbons à la couronne de France, et la fameuse duchesse de Berry, sa mère.



La duchesse de Sagan en 1853
Gutenberg EBook of «Chronique de 1831 à 1862, Tome 4»

Un voyage impressionnant où se mêlent visites et rencontres

Ce récit de 306 pages, en écriture manuscrite, en allemand du type cursive (« Kurrentschrift » ou « Deutsche Schrift ») est agrémenté de nombreuses gravures des villes traversées et des monuments observés. L'étude de ce manuscrit s'est faite en deux temps : une transcription en allemand moderne avec une spécialiste de cette écriture allemande du XIX^e siècle et, dans un second temps, la traduction en français. Certaines expressions allemandes du XIX^e siècle ont nécessité des expertises complémentaires pour gagner en compréhension. Ce texte recense

de manière journalière les rencontres, les visites, les observations, les émotions de la duchesse de Sagan durant tout le voyage qui l'a menée, de Berlin à Nice, puis à Venise pour le voyage de retour vers Sagan à l'hiver et au printemps 1852 – 1853.

La duchesse de Sagan traversa en effet toute l'Europe dans un mouvement quasi-circulaire présenté dans la carte suivante, en utilisant deux modes de transports : un convoi de quatre berlines et le chemin de fer lorsqu'il existait.

Le point de départ est donné en Prusse (à Berlin, où elle est reçue quelques jours à la cour), puis passage par les royaumes de Saxe et de Bavière, l'empire d'Autriche-Hongrie avec le passage du Brenner (frontière Autriche-Italie actuelle), le royaume Lombardo-vénitien (Italie), le royaume de Piémont-Sardaigne (Italie) et Nice (avant son rattachement à la France en 1860). Nous suivons aussi son retour par une voie plus à l'Est via l'Autriche-Hongrie (Slovénie aujourd'hui), Graz (Autriche), Vienne, Dresde, Berlin et enfin Sagan (Silésie prussienne).

Dans le détail, les villes traversées sont les suivantes et font l'objet de visites précises et documentées : Berlin (première page du journal de voyage – British hôtel Berlin – 18 octobre 1852) – Potsdam – Leipzig – Nuremberg – Munich – Innsbruck – Le Brenner – Vérone – Brescia – Milan – Gênes – Nice (arrivée le 10 novembre 1852 – départ le 15 mars 1853) – Gênes – Ve-

gan dernière page du journal – 17 mai 1853) soit 3100 km environ à vol d'oiseau !

Elle est accompagnée de son beau-frère le comte de Schulenburg, troisième époux de sa sœur aînée Wilhelmine, décédée à cette époque (Theis, p. 679). Le comte de Schulenburg, administrateur de ses domaines à Sagan, ne restera que 3 jours à Nice et repartira dans la foulée à Sagan. M. de Bacourt est également présent pendant la quasi-totalité du voyage et du séjour. A Nice, elle retrouve sa famille : sa fille Pauline de Castellane, veuve à cette époque, viendra en effet la rejoindre comme en témoignent quelques passages de son journal de voyage. Ses fils, Napoléon-Louis de Valençay et Alexandre de Dino la rejoindront aussi, de même que d'autres invités de passage, comme le duc de Dalmatie⁵. La correspondance du Baron de Barante, publiée en 1901 après sa mort, garde la trace d'une lettre que la duchesse de Sagan lui a envoyée de Nice le 28 novembre 1852. Elle résume son arrivée à Nice et ses premières impressions :

De la duchesse de Sagan au baron de Barante,

Mon voyage a été long comme la distance, lent comme mes forces, pénible comme la brièveté des jours disgracieux par la pluie et les brouillards.

Le Midi ne nous a accordé ses splendeurs qu'à Gênes. Le plus beau soleil a éclairé la Corniche et notre arrivée ici : mais bientôt il s'est repenti de ses sourires et le voilà depuis plusieurs jours caché sous de gros nuages d'où s'échappent des torrents de pluie. C'est triste comme les buts manqués. Cependant, je suis assez bien logée pour prendre patience ; et si ce n'était l'accablement d'un rhume effroyable, je ne serais pas trop découragée. Car à chaque éclaircie, j'aperçois de mes fenêtres

la belle nappe bleue, sillonnée de cent voiles blanches; un jardin tout vert, tout parfumé encore, me sépare seule de la mer. C'est fort joli quand la lumière anime, co-



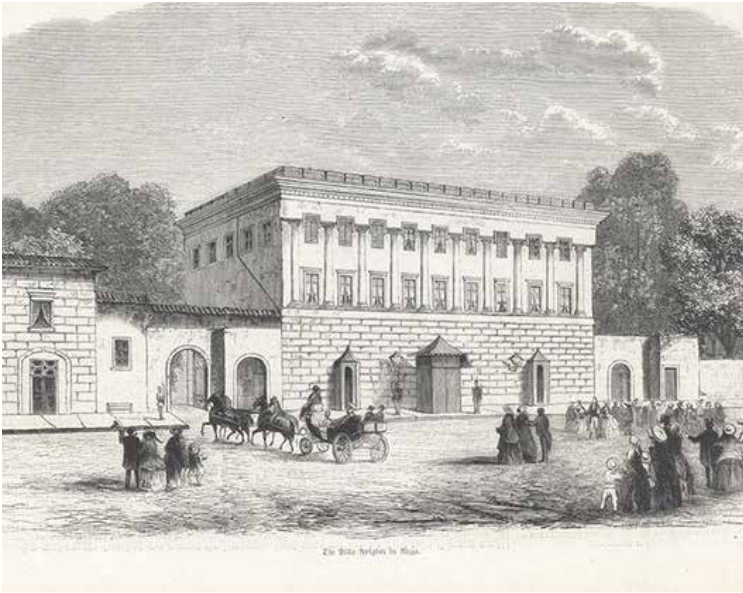
Le voyage en Europe méridionale de la duchesse de Sagan : Octobre 1852 – mai 1853

Fonds de carte : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/a/ac/Europe_1815

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Europe_1815

nise (arrivée le 30 mars 1853 – départ le 26 avril 1853) – Gorizia (Görz en allemand) – Ljubljana (Laibach en allemand) – Vienne – Dresde – Berlin – Potsdam – Sa-

gan dernière page du journal – 17 mai 1853) soit 3100 km environ à vol d'oiseau !



La villa Avigdor que la duchesse avait louée sur la Promenade des Anglais est aujourd'hui remplacée par un immeuble. Source : Le blog des mémoires de la Riviera

lore et réchauffe; mais ce n'est pas le cas aujourd'hui ou un déluge nous inonde. Il y a du monde ici, même d'anciennes connaissances mais personne dont je souhaite le commerce habituel, excepté M. de Bacourt. J'assiste au travail consciencieux, aux recherches scrupuleuses qu'il consacre à éclaircir, à coordonner les matériaux qui, vous le savez, nous sont confiés. C'est un travail plus long, plus minutieux, parfois plus difficile que je ne pensais. Il va être interrompu par le départ de M. de Bacourt qui, aussitôt après le jour de l'an, veut faire une tournée complète en Italie. Dites-moi si ma mémoire est fidèle lorsqu'elle me fait souvenir qu'à la mort de M. de Caulaincourt, sa veuve vous fit lire les Mémoires laissés par son mari ? Y avez-vous trouvé quelques détails sur l'affaire Engghien ? Il doit, dans le cours de ces mémoires, être souvent question de mon oncle. Et comment ? Dans quel sens ? Quelle impression vous en est-il restée ? Vous seriez bien bon de me répondre promptement à cet égard. Ce n'est du reste qu'une satisfaction personnelle que je sollicite, car il n'est assurément pas question de publications d'aucun genre.

Barante (de), Prosper Brugière, baron de, Mémoires et correspondances, Paris, Calmann-Lévy, 1901, tome VIII.

Un récit de ses visites en touriste et interlocutrice avertie

C'est en touriste, comme elle se décrit elle-même, qu'elle entreprend ce voyage, ne manquant aucun monument, aucune église, aucun musée dans les villes qu'elle traverse : elle s'arrête en effet à Nuremberg, Munich, Vérone, Brescia, Milan, Gênes et visite longuement Nice et Venise. Elle décrit alors les principaux monuments visités, à la manière d'un guide

touristique, mêlant l'histoire du lieu avec ses impressions de visite. Elle nous fait partager tout au long de ce récit ses émotions devant la mer Méditerranée, ses senteurs, sa lumière, ses coutumes locales, ses tempêtes de neige en hiver. Elle décrit en détail ses rencontres, se livre à des analyses sociologiques, voire ethnologiques, politiques fines et pertinentes, aujourd'hui encore. Ainsi, le 8 décembre, elle dresse un portrait rapide de la situation politique de l'Europe :

Les curiosités du nouveau soulèvement impérial en France, les Chambres prussiennes qui semblent afficher une position très tolérante, les remous ecclésiastiques, les questions de douane et de commerce, les préparatifs en vue de guerres éventuelles, le rapprochement qui s'ensuit des grandes puissances allemandes, les braises révolutionnaires toujours fumantes en Italie et en Suisse, les attermoiements du cabinet Derby, la réapparition possible de Palmerston, la dangereuse maladie du roi de Suède : tout cela donne en ce moment un regain d'intérêt aux journaux.

Elle témoigne d'un franc parler surprenant, dressant un portrait, parfois au vitriol, de la légèreté ou du cynisme de ses interlocuteurs. Elle affiche clairement son rejet d'une France qui est désormais dirigée par Napoléon III et anticipe les tensions à venir en Europe. *Le Comte Max Hatzfeldt et son épouse, arrivant justement de Paris, racontaient beaucoup de choses de la France devenue impériale. J'ai vécu et assisté là-bas à trop d'événements qui s'enchaînent pour croire que cela va durer* (10 octobre 1852).

A Venise, elle décrit avec précision ses rencontres et discussions avec le comte de Chambord et la duchesse de Berry, sa mère. Elle prend partie clairement pour le courant légitimiste, évoquant les difficultés de la « fusion » avec la branche cadette des Orléans.

Elle indique travailler avec Adolphe de Bacourt à la mise en forme des mémoires de Talleyrand *Depuis quelques jours, je consacre chaque jour quelques heures à l'interminable rangement des papiers de mon défunt oncle (...). Même si je voulais m'y soustraire, le consciencieux M. de Bacourt ne me le permettrait pas.* (22 décembre 1852).

Elle rentre à Sagan le jour même de l'anniversaire de la mort de *mon oncle Talleyrand*, qu'elle définit comme *un jour grave* (17 mai 1853).

Ses cinq séjours à Nice entre 1826 et 1858, confirme la place centrale de Nice⁶ comme point de rendez-vous privilégié pour accueillir, en hiver, la grande noblesse

d'Europe. Cet essor démarre dès la fin du XVIII^{ème} siècle et se renforce à partir de 1830. Les femmes y tiennent une place prépondérante, ce qui amena un journal du XIX^{ème} siècle, le Charivari, à comparer Nice à un *congrès au féminin*. Paul Augier parle de Nice comme *d'un salon d'hiver de la grande société*. Cette période faste, qui concerne les quatre ou cinq mois d'hiver, court en général de mi-novembre à mi-mars environ. La duchesse indique y retrouver le calme en s'éloignant de Sagan et soigner un mal qui la ronge de plus en plus sous la forme d'une fatigue et d'une souffrance nerveuse, qui l'épuise. Elle est très sensible à la nature qui l'entoure, passe de nombreuses journées dans son jardin, fait de courtes promenades dans les collines dominant Nice. Elle exprime une passion pour les fleurs et la végétation méditerranéenne, ses parfums, ses couleurs. Elle offre aussi au lecteur moderne une description précise et régulière, tout au long de son journal intime, de ses souvenirs du climat de Nice au milieu de XIX^{ème} siècle, avec tempêtes, orages impressionnants et pluies diluviennes qui emportent par exemple le pont sur le Var ou interrompent les communications avec Turin, Gênes ou la France. Elle peste contre la neige qui recouvre la région d'un manteau blanc pendant quelques jours et la ramène « dans le Nord » austère, rigoureux et froid.

Son regard sur les pays traversés, les habitants qu'elle observe minutieusement, est résolument moderne : il offre et confirme que l'Europe possède un patrimoine historique et culturel formidable, qui n'a que peu changé depuis ses voyages. Les lieux qu'elle visite existent encore en grande majorité et ont été préservés, à l'exception des édifices détruits lors de la seconde guerre mondiale en Allemagne. Les « Académies » qu'elle visite, aujourd'hui la Pinacothèque de Brera à Milan ou les Galeries de l'Académie de Venise, sont des lieux incomparables et hors du temps, témoins de cette richesse culturelle et artistique européenne d'hier comme d'aujourd'hui.

Son texte donne à aimer l'Europe encore plus, à la préserver, à la faire grandir dans la paix et l'harmonie entre les peuples et les nations qui portent cet héritage plus que millénaire.

Notes

1 Emprunt de cette partie du titre à Anne et Laurent Theis (2016) : cf note 4.

2 La duchesse précise même dans ses « Souvenirs » qu'elle collectionne les autographes (31 mars 1853).

3 Courlande (de), Dorothée, duchesse de Dino, Souvenirs et Chroniques de la duchesse de Dino, 1831-1862, Paris 1909, réédition 2016, sous la direction de Anne et Laurent Theis, Paris, Éditions



Nice La ville et la promenade des Anglais vues du parc du château, vers 1875. Auteur inconnu.

Robert Laffont, Coll. Bouquins, 2016, en accès libre sur Gutenberg.org : <http://www.gutenberg.org/ebooks/52380>

4 Voir à ce sujet le texte de L. Guihéry, in Courrier du prince, n.14, janvier 2022 : « L'influence de la duchesse de Dino sur la pensée européenne de Talleyrand ».

5 Napoléon-Hector Soult de Dalmatie (1802 – 1857) : duc de Dalmatie, fils du maréchal Soult et de Jeanne-Louise-Élisabeth Berg. Il accompagna le maréchal Maison lors de l'expédition de Morée en 1828. Après la Révolution de Juillet, il devint diplomate et fut nommé en 1831 à Stockholm puis à La Haye en 1832, Turin en 1839 puis en Prusse de 1843 à 1849. Grand officier de la Légion d'honneur en 1843, il fut député du Tarn de 1834 à début 1848, puis de l'Hérault du 24 février 1848 au 2 décembre 1851. Il a soutenu la politique conservatrice de la Monarchie de Juillet. Il mit fin à sa carrière politique au niveau national le 2 décembre 1851, et devint ensuite maire de Changy-les-Bois, dans le Loiret, de 1852 à 1857. Il apparaît très proche de la duchesse de Dino puisqu'elle l'accueille plusieurs jours à Nice.

6 Le mercredi 28 juillet 2021, Nice a obtenu son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, qualifiée de « ville de villégiature d'hiver de la Riviera ».

Bibliographie

Augier P., Quand les grands ducs valsaient à Nice, Paris, Fayard, 1981.

Castellane (de), Comtesse Jean, Souvenirs de la duchesse de Dino publiés par sa petite fille, la Comtesse Jean de Castellane, 1908, Calmann-Lévy Editeurs, Paris.

Castellane (de), Pauline, Journal (1855-1894), Mémoire d'une aristocrate entre Paris et Berlin, Edizione Di Storia E Letteratura, Rome, 2014

Courlande (de), Dorothée, duchesse de Dino, Souvenirs et chroniques de la duchesse de Dino, 1831-1862, Paris 1909, réédition 2016, sous la direction de Anne et Laurent Theis, Paris, Éditions Robert Laffont, Coll. Bouquins, 2016, en accès libre sur Gutenberg.org : <http://www.gutenberg.org/ebooks/52380>

Guihéry L., L'influence de la duchesse de Dino sur la pensée européenne du prince de Talleyrand. Le Courrier du Prince, Association Les Amis de Talleyrand, 2022 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03578071>).

L'Aurore du 28 mars 1898.

Le Charivari, 31.12.1859

Sagan (de) Dorothée, *Reise Erinnerungen 1852-1853*, Bibliothèque universitaire de Cracovie, <https://jbc.bj.uj.edu.pl/publication/204840>. Ces Souvenirs de voyage, traduits en français par Laurent Guihéry, seront, avec gravures des lieux visités et commentaires, édités prochainement chez Lacurne.

Les vues de Talleyrand sur la Russie

par Philippe Selz (selz8375@gmail.com)



Quand on lit les Mémoires de Talleyrand et ses déclarations comme diplomate, on ne peut qu'être frappé par la constance de ses vues sur la Russie, puissance qu'il redoute et ne cesse de vouloir repousser à l'Est. D'abord, il veut la contenir en s'appuyant sur une Autriche qui s'agrandirait à l'Est, et l'empêcher de s'étendre au Sud en empiétant sur l'empire ottoman. Puis il plaidera pour une alliance de l'Autriche avec la Russie pour abattre l'Ogre. Enfin, à Londres, il prônera le rapprochement le plus intime avec l'Angleterre, notamment pour contre-battre les visées russes sur l'Empire ottoman.

Démodé en 2022 le prince de Talleyrand... quand on voit l'actualité de nombre de ses constats et analyses ?

« Réétudier ce qui s'est passé autrefois est une démarche très utile compte tenu des questions que nous devons nous poser sur la Chine, le Japon, l'Inde, le Brésil, la Russie, les États-Unis et tous les autres » scripsit Hubert Védrine in Une vision du monde, Bouquins éd. (février 2022, p. 130).

Dans son « Talleyrand le prince immobile », Emmanuel de Waresquiel nous dit, pages 273-274 : « L'Europe en 1800 selon Talleyrand... il situe l'origine des déséquilibres européens dans la période qui suit immédiatement la paix de Westphalie, en 1648, et non au début de la Révolution française. C'est assez dire combien, à ses yeux, ceux-ci ne sont pas tant de nature idéologiques qu'économiques. L'Europe est bouleversée, mais qui en est coupable ? Pas la France bien sûr. Les trois fauteurs de troubles sont, dans l'ordre, la Russie, qui n'a cessé depuis la guerre de Sept Ans d'intervenir dans les affaires européennes, la Prusse, qui, au sein de l'empire germanique a voulu, par la conquête, s'assurer une position hégémonique, et l'Angleterre, qui par son Acte de navigation de 1651, s'est donnée les moyens de dominer les océans... Les guerres révolutionnaires n'ont fait qu'aggraver les choses. Charles-Maurice tire de cette évolution quelques conclusions et un principe. D'abord, une méfiance viscérale vis-à-vis de l'empire russe, « cette montagne de neige », qu'il s'agit de contenir dans ses limites naturelles. C'est cette préoccupation constante qui lui fera écrire au baron de Bourgoing, en mai 1807, juste avant Tilsit :

« Mon cher Bourgoing, je désirerais que vous fissiez un grand mémoire où vous recherchassiez ce qu'est la Russie depuis 1770, ce qu'elle était à cette époque, quels ont été depuis la marche et le but de son ambition, et ce qu'elle

est aujourd'hui. Ce pays a tellement cherché à se mêler à toutes les affaires des autres peuples qu'on est bien aise d'analyser ses ressources, ses vues, sa position. L'ouvrage n'offre pas un simple intérêt de circonstance ; il constate une époque remarquable en histoire. C'est depuis 1770 que datent l'affaiblissement ou la disparition d'une partie des États voisins de la Russie, l'envahissement de la Crimée en 1783, celui de la Bessarabie dans la guerre suivante, l'assujettissement partiel de la Moldavie et de la Valachie, les démembrements de la Pologne, la réunion de la Géorgie, la guerre de Perse et les invasions auxquelles elle a donné lieu, l'établissement des Russes à Corfou et sur d'autres points de l'Adriatique, leurs liaisons plus habituelles avec l'Angleterre qui menace par l'Inde et la Méditerranée les deux puissances mahométanes, tandis que la Russie attaque au nord leurs frontières. Voilà des séries de faits... le sujet est riche et attachant. »

Déjà dans *Du Rapport sur l'état de la France à la fin de l'An VIII* (1800), où seraient définis les nouveaux principes de la diplomatie française (Poniatowski), Talleyrand évoquait la Russie de façon saisissante (pages 96-104 du texte sur Gallica) : partant du constat de ses accroissements récents de territoires et de la crainte qu'elle inspire à ses voisins, il conclut qu'en se consacrant à son seul développement interne et en favorisant le commerce de tous, elle passerait « au premier rang des fondateurs du droit public, des bienfaiteurs de l'humanité et des pacificateurs du Monde ». Mais « ... les voisins la craignent et ne sauraient être ses amis : aucune puissance en Europe n'a jamais bien sincèrement profité de ce titre et les alliances qu'elle a contractées ont plutôt été des transactions momentanées pour arranger des différends de concurrence, que des engagements de s'unir avec durée pour défendre des intérêts communs. La France est peut-être le seul État qui n'ait aucune raison de craindre la Russie, aucun intérêt à désirer sa décadence, aucun motif de mettre obstacle aux progrès de sa prospérité. Il est vrai qu'elle voudrait qu'elle mît des bornes au développement exagéré de son influence et ne répétât plus l'expérience qu'elle a faite de son intervention active dans une guerre qui, sous aucun point de vue ne pouvait l'intéresser ; mais ce vœu même est tout à fait dans les véritables intérêts de la force et de la prospérité de l'empire de Russie. Jamais cet empire ne sera vraiment

puissant qu'autant que son gouvernement s'occupera de modérer ce principe d'expansion qui l'a porté jusqu'à ce jour à s'étendre sans cesse au-delà de ses limites, et qu'il se livrera uniquement au soin de civiliser les parties éloignées de son vaste territoire, d'en enchaîner par une bonne administration les parties trop dispersées et enfin d'y développer tous ces éléments de fécondité qui multiplient les choses, les hommes, et qui ajoutent à la valeur des unes et à l'industrie des autres. L'empereur de Russie serait l'un des princes les plus puissants, s'il substituait à l'inscription fastueuse que les flatteurs de Catherine II

gravèrent sur l'arc de triomphe de Cherson : Ce chemin mène à Constantinople, cette devise bien plus glorieuse et plus sensée : Les forces de cet empire ne serviront plus désormais à l'agrandir mais à le gouverner. On est fondé à croire qu'aussi longtemps que la Russie existera sous une organisation administrative, disproportionnée à l'immensité de son territoire, sa politique sera incertaine, comme les fonde-

ments de sa puissance, qu'elle n'aura aucun projet fixe d'accroissement qu'aspirant à s'étendre tantôt vers l'ouest, tantôt vers le midi, elle tiendra toujours l'Europe en éveil sur ses vues et sur ses mesures ; qu'elle n'aura jamais de suite dans ses déterminations, qu'elle agira toujours d'après des impressions violentes et soudaines et que, n'offrant de garantie sûre ni pour ses alliances ni contre ses entreprises, elle n'appartiendra jamais avec consistance au système fédératif des puissances européennes ».

Lettre à Napoléon CXXXVIII, Vienne, 14 frimaire an XIV (5 décembre 1805) :

« Sire, Je reçois la lettre dont V.M. m'a honoré le lendemain de la bataille (d'Austerlitz, le 2 décembre 1805)... Je jouis de l'idée que cette dernière victoire de V.M. la met en état d'assurer le repos de l'Europe et de garantir le monde civilisé contre les invasions des barbares. V. M. peut maintenant briser la monarchie autrichienne ou la relever. Une fois brisée, il ne serait pas au pouvoir de V. M. elle-même d'en rassembler les débris épars et d'en recomposer une seule masse. Or l'existence

de cette masse est nécessaire. Elle est indispensable au salut futur des nations civilisées...

La monarchie autrichienne (au contraire de la France) est un composé mal assorti d'États différant presque tous entre eux par le langage, les mœurs, la religion, les régimes politique et civil et qui n'ont d'autre lien commun que l'identité de leur chef... Mais elle est, contre les barbares, un boulevard suffisant, comme elle est un boulevard nécessaire... Si la monarchie autrichienne, trop affaiblie vers l'occident, ne se trouvait plus en mesure de retenir sous son sceptre les États qu'elle aurait conservés, les Hon-



L'Europe centrale et orientale en 1815. On distingue bien la Moldavie, la Valachie et la Bessarabie à l'ouest de la mer noire.

grois qui doivent au nom d'indépendance et de liberté leur turbulence et leur inquiétude, pourraient abandonner une bannière humiliée par de continuelles défaites et, trop faibles pour former un État indépendant, se donner aux Russes, avec les mœurs desquels les leurs ont tant d'analogie... Or les Russes, maîtres de la Hongrie, seraient tout puissants contre l'Europe. Je supplie V.M.

de vouloir bien relire le projet que j'eus l'honneur de lui adresser de Strasbourg (la lettre CXI, donnée ci-après). Les victoires de V.M. le rendent maintenant facile... »

Lettre de Talleyrand à Napoléon CXI, Strasbourg, 25 vendémiaire an XIV = 17 octobre 1805) :

Emmanuel de Waresquiel évoque cette lettre dans Talleyrand le prince immobile, et dans les Mémoires et correspondances du prince de Talleyrand. But de Talleyrand : que l'Autriche, la plus civilisée des puissances continentales, s'impose « contre les barbares » Pour cela, il essaie de convaincre Napoléon de transformer une Autriche affaiblie par plusieurs batailles en alliée, afin de contenir les Russes ; le moyen : ôter à l'Autriche ses possessions en Italie (Venise, Trieste etc.) et celles de divers petits Etats de l'empire germanique, etc. et lui compenser ses pertes par l'acquisition - à l'Est - des Valachie, Moldavie et Bessarabie etc. alors sous l'autorité nominale de la Porte ottomane mais convoitées par la Russie. Devenant « ennemie naturelle des Russes » l'Autriche « aura pour alliée naturelle la

France » Même si elle n'a pas convaincu son destinataire, cette longue lettre est « du Talleyrand des grands jours » (Waresquiel). Selon P. Combaluzier, Napoléon n'a pas répondu à cette lettre, dont voici un résumé :

« Sire, Dans l'éloignement où je suis de Votre Majesté... Voulant lui offrir un tribut de mon zèle, j'ai médité sur la paix future, objet qui est dans l'ordre de mes fonctions... L'Europe compte aujourd'hui quatre grandes puissances ; car dans ce rang je ne mets point la Prusse qui n'est réellement que la première des puissances de second ordre. A la tête des grandes puissances est la France... Des trois puissances qui partagent avec elle la haute influence en Europe, deux sont ses rivales et ses ennemis naturels. La troisième, séparée d'elle par d'immenses espaces, n'est point directement son ennemie, mais elle l'est indirectement, comme ennemie naturelle de ses plus anciens alliés... Tant que l'Autriche ne sera point en rivalité avec la Russie, il sera facile à l'Angleterre de les unir dans une alliance commune. Tant que les Russes seront en contact avec l'Empire ottoman, et qu'ils en méditeront la conquête, la France sera forcée de les considérer comme ses ennemis... Il est évident que, d'un tel système de rapports entre les grands Etats sortiront des causes sans cesse renaissantes de guerre, que les paix ne seront que des trêves et que l'effusion de sang humain ne sera jamais que suspendue... Mais ces causes cesseront, et avec elles les guerres qu'elles enfantent, si au système de rapports dont elles sont la conséquence on en substitue un autre qui, ôtant tout principe de mésintelligence entre la France et l'Autriche, sépare les intérêts de l'Autriche de ceux de l'Angleterre, les mette en opposition avec ceux de la Russie et, par cette opposition, garantisse l'empire Ottoman. Telles sont... les conditions du problème à résoudre pour parvenir à une paix durable... il faut d'abord que l'Autriche cesse d'être en contact immédiat avec la France et les Etats qu'elle a fondés... Il faut que l'Etat vénitien soit, non pas réuni au royaume d'Italie... mais interposé entre ce royaume et l'Autriche, comme Etat indépendant... Si l'on imposait à l'Autriche ces sacrifices sans les lui compenser, ce serait une loi dure, qu'elle ne subirait pas... Aujourd'hui les Turcs ne sont plus à craindre, ils ont tout à craindre eux-mêmes. Mais les Russes les ont remplacés : l'Autriche est encore le principal boulevard que l'Europe ait à leur opposer et c'est contre eux qu'il faut la fortifier aujourd'hui... Qu'en échange des Etats vénitiens... on lui donne la Valachie, et la Moldavie, la Bessarabie et la partie la plus septentrionale de la Bulgarie ; maîtresse alors de deux fertiles provinces, acquérant pour ses anciens Etats un débouché par le Danube... et une portion des côtes de la mer Noire, elle n'aura point à regretter des pertes si richement compensées. Elle convoite ces deux provinces,

elle les verrait avec un regret amer entre les mains des Russes qui, cependant les ont déjà presque envahies : elle n'ose se flatter de les obtenir et ne pourrait s'empêcher de regarder comme heureux les événements qui lui en auraient assuré la possession. L'empire ottoman n'aurait point lui-même à les regretter. Les Turcs ont perdu de leur puissance relative, parce que tout a fait autour d'eux des progrès, sans qu'ils en aient fait aucun... Leur ôter quelques provinces, ce n'est pas les affaiblir, c'est les fortifier. D'ailleurs, la souveraineté de la Porte Ottomane sur la Valachie et la Moldavie n'est plus que nominale. La souveraineté réelle de ces provinces est entre les mains des ennemis de l'empire, contre lequel elles ne sont plus une barrière....

En entrant dans de nouveaux rapports, la maison d'Autriche prendra une politique nouvelle. Du moment qu'elle sera en possession de la Valachie et de la Moldavie, les Russes, aujourd'hui ses alliés, deviendront ses rivaux et ses ennemis naturels. Les Valaques et les Moldaves préférant la domination des Russes, à cause de la conformité de religion, la tiendront constamment en éveil. Elle sera forcée de porter de ce côté toute son attention et toutes ses forces... Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteront leur inquiétude et leurs efforts vers le midi de l'Asie, où le cours des événements les mettra en présence et en opposition avec les Anglais, aujourd'hui leurs alliés. Ainsi aura été complètement résolu le problème de la paix la plus durable que la raison puisse permettre d'espérer.

Maintenant, je suppose qu'après le gain d'une grande bataille, Votre Majesté dise à la Maison d'Autriche : « J'ai tout fait pour conserver la paix ; vous seule avez voulu la guerre. Je vous en avais prédit les conséquences, et maintenant vous les éprouvez, j'ai vaincu à regret, mais j'ai vaincu ; je veux que ce soit pour l'utilité commune ; je veux extirper d'entre nous jusqu'au dernier germe de mésintelligence. Nos divisions ne peuvent naître que d'un voisinage trop rapproché... » (Et Talleyrand met dans la bouche de l'Empereur ce que l'Autriche céderait à l'ouest et gagnerait à l'est. Suivent un projet de Traité en 14 articles et une Convention additionnelle.)

Mémoires... de Metternich, Plon éd. 1880 tome II p. 248 sqq : Sur l'entrevue d'Erfurt, ville de Saxe - 24 septembre-14 octobre 1808 - entre Napoléon et le tsar Alexandre 1er. Ambassadeur d'Autriche à Paris, Metternich avait essayé, en vain, d'obtenir de pouvoir accompagner Napoléon à Erfurt, sur le thème que son pays ne pouvait être absent de discussions portant sur l'Europe. « Ce voyage, entrepris dans la vue explicite d'entraîner l'empereur de Russie dans des mesures actives contre



Vue aérienne de l'ancienne abbaye cistercienne de Plasy, en Tchéquie actuelle, où est inhumé le prince de Metternich et où furent retrouvées ses archives et sa correspondance.

nous (voeu assez naturel de la part de Napoléon dans un moment où une grande partie de son armée était occupée au pied des Pyrénées, et où il désirait vouer à la conquête de l'Espagne le reste de ses troupes) offrit un point de vue très-différent à Talleyrand. Cet homme retors se fit nommer du voyage. Napoléon visait à faire succéder la brouille au froid qui depuis longtemps régnait entre nous et la Russie. Talleyrand, au contraire, cherchait à nous rapprocher de cette puissance. Ce dernier paraît avoir réussi dans son entreprise aux dépens de son antagoniste, car c'est ainsi que nous pouvons regarder dans ce moment les relations entre le Souverain de la France et son premier serviteur. (Talleyrand était Grand Chambellan depuis le 11 juillet 1804, Vice-Grand-Électeur de l'Empire depuis le 9 août 1807, le ministre des relations extérieures lui ayant succédé étant Champagny depuis le 8 août 1807)...

Talleyrand se présenta dès le premier jour de son arrivée chez l'empereur Alexandre et lui dit ces paroles mémorables « Sire, que venez-vous faire ici ? C'est à vous de sauver l'Europe, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas ; le souverain de la Russie est civilisé et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie d'être l'allié du peuple français... » et il lui dit, dans une autre entrevue : « Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées sont la conquête de la France ; le reste est la conquête de l'Empereur ; la France n'y tient pas »... Le résultat des conférences que m'annonça M. de Talleyrand dès son retour à Paris, se résumait dans sa conviction que depuis la bataille d'Austerlitz les rapports d'Alexandre avec l'Autriche n'ont point été plus favorables. Il ne dépendra que de vous, me dit-il, et de votre ambassadeur à Pétersbourg, de renouer avec la Russie des relations aussi intimes que celles qui existèrent avant cette époque. C'est cette réunion seule qui peut sauver les restes de l'indépendance de l'Europe... M.

de Tolstoy (ambassadeur de Russie à Paris), que j'ai trouvé ici, m'a confirmé en plein ce que m'avait dit M. de Talleyrand. La conduite que tint Caulaincourt (ambassadeur de France à Pétersbourg) à Erfurt vis-à-vis de cet ambassadeur ne put lui laisser de doute sur l'étendue de son dévouement au vice-grand-électeur. Vingt explications que j'eus avec ce dernier avant mon départ de Paris ne dévièrent jamais du point de vue suivant : Que l'intérêt de la France elle-même exige que les puissances en état de tenir tête à Napoléon se réunissent pour opposer une digue à son insatiable ambition ; que la cause de Napoléon n'est plus celle de la France ; que l'Europe enfin ne peut plus être sauvée que par la plus intime réunion entre l'Autriche et la Russie. »

Talleyrand, le prince immobile, pages 389-93 : Emmanuel de Waresquiel, éd Fayard 2006 : « En arrivant à Erfurt, Alexandre est prêt à écouter Talleyrand. Metternich a bien défini le tsar en parlant de son caractère comme d'un curieux « mélange de qualités viriles et de faiblesses féminines ». A la fois influençable, méfiant et secret, le jeune autocrate (il a 31 ans) joue le jeu de la séduction avec Napoléon tout en restant sur ses gardes... Dans toute manœuvre de Talleyrand il faut distinguer le fond de la forme, la pensée des artifices empoisonnés de la flatterie. A Erfurt il a dû se surpasser, susurrant à Alexandre au moment de son départ, alors qu'au même moment Napoléon prenait la route de Paris : « Ah ! Si Votre Majesté pouvait se tromper de voiture ! » Sur le fond, s'il déteste les « barbares » russes, il va tout faire pour attirer la confiance du tsar. C'est en se servant de lui qu'il compte à terme contenir, voire ébranler le système napoléonien. Il est dans le cheval de Troie. En attisant la suspicion et la méfiance d'Alexandre à l'égard de Napoléon, en lui suggérant de rassurer l'Autriche au lieu de la menacer, il prépare l'entrée en guerre de cette dernière en 1809, et travaille à la construction de la grande coalition européenne qui cinq ans plus tard finira par renverser Napoléon. C'est à Erfurt qu'il distingue pour la première fois, ouvertement, Napoléon de la France. Metternich a transcrit dans ses Mémoires (voir supra) les propos qu'il aurait tenus à Alexandre au cours de leur première rencontre. C'est un bon résumé de leur conversation. Même s'il est plus dans la manière de l'ex-évêque de procéder par allusions et par touches successives, le sens de sa pensée s'y trouve. » (et de citer les phrases précitées des Mémoires de Metternich depuis « Sire ! Que venez-vous faire ici ? » jusqu'à « La France n'y tient pas »). « A Erfurt, la manœuvre de l'ex-évêque est d'une simplicité machiavélique. N'oublions pas qu'il

est après l'empereur l'un des quatre personnages les plus importants du régime. Le matin il voit Napoléon qui le retient après le lever et l'entretient de tout, de ses vues sur l'Empire ottoman, sur l'Espagne, de la conduite qu'il veut tenir envers Alexandre. Le soir... il répète à Alexandre ce qui est susceptible de lui déplaire. Puis le tsar et l'ancien ministre de Napoléon décident ensemble de ce qu'il aura à répondre le lendemain... Le degré d'intimité entre les deux hommes est tel à Erfurt qu'Alexandre lui montre le projet final du traité secret franco-russe. Ce dernier en profite pour persuader le tsar d'atténuer et de diluer, jusqu'à les rendre insignifiants, les articles qui regardent l'Autriche. L'histoire de ce traité est unique dans les annales de la diplomatie. Talleyrand y « met la main » des deux côtés, si l'on peut dire, français et russe, alors qu'il n'est même pas ministre en titre... En fin de compte, le protocole secret signé le 12 octobre par les deux empereurs est un échec pour Napoléon. S'il renouvelle l'alliance de Tilsit, il ne marque aucune avancée par rapport à l'année précédente, ni sur la question d'Orient ni sur les négociations de paix avec l'Angleterre. Et surtout Alexandre évite soigneusement de s'engager trop formellement à combattre l'Autriche au cas où celle-ci déclarerait la guerre à la France. Pour faire bonne mesure, Talleyrand va plus loin encore en exploitant les maladroites de Napoléon. En mal d'héritier, pensant au divorce sans en parler et secrètement désireux d'obtenir la main de l'une des sœurs d'Alexandre, celui-ci demande à son ancien ministre d'être son confident et son émissaire auprès du tsar. Il ne veut pas faire le premier pas et aimerait qu'Alexandre se déclare. S'il voit en Alexandre Ier un allié momentané et tactique dans la perspective d'un effondrement du système napoléonien, Talleyrand ne veut en aucun cas d'une alliance dynastique à long terme avec lui. Laissons parler le messager : « J'avoue que j'étais effrayé pour l'Europe d'une alliance de plus entre la France et la Russie. A mon sens, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. Tout l'art dont je croyais avoir besoin me fut inutile avec l'empereur Alexandre. Au premier mot, il me comprit, et il me comprit précisément comme je voulais l'être... Talleyrand n'a pas le monopole de la duplicité. Alexandre aussi a un vrai sens du double-jeu. Au cours de l'une de ses rencontres avec Napoléon, il évoque la question du mariage sans toutefois s'engager formellement. Les deux souverains se quittent le 14 octobre sur un quiproquo gros de complications redoutables... »

Ambassadeur à Londres, Talleyrand écrit le 1er dé-

cembre 1830 au général comte Sébastiani de la Porta, ministre des affaires étrangères depuis le 17 novembre : ...je viens de voir le prince de Lieven (l'ambassadeur de Russie à Londres) ; voici la substance de la conversation que j'ai eue avec lui : « Permettez-moi, mon prince, de vous demander quel est l'objet des armements que vous faites et qui inquiètent toute l'Europe. Les armements, m'a-t-il dit, que nous avons faits ont été occasionnés par la première demande de notre allié le roi des Pays-Bas, et ils n'ont eu pour objet que de montrer des forces qui seraient réunies, si les circonstances l'exigeaient. Mais je puis vous dire avec autorité, parce que j'en ai le pouvoir, que nos troupes n'agiront et ne pourraient agir que d'accord avec les cinq puissances ; sans leur aveu elles ne passeront pas les frontières ; je vous le déclare et vous pouvez le déclarer à votre gouvernement. J'ai dit la même chose à Lord Grey (Premier ministre) et à Lord Palmerston (Foreign Secretary) ». J'ai pu lui répondre que je savais que Lord Grey lui avait indiqué que des forces aussi considérables devaient donner des inquiétudes et en donnaient à la France ; que ces inquiétudes, le gouvernement russe devait chercher à les faire cesser... J'ai ajouté qu'il connaissait trop bien l'Europe pour n'avoir pas remarqué qu'il y avait aujourd'hui dans les peuples une susceptibilité qui avait besoin d'être ménagée, et que la manière la plus sûre d'y parvenir était de détruire tous les motifs d'inquiétude.

Au même, le 21 décembre : « Les événements survenus en Pologne m'ont rappelé ce que, bien jeune encore, j'avais éprouvé avec toute la France, lors du premier partage de ce pays. Il est impossible d'oublier l'impression qu'il produisit dans le siècle dernier ; la politique de la France en fut flétrie... Plus tard, l'occasion la plus favorable se présenta pour rétablir le royaume de Pologne : l'empereur Napoléon pouvait en 1807 et en 1812, rendre à ce pays son indépendance si importante pour l'équilibre européen ; il ne le voulut pas... Aujourd'hui que notre voix a repris son importance dans les conseils de l'Europe, il ne doit plus en être de même. Je crois que, sans troubler la paix, il vous serait possible, avec l'appui de l'Angleterre et en choisissant bien le moment, d'offrir notre médiation et de faire tourner les derniers événements de la Pologne à l'avantage de l'Europe. Il n'est personne aujourd'hui qui ne comprenne que le royaume de la Pologne, fortement constitué, formerait la meilleure barrière contre les envahissements menaçants de la Russie... si l'Angleterre voulait entrer franchement dans nos vues, je pense qu'on trouverait... des moyens d'actions puissants contre la Russie. Il me semble qu'il serait possible d'atteindre le but dont je vous parle, sans faire la guerre ; le cabinet de Saint-Petersbourg, bien conseillé, céderait

peut-être avec le temps à des démarches bien combinées. »

Le 31 décembre 1831, à Casimir Périer, Président du Conseil, qui avait pris le portefeuille des affaires étrangères à Sébastiani, malade : ... *A la tête de ces puissances, (qui cherchent à désunir la France de l'Angleterre) il faut placer la Russie qui, un peu remise des vives inquiétudes que lui ont causées les troubles de Pologne, peut conserver quelque ressentiment contre la France où se sont élevés si hauts les vœux qu'on a faits pour le succès de ce mouvement national. Ce ressentiment ne va pas jusqu'à des idées de guerre mais il peut porter à accueillir toutes les combinaisons qui auraient pour but d'affaiblir nos relations avec l'Angleterre... »*

Et au même, le 5 janvier 1832 : *« Je l'ai dit dans plusieurs dépêches précédentes. Je le répète encore aujourd'hui, avec toute la force dont je suis capable : plus nous avons de raisons de croire que la Russie a des intérêts différents des nôtres, plus nous devons nous rapprocher de l'Angleterre. Avec l'Angleterre, la France, offensivement et défensivement, peut tout... »*

Au duc Victor de Broglie, ministre des affaires étrangères depuis le 18 octobre 1832), le 6 janvier 1833 : *« ...j'ai eu avec lord Palmerston une conversation dans laquelle je lui ai parlé de la négociation suivie ici par Mamick Pachà. Il a commencé par me mettre au courant des circonstances qui ont amené cet envoyé de la Porte en Angleterre. Il paraît que la Cour de Russie a dernièrement proposé au Grand Seigneur le secours de 15 000 hommes contre le Pachà d'Égypte... Le Sultan a décliné l'offre de l'Empereur Nicolas, en répondant que c'était sur mer qu'il avait besoin d'être soutenu en ce moment... Depuis son arrivée il a fait la demande formelle de l'appui des forces maritimes britanniques dans le Levant pour faire rentrer dans l'obéissance le Pachà d'Égypte... Lord Palmerston, tout en me disant que son opinion n'était pas formée à cet égard, m'a cependant laissé entrevoir qu'il trouvait quelques motifs assez plausibles à la demande du Grand Seigneur. Il ne s'agit pas ici, m'a-t-il dit, d'une de ces interventions contre lesquelles l'Angleterre s'est toujours prononcée. Ce serait un appui donné à un ancien allié contre un sujet révolté, dont la révolte, si elle est couronnée de succès, doit avoir les plus dangereuses conséquences pour la tranquillité future de*



*Lord Palmerston par John Partridge.
Coll. d'art parlementaire du Royaume Uni.*

l'Europe, car il est probable que la Russie, qui aujourd'hui fait parade d'une vaine générosité envers le Sultan, ne manquera pas d'entretenir en sous-main la révolte du Pachà. L'intérêt de l'Europe est donc de remarquer que la Porte, placée entre l'ambition de la Russie et celle du Pachà, ne pourrait pas dans son état d'abaissement actuel soutenir une pareille lutte. Si on admet la nécessité de l'existence de l'Empire ottoman, l'état critique dans lequel il se trouve placé en ce moment, fera également reconnaître la nécessité de lui donner un appui qui seul peut arrêter sa ruine. La manière de voir de lord Palmerston a dû être fortifiée par les observations que nous avons souvent faites dans nos conversations sur la politique envahissante de la Russie, car je n'ai jamais laissé échapper l'occasion, je l'avoue, de la faire remarquer aux ministres anglais. »

Au même, 26 avril 1833 :

...Le gouvernement anglais va proposer aux gouvernements d'Autriche, de France et de Russie de conclure une convention qui... renfermerait l'engagement de ne consentir à aucun démembrement de l'empire ottoman, soit au profit d'une des quatre parties contractantes, soit à celui de toute autre puissance... Si une telle proposition n'était point acceptée par les gouvernements d'Autriche et de Russie, nous pourrions voir dans ce refus une preuve que ces gouvernements ont des arrière-pensées, peut-être des projets arrêtés de partage, car, pour me servir d'une expression vulgaire, ils sont coutumiers du fait.

Au même, le 13 mai 1833 : *« Le cabinet anglais abandonne le projet de convention que lord Palmerston m'avait promis de proposer aux trois Cours. Le prince de Lieven, auquel il a été communiqué, y a fait quelques objections dont la principale nous a un peu surpris. Il pense que l'Empereur de Russie ne pourrait jamais consentir à entrer dans une convention qui constituerait un véritable acte d'intervention dans les affaires intérieures de la Turquie. Sur l'observation de lord Palmerston, qu'il lui paraissait que l'envoi de vaisseaux et de troupes russes à Constantinople était un acte d'intervention bien plus positif encore, M. de Lieven a répondu qu'il ne pouvait pas être de cet avis. Le Sultan, a-t-il dit, a sollicité des secours de l'Empereur qui les lui a envoyés avec la ferme résolution de les laisser à la disposition de la Porte ottomane aussi longtemps quelle les jugerait nécessaire à*

sa sûreté, mais avec la même résolution de les retirer aussitôt que le Sultan en témoignerait le désir. Il s'agit donc ici du secours d'un allié et non d'une intervention. Quelque peu plausible que soit cette réponse, lord Palmerston a bien voulu s'en contenter et ne pas suivre un projet qui lui paraissait devoir rencontrer de nombreuses difficultés. »

Au même, le 31 mai 1833 : ... la question d'Orient a été depuis six mois appréciée dans des vues si diverses et souvent si opposées... qu'il deviendra impossible à mon avis d'arrêter un plan de conduite vraiment utile pour la résoudre, tant que les puissances qui sont appelées à cette oeuvre n'auront pas adopté un principe unique, celui de la conservation de l'empire ottoman, assurée du moins pour quelque temps par la paix qui vient d'être signée... Les Russes débarquèrent aux Dardanelles, et d'accord avec la Porte en occupèrent militairement plusieurs points.

Et le 2 juin 1833 : Le prince de Lieven a reçu hier des lettres de Pétersbourg qui en l'informant de la signature de la paix entre le Sultan et le Pacha, lui annoncent l'intention formelle de l'Empereur Nicolas de rappeler ses troupes, aussitôt que la demande lui en sera faite par le Sultan. Cela s'accorde avec ce que nous pressentions ici et j'avoue que je suis porté à croire dans cette circonstance aux assurances de la Russie.

Au même, le 11 juin 1833 :

... le comte Orloff (ambassadeur de Russie à Constantinople) ... avait donné les assurances les plus positives et les plus satisfaisantes de la volonté de l'Empereur Nicolas de rappeler les troupes russes de Constantinople aussitôt après la retraite d'Ibrahim Pacha. Ces assurances ont été répétées de tant de côtés maintenant qu'il me paraît impossible qu'on ne les regarde pas comme fondées. Le cabinet russe est trop fiable pour ne pas comprendre qu'une affaire comme la destruction de l'Empire ottoman ne se fait pas par un coup de main... La Russie a cette fois-ci gagné une grande force morale en accoutumant les Turcs à la présence des soldats russes, et elle s'en tiendra là pour le moment.

Un traité d'alliance fut ensuite signé, entre la Cour de Russie et la Sublime Porte, le 8 juillet 1833, qui stipule notamment : ... D'après les principes qui seront la base du présent traité d'alliance, savoir la conservation et la défense respectives, la Cour de Russie désire sincèrement apurer la conservation et l'indépendance de l'empire ottoman ; en conséquence, S.M. le très puissant Empereur de toutes les Russies s'engage à donner à la Sublime Porte les secours de terre et de mer nécessaires, en cas qu'elle se trouvât dans des circonstances qui l'obligassent à demander à la Russie des secours

de terre et de mer... »

Puis, le 2 août, toujours au duc de Broglie :

«... On vient d'apprendre que le traité entre la Russie et la Porte ottomane avait été signé à Constantinople, et quoiqu'on annonce qu'il est purement défensif (ce que même nous ne pourrions pas admettre) l'expérience prouve qu'en pareille circonstance un traité défensif est bien près, si cela convient, de devenir offensif... Mais c'est à Constantinople qu'il faut par dessus tout porter tous nos moyens



Portrait du sultan Mahmud II, offert par Mustafa Resid Pacha au roi Louis-Philippe, aujourd'hui au Musée de Versailles

d'action ; c'est là qu'il faut que les ambassadeurs de France et d'Angleterre représentent au Sultan le danger dans lequel il se précipite, qu'ils l'implorent, qu'ils le menacent au besoin, et surtout qu'ils recherchent l'appui du parti considérable qui dans le Divan et parmi les ministres a repoussé l'alliance russe. Il n'est pas possible de croire qu'au moment où les troupes

russes viennent de quitter Constantinople, et où le Sultan a par conséquent recouvré une sorte d'indépendance, la voix unie de la France et de l'Angleterre ne se fasse pas entendre avec succès, notre seul but doit être d'empêcher la ratification du traité...»

Et de renchérir le 5 août : « Un courrier anglais partira demain pour Constantinople et passera par Paris ; lord Granville (ambassadeur d'Angleterre à Paris) sera chargé de vous communiquer la dépêche adressée à lord Ponsonby (ambassadeur à Constantinople) ; cette dépêche exprimera d'une manière nette et prononcée l'étonnement et le mécontentement qu'a éprouvé le gouvernement anglais en apprenant l'alliance conclue entre la Porte ottomane et la Russie, et l'ordre d'en faire part au gouvernement Ottoman, en lui exposant les dangers de la situation dans laquelle il s'est placé. Lord Ponsonby devra faire comprendre que la Porte, en acceptant ce traité, renonce à son indépendance, qui, désormais, reste soumise aux volontés et aux exigences de la Russie ; que par ce fait seul sa puissance se trouve anéantie... Il insistera particulièrement sur les changements qu'un tel traité doit produire dans les rapports existant entre la Sublime Porte et ses anciens alliés ; que l'Angleterre ne peut plus la reconnaître que comme dépendant de la Russie, et qu'en cas de guerre par exemple avec cette der-

nière puissance elle se verrait obligée de traiter l'Empire ottoman comme un ennemi ; qu'une pareille conséquence qui est cependant inévitable annulerait toutes les relations de la Porte avec d'anciens et fidèles alliés comme l'Angleterre et la France, et la livrerait au pouvoir de la Russie, son ennemie de tout temps. »

Le 7 janvier 1834. Talleyrand souligne : « Lord Grey m'a fait part aussi des dépêches qu'il a reçues il y a quelques jours de M. Bligh, ministre d'Angleterre à Pétersbourg... on l'a prié d'exprimer à Londres les assurances du désintéressement absolu de l'Empereur dans la question d'Orient. On a répété à cette occasion les déclarations précédemment faites au sujet du traité du 8 juillet, qui n'avait jamais été sollicité par la Russie, et que toutes les pensées de l'Empereur avaient pour but le maintien de l'existence de l'empire ottoman. M. le prince de Lieven... m'a tenu absolument le même langage et j'ai pu remarquer que la Cour de Russie attachait beaucoup d'intérêt en ce moment à rassurer la France et la Grande-Bretagne sur les projets d'envahissement qu'on lui attribue. Il me semble qu'on peut conclure de tous ces faits... que sans partager la confiance aveugle de M. de Metternich dans la Russie, il serait convenable de ne pas repousser les avances que cette puissance essaie de faire. Du reste, M. de Lieven ne m'a pas caché qu'il redoutait beaucoup l'effet que produirait à Pétersbourg les articles récemment publiés dans les journaux anglais et français contre la Russie. Il m'a dit à ce sujet : « L'Empereur est jeune et peu accoutumé à supporter des injures de ce genre, il se sera peut-être trouvé à Moscou quand ces journaux lui seront parvenus, et comme c'est dans cette ville qu'existe le foyer le plus puissant du parti qui pousse à la guerre, il est à craindre que les injures de ces journaux n'aient créé de grandes difficultés au parti raisonnable à la tête duquel se trouve le comte de Nesselrode (le ministre des affaires étrangères) qui s'efforce toujours de ramener à la modération. » Je n'ai pu que regretter, avec M. de Lieven, qu'en Russie on comprît si mal les effets de la liberté de la presse, sur lesquels on devrait, si on était juste, voir que les gouvernements constitutionnels ont bien peu d'influence. »

Et d'ajouter, le 10 janvier : « Il me paraît que nous aurions à nous féliciter si à Pétersbourg on se déterminait à céder sur quelques-uns des points mis en avant par lord Grey, tels que le licenciement de l'armée de Valachie et de Moldavie. Et la dislocation de celle de Crimée. »

Le 1er février 1834, Talleyrand envoie une longue dépêche rendant compte d'une lettre que le ministre Nesselrode, avait écrite à son ambassadeur à Londres

et que celui-ci venait de montrer à Palmerston. Rappelant que la Russie souhaite maintenir avec l'Angleterre « des relations de paix et de bonne amitié, elle s'efforce de convaincre que les mesures militaires récemment prises ne sauraient en aucun cas être l'indice d'un système offensif de la part de la Russie ; que les forces de mer et de terre ne sont pas plus nombreuses qu'auparavant, et que le traité russo-turc du 8 juillet est bien moins une arme offensive placée dans les mains de la Russie qu'une garantie morale contre les projets d'envahissement et de conquête qu'une puissance arabe cherchierait à étendre sur la Turquie d'Europe ». « La Russie, persévérant dans le système de conservation qu'elle a adoptée envers l'Empire ottoman, tient à cœur de respecter son intégrité et son indépendance, et de fortifier l'autorité du Sultan au lieu d'y apporter la plus légère atteinte. En résumé, il me paraît que cette longue pièce russe est essentiellement destinée à calmer les inquiétudes des cabinets de Londres et de Paris ; elle témoigne même une certaine disposition à les satisfaire. Mesurer le degré exact de confiance qu'il est convenable d'accorder à ces démonstrations serait difficile, mais les révoquer absolument en doute me semblerait imprudent. Il y a de certains caractères, tel que paraît être celui de l'empereur Nicolas, qui se croient d'autant plus engagés qu'on leur témoigne plus de confiance. »

Enfin au comte de Rigny, ministre des affaires étrangères depuis le 3 avril 1834, Talleyrand écrit, le 6 juillet : « J'ai vu hier lord Palmerston... et après lui avoir fait part de vos réflexions et des détails contenus dans la dépêche de l'amiral Roussin (ambassadeur de France à Constantinople) j'ai cru devoir l'aborder de nouveau ouvertement sur la question d'Orient, qui, à bon droit, préoccupe en ce moment tous les cabinets. Après avoir passé en revue avec lui les différentes phases de cette question, j'ai conclu en établissant que dans mon opinion il y avait aujourd'hui pour la France et la Grande-Bretagne à prendre un des deux partis suivants : ou adopter les mesures indiquées par l'amiral Roussin en attaquant les établissements maritimes russes dans la mer Noire et ceci était la guerre ; ou de persister de faire tout pour le maintien de la paix générale, et alors il fallait éviter autant que possible les demi-mesures, les motifs fondés d'inquiétude pour les autres puissances, et se tenir dans une ligne de conduite ferme, mais modérée et conciliatrice. J'ai laissé de côté le premier parti qu'il n'est pas nécessaire de discuter en ce moment, et qui d'ailleurs devrait avant tout être précédé d'un traité d'alliance offensive entre l'Angleterre et la France. Je me suis donc attaché... à ma seconde proposition, et j'ai rappelé les considérations que j'avais déjà développées

dans mes conversations précédentes, au sujet des mouvements de la flotte anglaise en Méditerranée. J'ai dit que ces mouvements ne pouvaient avoir qu'un effet bien douteux sur le cabinet de Saint-Pétersbourg, qu'ils n'étaient en définitive qu'une démonstration dont il était aisé de prévoir l'issue, et que dans ces sortes d'affaires une demi-mesure sans résultat était plus nuisible qu'utile... Prenant enfin la question dans l'intérêt purement français, j'ai fait comprendre à lord Palmerston... que nous avons pensé qu'un traité purement défensif entre nous et l'Angleterre aurait servi à intimider la Russie et ses alliés beaucoup mieux que des promenades maritimes... »

Talleyrand quittera Londres le 19 août et, rentré en France, démissionnera le 13 novembre 1834.

Rappel : la Guerre de Crimée, 1854-1855, opposera France-Angleterre- Piémont et l'Empire ottoman à la Russie qui avait envahi la Moldavie et la Valachie et voulait annexer Constantinople et les Détroits. Cela n'empêchera pas, ultérieurement, l'alliance franco-russe de 1892-93, puis les alliances de la Russie lors de la Seconde Guerre mondiale, mais cela est une autre histoire...

Pour le début du XXe siècle, Gérard Araud note, dans son *Histoires diplomatiques, leçons d'hier pour le monde d'aujourd'hui*, Grasset éd. septembre 2022, p.152-153 : « Depuis Ivan le Terrible, au XVIe siècle, la Russie est un pays en marche, qui se conçoit sans frontières, en extension perpétuelle. Un instant arrêtée dans son élan par le Japon, elle se voit reconnaître, en 1907, par la Grande-Bretagne un droit d'ingérence dans la partie nord de la Perse, droit dont elle use et abuse immédiatement, à la grande inquiétude de son partenaire ; elle établit sa tutelle sur la Mongolie en 1911 ; elle reste active en Mandchourie. Par ailleurs, de retour dans les Balkans, elle y trouve un nouvel exutoire à ses ambitions d'autant que l'effondrement de l'Empire ottoman paraît désormais proche, ce qui pose, de nouveau, la question de l'avenir de Constantinople et des Détroits ; la première, capitale mythique de l'orthodoxie que menace le rival bulgare, et les seconds, voie de sortie des céréales de plus en plus importantes pour la Russie. La révolution de 1908 puis la déposition d'Abdul Hamid II, l'année suivante, et l'agression italienne en 1911 annoncent la mort de « l'homme malade » de l'Europe : les guerres dites balkaniques, en 1912 et 1913, la consacrent. La question est de sa-



Ivan le Terrible par Viktor Mikhaïlovitch Vasnetsov Galerie Tretjakov, Moscou

voir désormais qui exercera son influence sur les petits États qui ont succédé à l'Empire ottoman, mais aussi si la Serbie et la Roumanie vont poursuivre leur marche en avant, cette fois aux dépens de l'Autriche-Hongrie. Saint-Pétersbourg et Vienne sont donc à la manoeuvre, chacun pour s'opposer à l'autre. Rien de nouveau et de surprenant dans une montée de fièvre entre la Russie et l'Autriche-Hongrie qui, malgré des répit, sont prêts à se jeter à la gorge l'un de l'autre depuis des décennies pour le contrôle des Balkans. Ce qui est nouveau, c'est que leurs alliés, la France et l'Allemagne, ne vont pas les retenir devant l'irréversible, contrairement à ce qu'elles ont fait lors des crises précédentes... »

Et pour le début du XXIe siècle, Talleyrand invite à quelques citations d'Hubert Védrine sur la Russie, de son dernier opus : *Une vision du monde*, Bouquins la collection éditions, Paris février 2022, qui rassemble divers textes de sa plume. Car il y a plus d'une similitude avec les propos de Talleyrand. Mais évidemment, l'envahissement de l'Ukraine par « l'Opération spéciale » de l'armée russe, le 24 février 2022, ne s'était pas encore produit...

« Nous souhaitons... que la Russie ait une politique étrangère pacifique et constructive envers nous et envers tous ses voisins. Mais justement, elle n'a pas la même conception de ses intérêts en Europe, dans les Balkans, le Caucase, ou l'Asie centrale que celle que nous voudrions qu'elle adopte. Et ses valeurs ne sont pas exacte-

ment les nôtres. Mais comment influencer ce pays humilié par la décennie 1989-2000, qui s'estime « de retour » et défend ses intérêts sans complexe, voire brutalement ?... C'était une illusion de penser qu'après mille ans de despotismes variés la Russie puisse devenir d'emblée, par la seule grâce de la chute de l'URSS, une démocratie occidentale... » (2007, p. 355-356)

« Il y a une énigme (de la Russie) et elle mérite une analyse particulière... Ce n'est pas à proprement parler un pays « émergent », peut-être un pays « ré-émergent » ou, plutôt, qui tente de surnager... C'est une des deux super-puissances de la guerre froide qui a connu une implosion majeure en 1991, « la plus grande catastrophe géopolitique du XXe siècle » selon Poutine... Bref la Russie n'est pas sûre d'être un pôle central du monde de demain. Elle n'arrive pas à créer une économie moderne, faute d'un véritable tissu d'entreprises. Ses grandes entreprises sont un héritage du système soviétique et elles n'innovent pas. Il n'y a pas de marques russes connues dans le monde... Capacité d'alliance faible, puissance de rayonnement et soft power nuls... En tout cas les Européens auraient intérêt à élaborer une politique à long terme à l'égard de la Russie en surmontant leurs divergences, pour pouvoir avancer sur les dossiers de l'énergie, de l'écologie, de la sécurité européenne, etc. C'est maintenant qu'elle aurait besoin d'une perestroïka ! » (2010, p. 651-653)

« Il faut dire que la Russie ne se prive pas, depuis 2014 - voire depuis 2008 avec l'Ossétie - d'alimenter la méfiance : le soutien à peine camouflé aux séparatistes du Donbass ; l'annexion de la Crimée ; les assassinats en Grande-Bretagne d'anciens espions transfuges ; les provocations, aériennes ou sous-marines, contre les pays voisins membres de l'OTAN ; les ingérences digitales dans les élections ; la répression des oppositions ; le sauvetage du régime de Damas, et donc de la base de Tartous... De même que les Américains ne s'interrogent jamais sur les conséquences de la thérapie économique de choc imposée à la Russie des années Eltsine, via les conseillers américains dans le gouvernement Gaïdar (les Russes ont vu leur niveau de vie s'effondrer)... Ni sur les conséquences sur la Russie de l'élargissement de l'OTAN aux anciennes « démocraties populaires » et aux pays Baltes, demandé par les intéressés et inévitable, mais qui n'a été accompagné par rien vis-à-vis des Russes. Ni sur l'effet prévisible sur la Russie de l'intention proclamée d'élargir l'OTAN à l'Ukraine, donc à la Crimée et à la base de Sébastopol. Ni sur la perception par la Russie de la relance du programme de sites anti-missiles et de son implantation le long des frontières russes. De même que les Européens ne s'interrogent pas sur l'opportunité d'avoir voulu, avec l'accord d'association Union européenne-Ukraine, couper

de l'économie russe celle de l'est de l'Ukraine... Quel intérêt avons-nous à avoir avec la Russie des relations plus mauvaises et plus inquiètes qu'avec l'URSS des vingt dernières années de la guerre froide, alors que cette dernière était beaucoup plus interventionniste et plus dangereuse que la Russie actuelle ?... il ne s'agit pas d'aimer le régime russe,... ni de cesser d'appeler les Russes à devenir plus « démocratiques », mais de savoir quel genre de relations on veut avoir avec ce grand pays voisin, et si c'est aux États-Unis seuls de redéfinir cette relation. On lit depuis cet été beaucoup d'âneries sur la politique russe du président Macron. Il ne prend pas un virage « pro-russe ». Il essaye juste de sortir la France, et si possible l'Europe, voire l'Occident tout entier, d'une impasse stérile. On l'a un peu oublié, mais c'est cela une politique étrangère... (20/12/2019, p. 657-659).

Ce qui invite à conclure par deux citations de Maurice Gourdault-Montagne, ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, Allemagne, Chine et ancien Secrétaire général du Quai d'Orsay, puisées dans son ouvrage *Les autres ne pensent pas comme nous* Bouquins mémoires éditions, Paris octobre 2022, pages 10 et 373.

« Quant à la France, elle semble osciller entre une répulsion devant les exactions et les crimes de guerre perpétrés par la soldatesque russe et une désillusion de voir ce pays manquer à ses promesses, illusoire sans doute, tant l'opinion française, toujours sentimentale, conserve une sympathie profonde depuis l'alliance franco-russe, qui a perduré par delà l'époque soviétique »

« Talleyrand, ministre des relations extérieures, disait « En politique il n'y a pas de convictions, il n'y a que des circonstances ». Cette maxime peut s'appliquer à l'action diplomatique. Quelles sont les circonstances d'aujourd'hui avec un conflit qui a surgi au cœur de l'Europe et quel parti la France peut-elle en tirer ? Telle est l'équation politique que le président de la République, réélu en 2022, devra chercher à résoudre pendant les cinq années qui viennent »

N'y a-t-il pas une sorte de constance talleyrandienne sur la Russie, depuis les appréciations portées par le Prince des diplomates au tout début du XIXe siècle ?

Sources : Pierre Combaluzier

- Lettres de Talleyrand à Napoléon (1800-1809)
- Recueil de la correspondance de l'ambassade du prince de Talleyrand à la Conférence de Londres (1830-1834). Ed France Libris 2014.

Talleyrand intemporel

par Jean-Marie Bader



Voici à présent quelques années, j'ai pris ma retraite de la fonction publique territoriale, Communauté d'Agglomération et Ville de Mulhouse.

En relisant mon discours de départ, qui visait à la fois à l'humour, à retracer brièvement ma carrière, à faire passer quelques messages et à faire connaître Talleyrand, je me suis aperçu que j'avais également mis, presque à mon insu, l'accent sur une dimension qui, pour moi, allait de soi, à savoir le caractère intemporel du discours talleyrandien. L'éloge du comte Reinhart, prononcé à l'Institut en mars 1838, mais aussi les citations du Prince, se transposent sans difficulté à l'époque contemporaine, à tous les domaines où la relation humaine est prépondérante.

Je vous laisse en juger, en vous priant toutefois d'excuser quelques approximations, de faible portée quand on s'adresse à des profanes.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Maires, passés, présents et futurs, Chers amis

Merci à tous d'être venus m'assister en ces moments difficiles.

Le poète disait que la distance rend l'amitié plus douce, et je dois bien reconnaître que celle que je ressens pour vous est bien augmentée, depuis trois semaines, par le plaisir de ne plus vous voir.

Quand on a passé sa vie à écrire pour d'autres, on n'en sort évidemment pas indemne. C'est pourquoi, je vais laisser, comme souvent, quelqu'un d'autre parler pour moi, quelqu'un qui me sert de maître à penser depuis une quinzaine d'années. C'est un type très bien, jugez-en :

Evêque défroqué et schismatique, marié avec une pétroleuse d'origine incertaine, agioteur, concussionnaire, débauché, joueur, prébendier, prévaricateur, un peu traître aussi : ceux qui me pratiquent l'auront compris : il s'agit de Charles Maurice de Talleyrand, ministre ou haut responsable des Relations Extérieures sous le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration et la



Mulhouse : le square de la Bourse. L'ensemble architectural a été inauguré en septembre 1828 par Charles X

monarchie de Juillet.

Un peu comme quelqu'un qui aurait occupé le même poste au Gouvernement sous Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy et Hollande, et pendant une durée comparable !

Mais il était aussi un fin connaisseur de la fonction publique territoriale. Ecoutez plutôt :

«...il faut qu'il soit doué d'une sorte d'instinct, qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre.

Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable, d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être fiable jusque dans le choix de ses distractions ; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve.

En un mot, il ne doit pas cesser un moment, dans les vingt-quatre heures, d'être fonctionnaire territorial.

Cependant, toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes, si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin.

Je dois le rappeler ici, pour détruire un préjugé assez généralement répandu : Non, la fonction publique territoriale n'est point une science de ruse et de duplicité.

Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions avec les politiques, car c'est elle qui les rend solides et durables (les transactions, pas les politiques).

On a voulu confondre la réserve avec la ruse.

La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve, et la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Lui, bien sûr, parlait du Ministre des Affaires Etrangères, mais, entre nous, je vous le demande, qui de nous ne s'est jamais retrouvé le ministre d'une affaire qui lui était complètement étrangère ?

Il va plus loin :

Quand il dit « *Un mécontent, c'est un pauvre qui réfléchit* », il montre une bonne connaissance du travail social.

Quand il dit « *Pour faire des affaires, ce n'est pas du savoir-faire qu'il faut. C'est de la délicatesse qu'il ne faut pas* », il a, bien sûr, fréquenté quelques uns de nos partenaires financiers.

Quand il affirme « *Ce qui va sans dire, va mieux en le disant* », il a pratiqué l'évaluation des politiques publiques.

Et quand il précise que « *le meilleur auxiliaire d'un diplomate, c'est son cuisinier* », il a évidemment passé par le Secrétariat Général.

Pour ce qui est du management, il est tout aussi pertinent :

« *Là où tant d'hommes ont échoué, une femme peut réussir* »

Pour ce qui est de la relation entre collègues « *Ne dites jamais du mal de vous, vos amis en diront toujours assez !* »

Pour la relation aux élus : « *Soyez à leurs genoux, soyez à leurs pieds, mais jamais dans leurs mains !* »

Pour la façon de travailler : « *Appuyons-nous sur les principes, ils finiront bien par céder.* » ou encore « *Il ne faut jamais se fâcher contre les choses parce que cela ne leur fait rien du tout.* »

Et pour les politiques publiques en général « *Ce qui est cru devient plus important que ce qui est vrai* » ou encore « *Là où il y a un contrat, il y a aussi un canif* »

Les mœurs ne changent pas tant que ça en 200 ans, comme vous voyez !

Je voudrais encore remercier pour leur collaboration toutes celles et tous ceux qui ont eu à me subir d'une manière ou d'une autre, mais je laisserai le mot de la fin à une dame charmante, quoique un peu bigote, duchesse, ce qui ne gêne rien, petite-nièce de Talleyrand (certaines méchantes langues prétendent même que c'était aussi sa fille) :

« *On fait ses adieux à ceux qui partent jusqu'au jour où on les fait à ceux qui restent* »

Merci à toutes et à tous !



Mulhouse L'Hôtel de Ville, musée historique par Wladyslaw Sojka www.sojka.photo.

Ce bâtiment, typique de la Renaissance rhénane, porte, à droite, à hauteur d'homme, une plaque rappelant la réunion de Mulhouse, jusque là indépendante, à la France en mars 1798. L'exposé de motivation au Directoire, signé de Talleyrand, disait « Les Mulhousiens ne pouvaient pas résister longtemps au désir si naturel de participer à la souveraineté et à la gloire de la grande nation. » De fait, c'est surtout à l'efficacité du cordon douanier organisé par Reubell qu'ils n'ont pas pu résister.

Au château de Valençay, un joyau pour comédies et vaudevilles.

Article paru dans « Le Monde » du 18 août 2022, reproduit avec l'aimable autorisation du quotidien Le Monde et de l'autrice

Par Brigitte Salino, envoyée spéciale

Dans une dépendance de son domaine de l'Indre, Talleyrand a fait édifier, entre 1818 et 1820, un espace de représentation digne de son statut princier.

Il dormait, et personne ne s'en souciait. Pendant presque tout le XXe siècle, le théâtre du château de Valençay a été oublié. « Il servait d'entrepôt et des Valencéens m'ont dit qu'ils ne savaient même pas qu'il existait », souligne Sylvie Giroux, la directrice du domaine grâce à qui le théâtre a rouvert ses portes au public, en 2012. C'est un joyau. Un petit frère du Théâtre de la Reine, à Versailles, sans feuilles d'or, mais avec une élégance Empire : des frises d'inspiration antique, un grand lustre de cristal, deux statues en majesté de la Comédie et de la Tragédie, un parterre d'environ 200 places et, au balcon, la loge du prince Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838).

Jusqu'à sa réouverture au public en 2012, le lieu servait d'entrepôt.

C'est lui qui a voulu ce théâtre. Il n'y en avait pas quand il a acheté le château de Valençay, en 1803. Napoléon l'y a incité. Le premier consul souhaitait que son ministre des relations extérieures eût « une belle terre » pour recevoir le corps diplomatique et les étrangers marquants. On ne sait pas si Napoléon a donné de l'argent à Talleyrand, qui n'en manquait pas et savait en gagner. Il acheta effectivement « une belle terre » au sud de la Loire : 12 000 hectares, dotés d'un château majestueux. Bâti entre la Renaissance et le XVIIIe siècle, il domine la vallée du Nahon, qui traverse Valençay. De la terrasse, le regard se perd dans le vert du Berry.

Talleyrand, qui n'avait pas d'attaches avec cette campagne, se prit à l'aimer beaucoup. Il y séjourna souvent, surtout à l'automne. Il n'apporta guère de modifications dans le

château, sinon de le meubler somptueusement, et de faire rabaisser les marches du grand escalier, à cause de son pied bot. Les premières années, il vient avec son épouse, la princesse de Bénévent. En 1808, Napoléon, auprès de qui il est en semi-disgrâce, lui impose de recevoir l'infant Ferdinand, son frère Don Carlos et leur oncle Don Antonio, trois princes d'Espagne qu'il a exilés en France pour donner le trône à son frère Joseph Bonaparte. Talleyrand les accueille et ne revient pas jusqu'à leur départ, en mars 1814. Un an plus tard, il fait sensation en s'affichant au congrès de Vienne avec sa nièce par alliance, la duchesse de Dino, son nouvel et grand amour, de trente-neuf ans sa cadette.

Décors conservés

Alors commence la seconde vie de Talleyrand à Valençay. L'homme d'Etat, qui aura œuvré sous tous les régimes, de la Révolution à la Restauration, s'investit dans la vie locale : il est maire de la ville de Valençay de 1826 à 1831, et conseiller de l'Indre de 1829 à 1836. En son domaine, il mène l'existence d'un homme des Lumières qui n'a jamais renoncé aux manières Ancien Ré-



Le théâtre de Talleyrand au château de Valençay (Indre), le 25 juillet 2022. Cyrus Cornut pour « Le Monde »

gime. Luxe et raffinement, intellectuel et sensuel. Ses cuisines sont un temps présidées par Carême, son art de recevoir en sa « retraite », fastueux. Les villégiatures s'écoulaient entre lectures, promenades, réceptions et distractions, dont le théâtre.

Longtemps, les chroniqueurs et journalistes ont écrit qu'il y avait un théâtre dès l'époque des princes d'Espagne, en se fondant sur les sources de Valençay. Or le mot « théâtre » désignait les tréteaux sur lesquels des pièces étaient présentées. Du temps des princes d'Espagne, ces tréteaux étaient provisoires. Il a fallu attendre 2020 pour découvrir que le théâtre de Valençay est bien celui de Talleyrand, grâce à l'étude de la comptabilité du château, conservée aux Archives départementales de l'Indre.



Le théâtre de Talleyrand au château de Valençay (Indre), le 25 juillet 2022. Cyrus Cornut pour « Le Monde »

L'ornement intérieur, dont une forêt peinte sur scène, est confié à Pierre-Luc-Charles Ciceri (1782-1868), as de l'illusion

Pour satisfaire le plaisir de la duchesse de Dino, qui aime jouer des pièces avec ses amis, Talleyrand fait édifier un théâtre dans une dépendance du château, entre 1818 et 1820. L'ornement intérieur est confié à Pierre-Luc-Charles Ciceri (1782-1868), célèbre décorateur de théâtre. En as de l'illusion, Ciceri joue avec les faux murs de marbre et les fausses tentures. Il invite sept muses, peintes en médaillon dans la loge princière, et il réalise des décors dont certains, par miracle, ont été conservés.

L'un d'eux est sur scène. C'est une merveille : une forêt peinte avec un art de l'effet d'optique tel qu'« on a l'impression de voir de la lumière dans la clairière », souligne Sylvie Giroux. D'autres décors – chambre rustique, place publique, grand salon... – reposent dans un local aménagé pour leur conservation. Ce sont les décors classiques du théâtre de société, auquel la duchesse de Dino accorde le plus grand soin. Chaque acteur dispose d'une brochure pour répéter son rôle, des cartons d'invitation et des billets sont imprimés, le public est accueilli dans un vaste foyer, et le perruquier de Valençay vient coiffer les comédiens, qui disposent de loges – une rareté –, et des musiciens peuvent prendre place dans la petite fosse d'orchestre.

Bétonnages malheureux

Marivaux, Beaumarchais et Molière tiennent leur rang dans un répertoire où la comédie et le vaudeville

sont à l'honneur. La compagnie habituelle du château participe : la duchesse et sa fille Pauline, la comtesse Tyszkiewicz, grande amie de Talleyrand, ou Napoléon-Louis de Talleyrand-Périgord, son petit-neveu et héritier... On fait aussi appel à des notables de Valençay ou à des employés du château, comme un ferblantier, rémunéré « pour remplir le rôle de se laver ». Le prince, lui, n'est pas sur scène. Il tient le rôle du « surpris », comme il l'écrit joliment dans une lettre : en septembre, des représentations sont organisées pour la Saint-Maurice, son saint patron. Un haut moment de la vie du château.

Talleyrand a voulu être enterré à Valençay. Après sa mort, en 1838, la tradition du théâtre de société s'est peu à peu perdue. Elle a été remplacée par d'autres distractions, plutôt sportives, et l'écrin de Ciceri a été relégué, à la fin du XIXe siècle, à des banquets ou à la vente annuelle de coupes de bois. En 1979, Jean Morel, héritier du dernier duc de Talleyrand, a cédé le domaine de Valençay, aujourd'hui propriété d'un syndicat mixte (ville de Valençay et département de l'Indre).

Lire aussi (archive de 1980) :

A Valençay, l'Indre hérite de Talleyrand

Dans les années 1980, le théâtre a fait l'objet de bétonnages malheureux, qui ont retenu l'humidité. Des travaux sont en cours, financés en partie par la Fondation du patrimoine. Ils permettront de redonner toute sa splendeur à cette salle qui accueille, depuis 2012, une belle saison culturelle.

Le théâtre dormait, il vit désormais.



Une sélection proposée par Claude Beauthéac (*claudebeauthéac@yahoo.fr*)

1 Ouvrages proposés par Claude Beauthéac

Philippe Roger : *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*. Paris, Points, 2004, 604 pages, 26,40 euros.

François Duluc : *Le marquis de Bonnay. Le père oublié de la Déclaration des droits de l'homme*. Paris, Passés Composés, 2022, 415 pages, 24 euros.

Pierre de Zurich : *Une femme fiévreuse, Mme de la Briche*. Paris, de Boccard, 1934.

Laurence de Cambronne : *Mme de Staël, la femme qui faisait trembler Napoléon*. Paris, Alary, 2015.

Jean-Jacques Chevallier : *Mirabeau. Un grand destin manqué*. Paris, Hachette, 1947.

Louis Madelin : *Fouché*. Paris, Nouveau Monde, 2010.

Philip Mansel : *Le prince de Ligne. Le charmeur de l'Europe*. Paris, Perrin, 2002.

Jacques-Alain de Sédouy : *Chateaubriand. Un diplomate insolite*. Paris, Perrin, 1992.

Marie-Pierre Rey : *La cuisine et la table, une culture française. Carême, le cuisinier des puissants*. Revue l'Histoire n°97 de octobre-décembre 2022. Paris, 146 pages, 9,90 euros.

2 Ouvrages proposés par Philippe Selz

Emmanuel de Waresquiel : *Voyage autour de mon enfance* récit, Tallandier éd. mars 2022, 186 pages, 18 €. S'il paraît court, ce récit est dense, et le lecteur est vite emporté par une prose ciselée où, d'un souvenir à l'autre, se dessine un enfant, un homme, aux contours incertains, dont on prend peu à peu conscience qu'il deviendra historien, mais pas ordinaire, ni scolaire ni marginal. Reconnaisant qu'il a une sensibilité particulière faisant de lui un « somnambule parmi les faiseurs d'histoire », il garde de son enfance des « envies de fuite, d'évasion, le goût des échappées belles dans le

grand large des bois » Sa mère, très présente encore (il ne dit pas maman, au contraire de Proust) semble vibrer près de lui quand il raconte « qu'on n'a pas l'instinct de se cacher sous la table sans en garder une sorte de méfiance ombrageuse pour ses semblables » D'où, la révélation, qu'il tient de sa mère lui racontant des histoires, de son « goût des chevauchements de l'histoire, de ses

anachronismes, de ses méandres et de ses souterrains » Et l'aveu d'un goût de « cette période étrange et décisive de la Restauration où l'on essuierait non sans mal les plâtres de la Terreur et des guerres de l'Empire » invite à penser que Talleyrand n'est pas loin d'apparaître dans sa vie. Enfin, comme il habite son enfance qui lui est « un exil poignant », et qu'elle est « de ces pays pour lesquels on doit se faire faire un passeport que nul consulat, nulle préfecture ne délivre », on songe, au terme de ce récit intime et pudique, que l'auteur a de puissantes réserves d'écriture qui n'attendent qu'un prétexte pour surgir, pour notre bonheur.

Gérard Araud : *Histoires diplomatiques, Leçons d'hier pour le*

monde d'aujourd'hui Grasset éd. septembre 2022, 320 pages, 22 €.

Notant que la Russie, qui a toujours été un empire en expansion, n'accepte pas un statu quo territorial qui est la négation de son histoire, il précise que L'Histoire est bien plus puissante que tous les bons sentiments ou les intérêts mercantiles pour définir une politique étrangère. Ses 10 chapitres, allant de la guerre de succession d'Espagne à l'invasion de l'Irak sont marqués par la force qui l'emporte souvent sur le droit.

Jérôme Bonnafont : *Diplomate pour quoi faire ?* Odile Jacob, éd. septembre 2022, 332 pages, 24,90 €. Citant Talleyrand en treize endroits différents, l'auteur décrit les diverses facettes et fonctions du métier diploma-



tique, à l'administration centrale et à l'étranger, en ambassades ou organisations internationales, s'appuyant sur son parcours personnel et des portraits de ministres ou diplomates qu'il a particulièrement appréciés, pas seulement français. Pour « Combattre le dos au mur », il met en parallèle de Gaulle à Londres et Talleyrand à Vienne.

Maurice Gourdault-Montagne : *Les autres ne pensent pas comme nous* Bouquins mémoires éd. octobre 2022, 396 pages, 22 €. S'appuyant sur son expérience de diplomate, il démontre avec conviction qu'il est indispensable de bien connaître et de prendre



*Charles-Joseph, prince de Ligne par Grassi
Wallace Collection*

en compte l'histoire de nos partenaires ou adversaires et tout ce qui les motive. Sans cette connaissance approfondie de l'épaisseur historique des « autres », il montre, avec plein d'exemples, qu'on ne peut faire avancer utilement ses idées, ses ambitions, sa politique étrangère. Alors que « Partout sur les cinq continents, le monde donne le sentiment de bouillonner, sans qu'aucun ordre globalement admis soit en mesure d'imposer une loi commune. »

Sylvie Bermann : *Madame l'Ambassadeur, de Pékin à Moscou, une vie de diplomate.* Tallandier éd. octobre 2022, 348 pages, 21,90 €.

Dans les pays où elle a servi, elle a un art consommé pour décrire, de la façon la plus claire et précise les situations politiques, les crises, et ce qu'elle fait comme diplomate, et simultanément, pour offrir au lecteur des impressions, des apartés, sur la beauté des paysages traversés, ou les escapades qu'elle s'autorise pour découvrir le pays profond au-delà du travail quotidien. A Londres, un jeune de son ambassade lui a proposé d'avoir un chat avec un compte twitter, comme Larry the Cat du 10 Downing Street. Devant bientôt partir pour Moscou, elle y renonce ; mais elle l'aurait appelé « Talleyrand » confie-t-elle.

3 Sur le ministère des Relations extérieures et ses hommes sous Talleyrand, Philippe Maillard propose :

Frédéric Masson : *Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution, 1797-1804,* Paris, Plon, 1877, 571 pages.

Archives du ministère des Affaires étrangères, Inven-

taire des Mémoires et Documents, fonds France et fonds divers des pays d'Europe jusqu'en 1896, Paris, Imprimerie nationale, 1964, 245 pages.

Ouvrage collectif : *Ministère des Relations extérieures, les archives du ministère des relations extérieures depuis les origines, Histoire et guide,* 2 vol. Paris, Imprimerie nationale, 1984-1985, vol. 1 : 480 pages, vol. 2 : 523 pages

Baron Joseph Durant de Mareuil : *Mémoires (1769-1855),* présentation et notes de Gérald Sim, Paris, L'Harmattan, 2020, 476 pages, 42 €.

Chevalier Alexis François

Artaud de Montor : *Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive, comprenant une partie des actes de la diplomatie française depuis 1784 jusqu'en 1830,* Paris Adrien Le Clere éd. 1839, 576 pages.

Ouvrage collectif : *Histoire de l'administration française, les Affaires étrangères et le corps diplomatique français,* Paris, Éditions du C.N.R.S., 1984, vol 1 : 841 pages, vol 2 : 1018 pages

Baron Guillaume Durant de Saint André : *Une vie avec Talleyrand, la carrière diplomatique du baron Esprit André de Saint-André (1777-1860),* 1990, 174 pages, 300 exemplaires édités hors-commerce.



*Antonin Careme par Pierre François Léonard Fontaine,
Bibliothèque Sainte-Geneviève*

LE COURRIER DU PRINCE

Bulletin d'information de l'association
LES AMIS DE TALLEYRAND

Siège : Château de Valençay - 36600 Valençay
www.amis-talleyrand.org groupe facebook « Les Amis de Talleyrand »

Responsable de la publication : Alain Boscher

Comité de lecture : Anna de Bagneux, Roland Martinet, Georges Lefaivre, Jean Meyer
Alexandre Belonoschkin, Claude Jambart, Joachim von Below-Dünnow, Jean-Marie Bader

Responsable de la collecte et de la revue des articles : Philippe Selz

Maquette et composition : Jean-Marie Bader

Parution annuelle N° 15 - janvier 2023
ISSN 2606 - 1082

Les articles du présent Bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs signataires, tant pour ce qui concerne leur fond que leur forme.

La reproduction des textes est interdite sauf autorisation préalable de l'auteur.

Crédit photos : les photos ou reproductions sont fournies par les auteurs sous leur responsabilité